

# Projet Éducatif De Territoire



(P.E.D.T.)



**Une continuité cohérente entre les différents temps d'accueil de l'enfant :  
Scolaire – Périscolaire – Extrascolaire sur Vandœuvre**

**Vandœuvre**  
LÈS-NANCY





## Édito

La commune de Vandœuvre, soucieuse du bien être des petits Vandopériens, renouvelle pour les 3 années à venir son projet éducatif de territoire, afin de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité sur l'ensemble des temps scolaires et périscolaires.

Le PEDT 2023-26, labellisé Plan Mercredi, traduit notre ambition éducative pour tous les enfants Vandopériens. Il met l'enfant au cœur de la politique publique de la ville de Vandœuvre. Il implique une vision commune, avec l'ensemble de la communauté éducative, dans une démarche de partenariat des élus, des services de la ville et de l'Education Nationale, des réseaux associatifs et les parents d'élèves.

La ville de Vandœuvre a souhaité dès 2017, remettre en place la semaine de 4 jours pour permettre aux enfants de bénéficier d'une journée de repos en milieu de semaine. Pour accompagner ce changement, le Plan Mercredi permet de proposer aux familles une solution en mettant en place des accueils de loisirs avec une large palette d'activités éducatives de qualité.

Basé sur quatre axes forts, le bien-être des enfants, la réduction des inégalités, les actions de la communauté éducative et l'accompagnement à la fonction parentale, ce projet éducatif de trois ans est le reflet de l'action municipale et des partenaires, en faveur de la réussite éducative de tous les vandopériens.

**Stéphane HABLOT**  
**Maire**  
**Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy**  
**Conseiller Départemental**

# PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE De VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

2023 - 2026

## Sommaire

ÉDITO .....	2
PRÉAMBULE : .....	5
ÉVOLUTION DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE DEPUIS 2014 .....	5
LES ORIENTATIONS POUR 2023-2026 .....	6
LES ENJEUX .....	7
LA CARTE D'IDENTITÉ DU PEDT DE LA VILLE DE VANDŒUVRE .....	8
PRESENTATION DE LA VILLE DE VANDŒUVRE .....	9
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES : .....	9
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES : .....	10
COMPOSITION DES MÉNAGES VANDŒUVRIENS : .....	11
PRESENTATION DES ÉQUIPEMENTS .....	12
LA SCOLARITÉ : .....	12
LES MOYENS ET LES OUTILS .....	13
LES RESSOURCES HUMAINES .....	13
DE NOMBREUX DISPOSITIFS MIS EN PLACE .....	13
FORMATIONS .....	19
LES DIFFÉRENTS TEMPS PERISCOLAIRES .....	19
L'ORGANISATION SUR LE TERRAIN .....	20
LES STRUCTURES PERISCOLAIRES : .....	20
LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DES STRUCTURES PERISCOLAIRES SONT : .....	20
TROIS TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRE : .....	21
LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS AUX DIFFÉRENTS TEMPS PERISCOLAIRES ÉVOLUENT AVEC LE NUMÉRIQUE : .....	22
LES OBJECTIFS DU PEDT 2023-2026 .....	25
AXE 1 : FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT EN CONSTRUISANT UN ENVIRONNEMENT ÉPANOUISSANT .....	25
1. Actions visant à améliorer le bien-être des enfants : .....	26
2. Actions visant à respecter le rythme de l'enfant en prenant en compte son cadre de vie et environnement ....	27
3. Actions visant à développer l'éducation à la santé .....	27
4. Actions visant à promouvoir les loisirs comme un acte éducatif et à favoriser les pratiques artistiques, culturelles et sportives .....	28
5. Actions visant à développer la sensibilisation au développement durable .....	28
AXE 2 : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS EN ACCOMPAGNANT LES ENFANTS DANS LA CONSTRUCTION DE LEURS PARCOURS .....	29
1. Actions visant à simplifier les démarches et à donner l'accès aux services au plus grand nombre: .....	30
2. Actions visant à promouvoir des pratiques éducatives nouvelles pour responsabiliser et autonomiser les enfants .....	30
3. Actions visant à garantir les mêmes chances de réussite à tous les enfants.....	31
4. Actions visant à favoriser l'inclusion de tous les enfants.....	32
5. Actions visant à apprendre la vie en collectivité et développer l'autonomie .....	32
6. Actions visant à permettre aux jeunes de devenir acteur et de s'ouvrir sur leur ville et le monde .....	32

AXE 3 : SOUTENIR LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE AU SERVICE DU PARCOURS DE L'ENFANT .....	33
1. Actions visant à conforter les liens avec l'école.....	33
2. Actions visant à adapter la journée de l'enfant en école maternelle .....	34
3. Actions visant à créer un lien de confiance et un partenariat constructif avec les familles : .....	34
4. Actions visant à garantir la cohérence des parcours des enfants et des jeunes.....	34
5. Actions visant à développer la cohésion entre les différents acteurs de la communauté éducative.....	34
6. Actions visant à encourager les parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires .....	35
AXE 4 : SOUTENIR LA FONCTION PARENTALE ET FORGER LA CITOYENNETE .....	35
1. Actions visant à affirmer la place des familles, favoriser le dialogue.....	35
2. Actions visant à développer l'aide à la parentalité et les partenariats éducatifs.....	36
3. Actions visant à comprendre et faire vivre les diversités, et favoriser la mixité entre enfants .....	37
4. Actions visant à construire une identité citoyenne.....	38
5. Actions visant à encourager le civisme et le respect de la tolérance .....	38
<b>ENRICHISSEMENT DE LA REFLEXION .....</b>	<b>39</b>
TRANSITION ECOLOGIQUE / DEVELOPPEMENT DURABLE : .....	39
HARCELEMENT SCOLAIRE : .....	40
MIXITE FILLES / GARÇONS : .....	41
<b>PLAN MERCREDI ET PRESENTATION DES ACCUEILS DE LOISIRS.....</b>	<b>54</b>
PLAN MERCREDI.....	54
LES ACCUEILS DE LOISIRS : .....	55
ACCUEILS DE LOISIRS DES MERCREDIS : 3 – 11 ANS.....	55
ACTIVITES PROPOSEES A DESTINATION DES ENFANTS DANS LE CADRE D'ASH .....	57
ACTIVITES PROPOSEES A DESTINATION DES ENFANTS HORS ASH .....	60
<b>ÉVALUATION ET SUIVI DU PEDT.....</b>	<b>62</b>
<b>ANNEXES : .....</b>	<b>65</b>
1 - TABLEAU DES ACTIONS DU DRE .....	66
2 - TABLEAU DES ACTIVITES PERISCOLAIRES 2022-2023 .....	68
3 - PROJETS PEDAGOGIQUES 2022-2023 .....	74
4 - CR DES REUNIONS POUR L'ÉLABORATION DU PEDT.....	115

## **PRÉAMBULE :**

### **Évolution du Projet Éducatif De Territoire depuis 2014**

Le PEDT est conçu dans l'intérêt de l'enfant, en prévoyant un cadre formalisé qui garantit une poursuite collective d'amélioration durable des conditions et des contenus de l'éducation des enfants. Il offre ainsi à chaque enfant, dès le plus jeune âge jusqu'à l'adolescence, une continuité éducative à travers un parcours éducatif cohérent et de qualité, sur tous les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires en prenant en compte ses besoins et son rythme.

Il favorise une synergie entre tous les acteurs : l'école, le périscolaire, les MJC...

Il est élaboré sur la base des échanges constants conduits avec les enfants, les parents d'élèves, les directeurs d'école, la mairie, les MJC et les partenaires institutionnels que sont l'État (jeunesse et sport) les services de l'Éducation nationale (l'IEN) et la CAF.

Le projet mobilise l'ensemble des ressources du territoire afin de donner une nouvelle cohérence à la journée de l'enfant et de garantir la continuité éducative entre le projet des écoles et l'offre de services proposés en dehors du temps scolaire. L'enjeu est de rechercher une meilleure articulation et une complémentarité entre les dispositifs éducatifs en place. C'est ainsi qu'en début d'année un projet pédagogique pour chaque site périscolaire est construit en tenant compte des objectifs du PEDT.

Le PEDT contribue à la lutte contre les inégalités sociales et culturelles. Les activités proposées dans le cadre du projet éducatif de territoire ont vocation à s'adresser à tous les enfants. L'objectif est de garantir l'accès aux savoirs et aux loisirs dans leurs diversités, de favoriser le développement personnel de l'enfant, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité.

L'implication de la commune de Vandœuvre dans le secteur éducatif vise à répondre à cette demande, avec la volonté de conjuguer égalité des chances et justice sociale.

De 2014 à 2022, le PEDT a évolué à travers les réformes successives : pour mémoire, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, réorganisant la journée et la semaine des enfants : école sur 5 jours et mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

En 2017, les communes ont été autorisées à déroger à l'organisation du temps scolaire sur 5 jours : une large concertation a eu lieu avec les parents d'élèves, les écoles, les enseignants pour faire le bilan de cette semaine à 5 jours : dès 2017, la commune a fait le choix de revenir à la semaine de 4 jours.

La commune de Vandœuvre s'est ainsi dotée de son premier PEDT en application du décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 : il a été signé pour 3 ans de 2014 à 2017 pour formaliser les objectifs locaux de la mise en œuvre des rythmes scolaires.

Au cours du précédent PEDT, la commune avait fait le choix du passage à la semaine de 4 jours et demi avec classe le mercredi matin dans le souci de la régularité de la semaine scolaire et de la mise en place des nouveaux TAP.

L'année 2017-2018 s'est présentée comme une année de transition en raison de la mise en place d'une évaluation des nouveaux rythmes scolaires (conseil municipal du 25 septembre 2017) et d'une réflexion permise par le décret du 27 juin 2017 portant la possibilité de dérogation à la semaine scolaire de 9 demi-journées.

Après concertation, le passage à la semaine de 4 jours a été validé par la majorité des représentants des parents d'élèves et des enseignants.

La commune a ensuite adopté le PEDT actuel lors du conseil municipal de juin 2019 pour une durée de 3 ans. Il s'achevait le 31 décembre 2022.

Une demande de prolongation d'un an a été obtenue en janvier 2023.

Parallèlement, une évaluation du PEDT 2019-2022 a été réalisée en novembre 2022.

## **Les orientations pour 2023-2026**

La ville souhaite inscrire dans son PEDT 2023-2026 le volet "Plan mercredi".

Cette démarche a pour vocation de favoriser une qualité d'offres d'activités riches et diversifiées dans un grand nombre de domaines en adéquation avec les besoins des familles et le respect du rythme biologique de l'enfant.

La ville veille ainsi à la complémentarité des temps extrascolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires. Les organisateurs des centres de loisirs favorisent également l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs en particulier les enfants en situation de handicap.

Les 3 MJC Lorraine, Nomade, Étoile et le club Arlequin, organisateurs d'accueil de loisirs sur les mercredis et les vacances ont souhaité être intégrés au PEDT de Vandœuvre.

Aussi, leurs projets d'animation viennent enrichir le PEDT.

Pour ce PEDT 2023-26, la commune souhaite assurer la continuité des projets éducatifs pour les enfants de 3 à 18 ans dans un cadre favorable au développement de l'apprentissage tout en assurant leur épanouissement.

La question des transitions entre les temps et les espaces de l'enfant et du jeune est primordiale pour la commune. Ces transitions commencent dès la naissance et se poursuivent tout au long de la vie de l'enfant. Ce sont les liens et les relais entre les différentes étapes de la vie.

Fréquenter la crèche, aller à l'école, manger à la cantine, avoir de nouveaux camarades, s'inscrire à la ludothèque ou médiathèque, entrer en 6<sup>ème</sup>, participer à des activités de loisirs, aller en centre de loisirs sont des exemples qui jalonnent un parcours éducatif choisi pour lesquels la commune souhaite apporter une attention vigilante et bienveillante. La question des transitions et donc de l'accueil occupe une place importante dans les projets pédagogiques des écoles et du périscolaire (accueil des enfants avant leur arrivée en maternelle, activités et découverte de l'école élémentaire en GS de maternelle, ateliers proposés en CM2 avec le collège de rattachement...)

A travers ce PEDT, la commune de Vandœuvre souhaite :

- Améliorer la dynamique autour du PEDT
- Renforcer la communication entre les différents partenaires
- Perpétuer le partenariat avec l'Éducation Nationale
- Travailler en transversalité avec les différents services concernés

## Les Enjeux

Pour le renouvellement de son PEDT et au regard de l'évaluation du précédent PEDT réalisée en novembre dernier, il a été décidé que les enjeux proposés lors du précédent PEDT restaient cohérents ainsi que les objectifs définis.

- Favoriser la réussite scolaire
- Accompagner l'enfant dans sa construction
- Soutenir et accompagner la fonction parentale

Par ailleurs, la convention territoriale globale (CTG) signée en 2023 par la ville de Vandœuvre vient conforter les enjeux déclinés dans le PEDT de façon à assurer une continuité entre les dispositifs : CTG, PEDT, Dispositif de Réussite Éducative (DRE) ;

Cette CTG a pour finalité le bien vivre des familles sur le territoire : elle souhaite ainsi encourager les initiatives en faveur du vivre ensemble et réaffirmer une citoyenneté active des habitants dès le plus jeune âge et promouvoir les valeurs de la République qui contribuent à la cohésion de la société.

Les objectifs en direction des enfants rappelés dans la CTG sont également déclinés dans le PEDT :

- contribuer à l'égalité des chances en matière de réussite scolaire
- offrir aux familles une offre d'accueil couvrant tous les temps de l'enfant : scolaire, périscolaire, extrascolaire
- assurer la continuité éducative entre tous les lieux et moments de la vie de l'enfant
- renforcer le lien entre les familles et l'école
- faciliter les procédures d'inscriptions aux services
- favoriser les lieux d'écoute pour les parents.

Issu du précédent PEDT, le concept de l'enfant de 3 à 18 ans, à la fois élève et citoyen reste au cœur du projet.

Ainsi les 4 axes structurants du présent PEDT associés à des orientations éducatives permettent des actions éducatives cohérentes et complémentaires.

L'objectif est l'épanouissement, l'émancipation et la réussite des enfants et des jeunes.

# LA CARTE D'IDENTITÉ DU PEDT DE LA VILLE DE VANDŒUVRE

## **Les signataires de la convention**

Le cadre contractuel du PEDT de Vandœuvre est l'acte fondateur du projet. Les signataires s'inscrivent dans le prolongement du précédent PEDT :

- L'Éducation Nationale et le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES)
- La CAF de Meurthe-et-Moselle
- La Mairie de Vandœuvre
- Le Préfet de Meurthe-et-Moselle

## **La validité du projet**

La convention signée avec les partenaires institutionnels du PEDT porte sur 3 années scolaires consécutives : 2023-2024 / 2024-2025 / 2025-2026

## **Le territoire concerné**

Le PEDT de Vandœuvre couvre tout le territoire de la commune de Vandœuvre

## **Les publics concernés**

Le PEDT permet d'avoir une cohérence éducative des actions menées dans le cadre périscolaire et extrascolaire pour les enfants de 3 à 18 ans.

## **Les périodes de vies concernées**

Objectif du PEDT : il permet de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants et jeunes en dehors du temps scolaire et donc d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

## **Les axes structurants**

Les axes du précédent PEDT sont prorogés :

Axe 1 : favoriser le bien-être des enfants

Axe 2 : Réduire les inégalités

Axe 3 : Soutenir les actions de la communauté éducative

Axe 4 : soutenir la fonction parentale et forger la citoyenneté

## **Les prolongements**

Le PEDT s'appuie et s'articule avec les autres dispositifs contractuels passés avec la Mairie : CTG, CLAS, DRE

## **L'enrichissement du PEDT**

Réflexions autour de 3 nouveaux sujets :

- transition écologique / développement durable
- harcèlement scolaire
- mixité

## **L'évaluation**

L'évaluation est assurée une fois par an par un Comité de Pilotage représenté par les directeurs des écoles et les représentants des parents d'élèves

## **Pilotage technique**

Le pilotage du PEDT est confié à la Direction des affaires scolaires et périscolaires





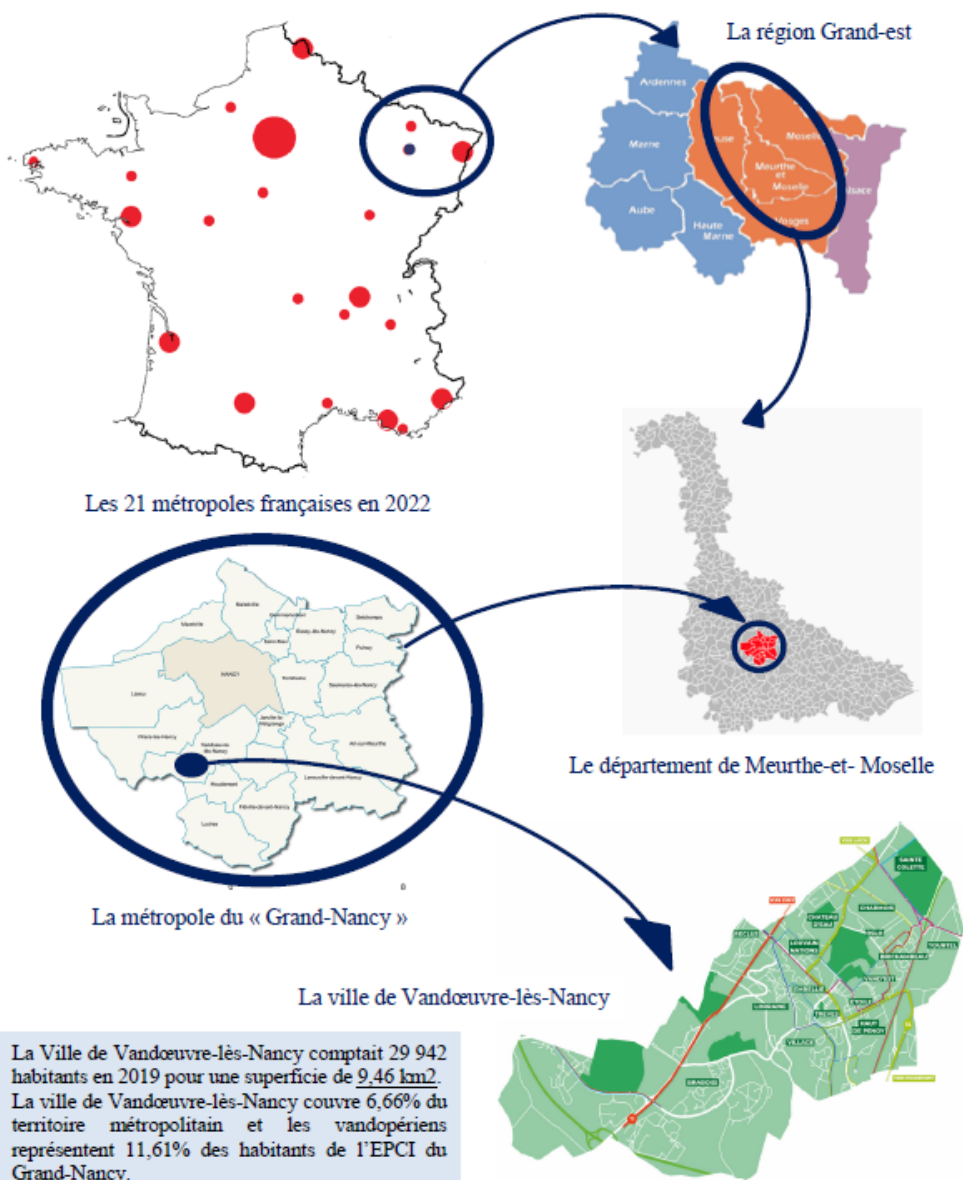
Source CTG 2023

## Présentation de la Ville de Vandœuvre

### Données démographiques :

#### Présentation de la COMMUNE

Situation géographique du territoire

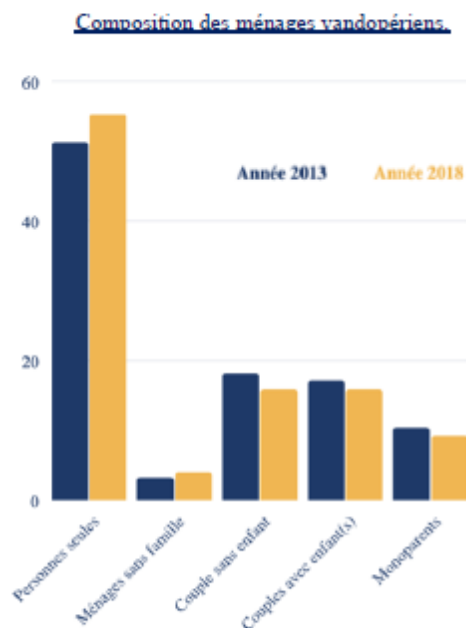


## Évolution des effectifs scolaires :

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES EFFECTIFS SUR PLUSIEURS ANNÉES													
Maternelle	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Bellevue	31	39	35	39	43	49	50	47	45	47	40	31	29
Brossolette	190	192	193	184	204	201	200	205	178	174	158	154	145
Charmois	130	109	111	132	142	152	150	157	128	120	118	106	102
Jean Macé	84	84	80	84	78	83	92	95	89	105	103	106	85
Paul Bert	160	169	168	164	146	139	164	176	156	144	131	118	117
Jeanne d'Arc	108	112	125	125	124	121	119	152	127	134	135	120	123
Europe-Nations	180	173	173	181	198	215	196	194	157	165	158	151	140
Brabois	84	94	103	97	87	81	90	72	64	64	78	71	68
Jean Pompey	105	103	94	101	92	102	92	109	90	88	80	68	65
<b>Total</b>	<b>1072</b>	<b>1075</b>	<b>1082</b>	<b>1107</b>	<b>1114</b>	<b>1143</b>	<b>1153</b>	<b>1207</b>	<b>1034</b>	<b>1041</b>	<b>1001</b>	<b>925</b>	<b>874</b>
Elémentaire	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Jules Ferry	71	71	79	69	67	62	71	81	74	75	90	85	72
Brossolette	255	250	222	244	250	252	272	309	288	273	273	237	233
Charmois	178	175	182	174	166	166	192	199	210	201	196	162	160
Jean Macé	143	154	167	166	163	166	160	149	163	161	156	156	157
Paul Bert	204	202	208	223	210	210	220	221	209	215	203	204	198
Jeanne d'Arc	142	151	144	135	134	164	193	218	234	242	242	245	253
Europe-Nations	301	310	336	329	345	331	328	331	307	266	275	255	264
Brabois	161	175	170	168	151	155	127	125	127	131	110	113	120
<b>Total</b>	<b>1455</b>	<b>1488</b>	<b>1508</b>	<b>1508</b>	<b>1486</b>	<b>1506</b>	<b>1563</b>	<b>1633</b>	<b>1612</b>	<b>1564</b>	<b>1545</b>	<b>1457</b>	<b>1457</b>
<b>Total mat+élem</b>	<b>2527</b>	<b>2563</b>	<b>2590</b>	<b>2615</b>	<b>2600</b>	<b>2649</b>	<b>2716</b>	<b>2840</b>	<b>2646</b>	<b>2605</b>	<b>2546</b>	<b>2382</b>	<b>2331</b>

## Composition des ménages vandopériens :

### La structuration de la population Vandopérienne pour les « ménages » :



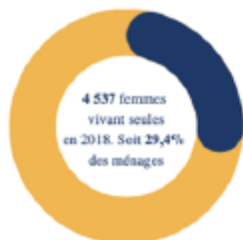
Le graphique ici présenté nous indique que la structuration des ménages vandopériens a considérablement évolué entre 2013 et 2018. Ainsi, la proportion des ménages composés de personnes vivant seules a progressé de +3,9% au détriment des familles.

Dans le même temps, la part des « ménages sans famille » a évolué de + 0,7%.

Le recul des familles est notamment marqué chez les couples sans enfant (-2,3%) et les couples avec enfant(s) qui ont reculé de -1,3%. Il est à noter que la proportion de familles monoparentales a elle aussi baissé de -1%.

Sources : INSEE / FilosoFi 2019

### La structuration de la population vandopérienne pour les « familles » :



Le taux de « femmes vivant seules » est demeuré stable en nombre de ménages entre 2013 et 2018. Nous enregistrons cependant une variation de + 131 femmes vivant seules.

La population de Vandoeuvre a progressé de + 106 habitants durant cette même période de 5 années. La fluctuation des ménages est plus marquée avec une augmentation de + 681 ménages en 2018. La disproportion entre l'essor de la population et celle des ménages s'explique uniquement par le fait que cette population vieillit plus rapidement qu'elle ne s'accroît.

La proportion d'hommes vivant seuls a fortement évolué entre 2013 et 2018, soit de +3,9%. Ce taux est suivi d'une progression de + 713 hommes en 2018.



L'essor des ménages composés de personnes vivant seules, qu'ils soient composés de femmes ou d'hommes, est à mettre à l'actif de la forte progression de la population âgée de 15 à 29 ans. Celle-ci a évolué de + 1% entre 2013 et 2018. À titre de comparaison, de toutes les grandes classes d'âges, seuls les séniors de + de 60 ans ont enregistrés des variations à la hausse durant cette même période (+1,9%)



## Présentation des équipements

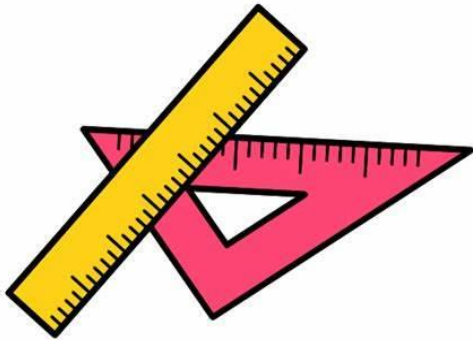
### La scolarité :

La ville de Vandœuvre-lès-Nancy compte 21 établissements scolaires parmi lesquels nous recensons :

- 9 écoles maternelles dont 4 écoles en REP-  
Classes dédoublées en GS en école REP (Jean Pompey, Jeanne d'Arc, Paul Bert et Europe Nations)  
1 ATSEM par classe
- 8 écoles élémentaires dont 4 écoles en REP  
Classes dédoublées en CP et en CE1 pour école REP  
4 classes ULIS, 2 classes UPE2A,
- 2 collèges et 1 lycée
- 1 école privée

**2 240 élèves** fréquentent les écoles publiques de Vandœuvre-lès-Nancy.





## Les moyens et les outils

### Les ressources humaines

Organisation communale du service scolaire et périscolaire et présentation du personnel de la ville au service des enfants :

Monsieur Stéphane HABLLOT, Maire de Vandœuvre-Lès-Nancy  
Madame Marilène VUILLAUME, Adjointe au Maire Déléguée à l'Enseignement  
Madame Nicole STEPHANUS, conseillère Municipale au Périscolaire et au CME  
Monsieur Christophe GOUTEUX, Directeur Général des Services  
Madame Vanessa PISKOSZ ROYER, Directrice Générale Adjointe au Services  
Coordinatrice du PEDT : Madame Anne DESBORDES, Directrice du service Affaires Scolaires et périscolaires

De nombreux professionnels travaillent au quotidien au service des enfants :

Le service des affaires scolaires, porteur de la démarche comporte 13 agents administratifs dont 3 directeurs périscolaires, 80 animateurs périscolaires, 50 ATSEM et 20 agents des restaurations scolaires.

Tous les accueils périscolaires sont déclarés au SDJES de Meurthe et Moselle, les normes d'encadrement et de qualification sont respectées afin de garantir la qualité des objectifs visés.

### De nombreux dispositifs mis en place

De nombreux dispositifs sont mis en place sur les écoles de Vandœuvre pour favoriser l'éducation de tous les enfants

- **Les classes ULIS** : Dans les écoles élémentaires de Vandœuvre, il existe des Unités Localisées pour l'Inclusion Sociale c'est-à-dire des classes spécialisées accueillant un nombre limité d'enfants. Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap et pouvant tirer profit d'une scolarisation en milieu scolaire ordinaire. Les élèves reçoivent un enseignement adapté au sein de la classe ULIS tout en partageant certaines activités avec les autres écoliers.  
La commune de Vandœuvre compte 4 classes ULIS.
- **Les classes UPE2A** : La commune de Vandœuvre compte une classe UPE2A à l'école élémentaire Brossolette et une autre à l'école élémentaire du Charmois pour accueillir des enfants ne parlant pas la langue française

- **Le Dispositif de Réussite Éducative (DRE) :** Le PEDT formalise une démarche permettant à la commune de Vandœuvre de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

Depuis sa création, le Dispositif de Réussite Éducative propose de nombreuses activités dans le but de répondre aux problématiques des enfants domiciliés dans le QPV, en concertation et en partenariat avec les équipes pédagogiques, les MJC ou encore les associations. Celles-ci ont lieu en dehors du temps scolaire favorisant donc une continuité éducative. Ainsi, ce ne sont pas moins de 9 activités (cf annexe) apportant des réponses aux problématiques de maîtrise de la langue écrite ou orale, d'apprentissage de la langue française, de la gestion des émotions ou encore de la prise de confiance en soi, qui sont proposées chaque année et dont bénéficient 65 enfants.

La Ville de Vandœuvre présente la particularité d'accueillir 96 nationalités différentes.

Un problème majeur est rencontré régulièrement : celui de la barrière de la langue. Aussi, afin que certains enfants puissent maîtriser la langue, des cours de FLE sont proposés au sein de la Médiathèque Jules VERNE, chaque mercredi matin. Ces ateliers permettent de lutter contre l'échec scolaire.

De nombreux enfants sont signalés auprès du DRE pour des problèmes d'acquisition du langage, très souvent liée à l'environnement familial. Or, cette acquisition est un préalable à tous les apprentissages. C'est pourquoi depuis plus de 10 ans, le PRE propose des Ateliers Langage au sein des écoles maternelles EUROPE NATIONS, CHARMOIS, PAUL BERT, JEAN POMPEY, JEANNE D'ARC et BROSSOLETTE.

Un bénévole prend en charge un enfant à raison de 20 minutes, deux fois par semaine, après le temps scolaire. Pour le support « livre », l'enfant est seul ce qui permet la reformulation de l'histoire. Pour la séance « jeux », qui dure une heure, les trois enfants jouent avec des jeux qui permettent la production de constructions langagières élaborées. Les parents ne sont pas oubliés, un des objectifs étant aussi de leur redonner leur rôle dans l'accompagnement de leur enfant vers la lecture. Ils sont rencontrés régulièrement.

Continuité éducative, capacité à proposer régulièrement de nouvelles activités, orientation des enfants vers les associations vandopériennes, vers le service du Parc des Sports ou encore le service jeunesse sont autant d'indicateurs qui placent le Programme de Réussite Éducative comme un des acteurs du PEDT, depuis plusieurs années.

- **L'ensemble des interventions des services municipaux** en harmonie avec le tissu associatif s'inscrivent dans la démarche de promouvoir des pratiques éducatives nouvelles pour responsabiliser les enfants dans leurs parcours.

La richesse et la diversité du tissu associatif avec le soutien de la commune ont su développer des relations fortes en termes d'animation conjointe, d'utilisation et de spécialisation des installations culturelles, socio-éducatives et sportives de la Ville. Ceci afin de proposer de nombreuses activités complémentaires et non concurrentielles entre les différents acteurs (MJC, médiathèque, ludothèque, école de musique, clubs sportifs, associations de quartier...) en cohérence avec les projets d'écoles.



- **Les Orchestres à l'école** concernent les groupes scolaires en Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP), c'est-à-dire les groupes scolaires Paul Bert, Jeanne d'Arc et Europe Nations. L'impact de socialisation est important, car la pratique instrumentale collective véhicule des valeurs fortes, telles que l'écoute des autres, l'entraide ou encore le respect qui permettent aux enfants de trouver des repères, d'être valorisés et de s'épanouir.

Les orchestres à l'école participent ainsi à favoriser l'égalité des chances de tous les élèves dans la mesure où ces derniers commencent tous au même niveau avec l'enseignant qui pratiquera également un instrument.

En effet, le but de ce projet est la réussite de tous les enfants par le biais d'une pratique instrumentale collective en milieu scolaire.

La commune met ainsi à disposition de chaque enfant gratuitement un instrument de musique. L'enjeu de ce dispositif vise à permettre à des enfants d'accéder à la culture artistique musicale en toute gratuité et sur un principe d'égalité pour tous. D'ailleurs, il permet de transformer des classes en orchestres dans les établissements scolaires (élémentaires ou collège) et ce pendant 3 ans du CE2 au CM2, faisant ainsi rayonner l'enseignement de la musique sur un bassin de population variée.

Dans la poursuite de leur scolarité au collège, les enfants peuvent continuer de participer à la classe orchestre sur le collège Simone de Beauvoir.

- **Ateliers de sensibilisation mis en place par le CCAM** pour une initiation culturelle et artistique : Le CCAM met en place des ateliers de sensibilisation à destination des élèves de maternelles ou d'élémentaires pendant l'année en cohérence avec la programmation jeune public du CCAM. L'objectif est d'apprendre aux enfants à travers ses ateliers à entrer dans un parcours de spectateur et de les initier aux disciplines artistiques.



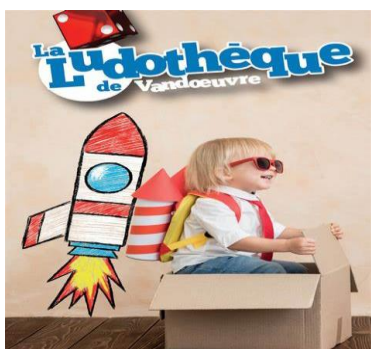
- **Le service des sports** assure un encadrement et des équipements de qualité pour favoriser l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive en proposant une offre sportive la plus accessible possible à tous, en garantissant des moyens de scolarisation les meilleurs possibles à tous les élèves de la commune : faire des temps sportifs un levier éducatif pour travailler la motricité, la responsabilisation, l'épanouissement individuel dans le groupe, en valorisant le sport comme un vecteur de santé et de bien-être, en proposant dès le plus jeune âge une initiation à des activités sportives ou ludiques.

**L'éveil sportif pour la découverte des bienfaits de la pratique d'une activité physique :** Grâce au projet d'éveil sportif mis en place par le service des sports dès le plus jeune âge à partir de 4 ans, ce dernier permet la découverte de la pratique sportive, le développement de son autonomie et la prise de conscience de son corps et des autres enfants.

Ces activités ont pour objectif de sensibiliser les enfants au bienfait de pratiquer régulièrement et dès l'enfance une activité physique pour le bien-être de l'enfant. Elles sont pratiquées sous la forme de petit groupe d'une quinzaine d'enfants, afin de permettre un encadrement adapté à l'âge des enfants.

**Bouge ton mercredi** : Initiation ludique aux activités sportives à travers des ateliers, parcours, match.

Ce dispositif a pour but de favoriser l'accès à la pratique, permet la cohésion sociale, le plaisir de faire du sport. Ces séances ont lieu pendant 2H pour les enfants de 7 à 11 ans.



- **La ludothèque** : Il s'agit d'un lieu ressource pour les nombreux partenaires qui la fréquentent (écoles, IME, associations, MJC, crèches, CMP...) grâce à des accueils réguliers, parfois spécifiques où il leur est possible d'ailleurs d'emprunter des jeux.

Une équipe de professionnelles du jeu et du jouet accompagne chacun des joueurs qui viennent à la ludothèque, en expliquant les règles de jeux, en invitant à la découverte et en sélectionnant le matériel ludique qui est mis à la disposition du public.

Les enseignants peuvent bénéficier de prêts de jeux gratuits tout au long de l'année afin d'aider les enfants à consolider leurs apprentissages scolaire grâce à du matériel varié.

La ludothèque est également partenaire sur des projets spécifiques comme la Fête du Jeu, les Projets pédagogiques autour du jeu



- **La médiathèque** : sur le temps scolaire, elle propose de nombreuses visites à toutes les classes de Vandoeuvre :
  - Visites découverte de la médiathèque ;
  - Visites thématiques (contes, safari lecture, C'est toi l'artiste) ;
  - Visites thématiques autour du musée numérique (L'Antiquité grecque, les animaux dans l'art, Siècles de vie) ;
  - Visites échange de livres.

Elle prête gratuitement en dépôt 200 documents par année à chaque structure éducative qui le souhaite (crèches, BCD, IME).

Elle offre une inscription gratuite pour chaque enseignant dans la limite de 50 documents par emprunt pour un usage professionnel. Des sélections thématiques peuvent être faites.

Elle propose : des visites d'exposition en cours à la médiathèque (en 2022, Gros cornichon) ou des rencontres avec des artistes/auteurs et des actions au long cours avec 3 classes de CP et 2 classe de 3ème dans le cadre du prix des Incorruptibles.

**En dehors du temps scolaire**, l'inscription est gratuite pour tous les Vandopériens. Toutes les animations sont gratuites, sans nécessité d'être inscrit.

Tous les samedis matins, une séance de contes-racontages est proposée aux enfants et à leurs parents, dans le cadre de l'île aux histoires.

33 interventions hors les murs pour les crèches ont lieu.

Sont proposés :

- Des ateliers créatifs (éveil artistique en lien avec le musée numérique) pour les 7-12 ans.
- Des ateliers jeux les mercredis en partenariat avec la ludothèque (6-12 ans).
- Des spectacles, généralement, aux vacances scolaires, pour les familles.

Des enfants suivis par la DRE, d'associations ou de l'IME sont également régulièrement accueillis.



- **Le service Culture :** La Ville de Vandœuvre-lès-Nancy dispose d'un service culturel très engagé dans les projets en direction des enfants. Celui-ci s'appuie notamment sur une école municipale de musique qui reçoit plus de 500 élèves. Les tarifs pratiqués distinguent parfaitement les usagers Vandopériens des extérieurs. Ainsi, les coûts pratiqués tiennent compte du quotient familial et permettent l'adhésion du plus grand nombre.

L'offre culturelle en direction des enfants regroupe 11 ateliers qui sont :

1. L'orchestre à l'école (Animé par l'école municipale de musique).
2. L'atelier « l'île aux histoires » (Animé par les agents de la médiathèque).

Cet atelier réunit en moyenne près de 20 enfants âgés de 0 à 6 ans et 10 parents.

3. L'atelier « formation musicale » (Animé par l'école municipale de musique).

Cette activité s'adresse aux enfants à partir de 7 ans qui peuvent disposer d'une formation sur la fréquence d'une séance par semaine d'une durée d'1h30. En moyenne cet atelier regroupe 197 à 209 enfants.

4. L'atelier « apprentissage d'un instrument » (Animé par l'école municipale de musique).

Cette activité est ouverte à tous les publics à partir de 7 ans et elle réunit entre 352 et 409 élèves.

5. L'atelier « initiation à la formation musicale » (Animé par l'école municipale de musique).

Cet atelier reçoit en moyenne, 18 enfants à partir de 4 ans.

6. L'atelier « chorale pour enfants » (Animé par l'école municipale de musique).

Cet atelier est aussi ouvert aux enfants à partir de 6 ans et aux adolescents. Il accueille entre 12 et 37 participants.

7. L'atelier « musique traditionnelle » (Animé par l'école municipale de musique).

Cette activité s'adresse aux enfants à partir de 8 ans. 14 à 23 enfants fréquentent cet atelier.

8. L'atelier participatif de percussion. Cette activité est assurée durant le festival « Vand'Jazz » organisé par la Ville. Il est organisé en partenariat avec la MJC Étoile. 15 enfants et adolescents réalisent une batucada.

9. L'atelier « ensemble à cordes » (Animé par l'école municipale de musique).

Une dizaine d'élèves des écoles élémentaires participent à cette activité.

10. L'atelier « découverte du monde musical pour les enfants portant un handicap » (Animé par l'école municipale de musique et encadré par des enseignants spécialisés).

Cette activité regroupe entre 4 et 5 enfants porteurs d'un handicap et dure entre 30 et 45 minutes.

11. L'atelier « harmonie du jour » (Animé par l'école municipale de musique).

À partir de 8 ans, entre 16 et 29 enfants d'élémentaire forment 2 harmonies juniors en formation orchestre à vent et percussion.

En marge de ces 11 ateliers, la Ville de Vandœuvre-lès-Nancy propose aux enfants et adolescents des activités culturelles ponctuelles souvent liées à la présence d'artistes, d'expositions ou de grands événements organisés sur la localité. C'est ainsi que 3 à 4 concerts sont régulièrement offerts aux plus jeunes lors des festivités de la Ville. Le domaine du Charmois reçoit 2 à 3 expositions « jeunesse » par an. Ces expositions sont partagées avec les associations de la ville et permettent une fréquentation régulière comprise entre 150 et 250 enfants et adolescents pour chaque semaine que durent ces expositions.

- **Le service jeunesse** : Chargé de la mise en place de la politique municipale jeunesse, le service jeunesse a pour champ d'action principal : la prévention et la volonté de créer un lien de proximité sociale avec les jeunes.

Sur le plan stratégique, 4 axes principaux constituent le champ d'action jeunesse :

1. Le lien social avec le public en difficulté (13-25 ans) : des actions de boxe éducative, de foot ou des créneaux multi activités sont proposés.
  2. L'ouverture sportive et culturelle du public jeune : avec la mise en place des Tickets Jeunes, le développement des cultures urbaines, les activités "Cartes Jeunes" permettant des sorties sportives et culturelles à coût réduit.
  3. Le développement du lien social sur la commune : avec la mise en place de Vandœuvre City Plage.
  4. L'aide à la responsabilisation du public jeune. Les actions réalisées sont le dispositif BAFA territoire.
- **Les MJC Lorraine, Nomade et Etoile** proposent un grand nombre d'activités sur les cycles scolaires encadrées par des professeurs. Des ateliers de cirque, de théâtre sont ainsi proposés régulièrement aux écoles qui peuvent ainsi bénéficier de séances tout au long de l'année.



## **Formations**

### **Les différents temps périscolaires**

Les différents temps périscolaires sont déclarés auprès de la SDJES. Les taux de qualification à respecter sont les suivants :

- 50 % à 80 % des effectifs d'animateurs doivent être constitués d'animateurs qualifiés (BAFA, Brevet d'État d'éducateur sportif, CAP Petite enfance...) ou de personnels de la fonction publique reconnus (animateurs territoriaux, ETAPS, ATSEM).
- Au-delà de 50 % d'animateurs qualifiés, le complément de qualification jusqu'à 80 % peut être constitué avec des animateurs en cours de qualification.

Pour autant, un dialogue régulier et constant avec la SDJES54 permet d'accompagner la commune sur ces questions et contribue à la résolution par le dialogue des problèmes de qualification.

Chaque année, les ATSEM suivent une série de formations permettant un accueil de qualité et une meilleure prise en charge des enfants. Les thèmes déployés portent sur l'accueil des enfants handicapés, le soutien à la parentalité, l'utilisation des extincteurs, la pause méridienne.

Le personnel municipal de la restauration scolaire a été sensibilisé sur les questions du gaspillage alimentaire et les enfants sont associés périodiquement à la mesure du gaspillage.

Des formations BAFA sont également proposées régulièrement par le service jeunesse.

Pour permettre de répondre aux préconisations de la SDJES, les multi sites vont disparaître au profit d'un directeur de site par groupe scolaire. Aussi, chaque école ayant plus de 80 enfants fréquentant le périscolaire sera encadrée par un directeur ayant un BPJEPS. Des formations vont être organisées sur les années à venir pour former des animateurs de façon à leur proposer ce poste.



## L'organisation sur le terrain

### Les structures périscolaires :

Les périscolaires du matin, du midi et du soir sont déclarés en accueil de loisirs au Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Meurthe et Moselle (SDJES). Les structures sont encadrées et animées par des équipes diplômées selon la législation en vigueur. Chacune des structures permet une continuité entre les temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires permettant de répondre aux rythmes et aux besoins des enfants et de leur famille. Ces différents temps s'articulent de la manière suivante :

	7h30	8h30	11h45	13h45	16h30	18h00	18h30
Lundi Mardi Jeudi Vendredi		Accueil périscolaire du matin	École	Restauration scolaire	École	Accueil périscolaire du soir	Prolongation accueil péri du soir
Mercredi		8h00	Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)			18h00	

Temps périscolaire
  Temps scolaire

### Les objectifs principaux des structures périscolaires sont :

- Assurer une bonne continuité entre les familles et les équipes enseignantes
- Favoriser la mise en place d'activités à caractère sportif, culturel, scientifique et citoyen
- Respecter le rythme de l'enfant tout en prenant en compte les besoins des familles (prolongation de l'accueil du soir jusqu'à 18H30)

L'ensemble des accueils périscolaires sont payants et facturés sur la base de l'application d'une tarification en fonction du Quotient familial des familles pour les habitants de Vandœuvre, et d'un forfait fixe pour les extérieurs à la commune.

- 17 sites périscolaires
- 9 restaurations scolaires

### Trois temps d'accueil périscolaire :

Trois temps d'accueil périscolaire sont proposés par la commune pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires

1. Accueil périscolaire du Matin
2. Restauration Scolaire (RS)
3. Accueil périscolaire du soir

**Sur le temps d'accueil du matin :** Plusieurs ateliers calmes (lecture, jeux de société, dessin...) sont mis en place par les équipes d'animation pour mieux accueillir les enfants en raison de l'arrivée échelonnée des enfants.

**Sur le temps d'accueil du soir :** Le temps d'accueil périscolaire qui doit s'inscrire en cohérence avec le projet d'école reste avant tout un temps ludique d'initiation et de découverte.

Les temps périscolaires sont placés sous la responsabilité de directeurs périscolaires.

L'ensemble des sites est déclaré auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports (ex DDCS) pour tous les temps périscolaires.

La commune privilégie la continuité dans la prise en charge, avec du personnel connu des enfants : ATSEM et animateurs périscolaires ancrés sur les écoles.

Des réunions entre animateurs et ATSEM ont lieu très régulièrement pour échanger sur les projets en cours ou à venir.



**Le temps spécifique de la pause méridienne :** La pause méridienne d'une durée de 2 heures a lieu en général de 11h45 à 13h45 (hors horaire échelonné) et est composée d'un temps de restauration scolaire et d'un temps d'animation. Depuis septembre 2022, la fréquentation moyenne est de 1200 élèves.

Le temps de la pause méridienne se veut être un temps calme et de repos sachant que les enfants arrivent sur ce temps déjà agités par la matinée scolaire. Des activités calmes sont proposées aux enfants qui le souhaitent. Ils ont le choix de ne rien faire et de profiter de ce temps calme pour se reposer.

Le repas est un moment convivial pour acquérir certaines règles en particulier d'hygiène comme le lavage des mains avant et après le repas. D'autres règles sont apprises aux enfants comme se tenir correctement à table, respecter la nourriture et ses camarades, vider son assiette en sensibilisant les enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Des plannings sont affichés dans tous les lieux périscolaires avec les propositions d'activités.

De nombreuses associations proposent également des activités aux enfants sur ce temps de midi : association REPONSE, Organéo, le Triporteur, le prestataire de restauration, élèves infirmières dans le cadre du service sanitaire...

Les objectifs pédagogiques poursuivis dans le cadre de la restauration scolaire sont les suivants :

- Apprendre la vie en collectivité et la citoyenneté en favorisant la rencontre, l'échange, l'écoute et le sens civique.
- Rendre l'enfant acteur de son temps périscolaire en choisissant ses activités, en favorisant l'expression et l'imaginaire, en vivant pleinement son temps périscolaire.
- Mettre l'enfant au cœur du projet pédagogique en favorisant l'ouverture à la société, en aidant l'enfant à grandir, en se respectant mutuellement, en créant le lien avec les familles.

Des expositions sont organisées en fin d'année scolaire. Le périscolaire participe aux kermesses des écoles pour faire le lien avec l'école et présenter ainsi les activités et les réalisations des enfants. Des photos des activités sont régulièrement transmises aux familles par le biais de ONE.

Le personnel ATSEM contribue à l'accompagnement des élèves de maternelle dans le cadre de leur parcours éducatif : elles sont présentes sur le temps de la pause méridienne permettant aux enfants de maternelle de ne pas changer d'interlocuteurs et d'avoir ainsi des repères.

Les Agents Territoriaux Spécialisés dans les Écoles Maternelles (ATSEM) sont au nombre de 50 répartis sur 9 écoles maternelles au sein de la Ville.

Chaque école dispose d'une ATSEM par classe pour assister l'enseignant dans la préparation des activités pédagogiques sur le temps scolaire. Depuis la rentrée scolaire de septembre 2022, les ATSEM travaillent 4 jours par semaine, soit 9h30 par jour et 37 h par semaine. Ainsi, elles commencent le matin à 7h30 pour finir à 17h45 avec une pause méridienne de 45 minutes.

## **Les modalités d'inscriptions aux différents temps périscolaires évoluent avec le numérique :**

Le service Affaires Scolaires et Périscolaires se modernise en prenant le tournant de la dématérialisation des procédures administratives rendue possible grâce à la mise en place du projet de Ville numérique au sein de la commune.

Cette dématérialisation a pour mission de simplifier et de faciliter l'accès des parents d'élèves aux inscriptions périscolaires en un seul clic. En effet, le lien famille-mairie est renforcé et répond davantage aux besoins et attentes des parents en vue de la modernisation de l'administration.

Pour cela, la commune de Vandœuvre a mis en place le Portail Famille à la rentrée de 2020. Les familles peuvent ainsi procéder directement aux inscriptions scolaires et périscolaires de leurs enfants. Les modifications de planning sont également possibles sur ce portail à condition de respecter les délais et conditions prévues au règlement intérieur des activités périscolaires.



## **La Restauration Scolaire**

La ville de Vandœuvre propose un service de restauration scolaire tous les jours de classe dans toutes les écoles.

Ainsi, chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, les enfants scolarisés dans les écoles publiques de Vandœuvre peuvent déjeuner dans l'un des 9 restaurants scolaires de la ville.

La pause méridienne permet aux enfants de déjeuner de manière apaisée, autour d'un repas équilibré. Ils bénéficient également d'animations adaptées à ce temps de pause. Les enfants sont encadrés par une équipe d'animateurs diplômés BPJEPS, BAFD ou BAFA qui leur propose avant ou après le repas des activités telles que des jeux de société, des travaux manuels, des activités sportives, des jeux extérieurs, des animations proposées par des associations...

La ville a souhaité proposer deux services de restauration de manière à réduire le nombre d'enfants par service et leur permettre de manger dans un espace plus calme.

Les centres de loisirs bénéficient de l'espace de restauration du Parc des Sports avec les agents de restauration de la commune pour permettre ainsi une continuité de service sur les mercredis et les vacances scolaires. Le prestataire pour les repas est le même pour les centres de loisirs de façon à assurer une homogénéité dans les pratiques.

La ville privilégie une restauration collective responsable et durable afin de garantir des produits de qualité avec plus de produits bio, locaux et non transformés. La commune impose à son prestataire de fournir au moins 40 % de produits bio et locaux dans ses menus.

Le marché de restauration collective comprend la restauration en crèche et les restaurants scolaires. Les accueils de loisirs du mercredi et des vacances ont le même prestataire par convention.

Le prestataire de restauration scolaire a mis en place avec le soutien de la commune un plan national nutrition santé pour lutter contre la surcharge pondérale.

Une diététicienne est chargée de l'élaboration des menus en respectant le grammage par tranche d'âge.

Le périscolaire met en place des forums pour faciliter un temps d'échange entre les animateurs et les enfants. Ce temps d'échange vise à sensibiliser et à prévenir les enfants des bienfaits des produits locaux, de manger équilibré et varié pour la santé physique et morale des enfants.

Une bonne alimentation favorise le bien-être de l'enfant au niveau de la croissance et de la santé de l'enfant.

Dans le cadre de l'opération de lutte contre le gaspillage alimentaire, la commune a lancé une démarche partenariale associant anti gaspillage et solidarité par la mise en place d'une tournée des sites de Restauration Scolaire organisée par les agents de l'épicerie solidaire.

Ainsi, cette opération a pour objectif que le CCAS puisse récupérer les denrées alimentaires non consommées et réutilisables grâce au respect de la chaîne du froid au profit de ses bénéficiaires. Ces denrées sont redistribuées gracieusement aux bénéficiaires afin d'en faire profiter les plus démunis.

En 2023, ce sont plus de 1200 enfants qui fréquentent les restaurations scolaires de Vandœuvre tous les jours.

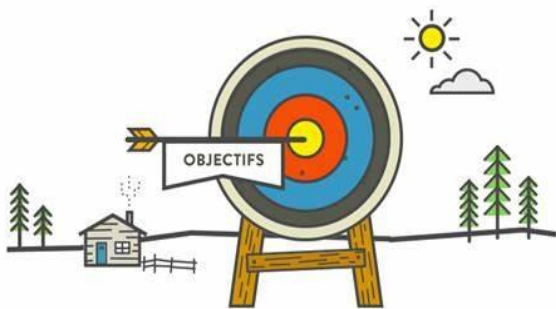
La commune de Vandœuvre est confrontée à une hausse des effectifs en restauration scolaire. Cette hausse s'explique en partie par la loi Égalité et Citoyenneté qui garantit le droit en restauration scolaire pour tous comme un droit fondamental en supprimant le critère de refus pour les personnes sans activité.

Ce constat rappelle l'importance de réviser la capacité d'accueil des sites de restauration scolaire en augmentant la superficie d'accueil de ces derniers. La création d'un nouveau site de restauration scolaire est prévue au sein de l'école élémentaire Jeanne d'Arc.

Une étude est en cours pour la restauration scolaire du village.

Pour faire face à cette augmentation des effectifs, deux services ont été mis en place sur toutes les restaurations scolaires permettant ainsi de réduire le bruit. Les enfants mangent ainsi dans le calme. Une restauration a été créée sur l'école Jean Pompey permettant aux enfants de maternelle de rester sur place dans un lieu plus paisible que le PSVN.





## Les objectifs du PEDT 2023-2026

Le PEDT est construit autour de 4 axes stratégiques qui sont la clef de voûte de l'action éducative commune.

Le PEDT vise à assurer la complémentarité éducative des différents temps mis à disposition des enfants et concourir à la réussite scolaire pour tous.

L'enfant réalise son cheminement vers l'âge adulte sur différents lieux (son domicile familial, à l'école, dans les structures périscolaires et associatives, dans la ville...), sur différents temps (temps familial, scolaire, périscolaire), avec différents acteurs (les parents, les enseignants, les agents municipaux, les associations, les clubs...), mais aussi à travers le dialogue et le respect de ses camarades de classe.

Les actions proposées et développées par l'ensemble des partenaires du PEDT visent à garantir une meilleure cohérence et articulation entre les différents temps de l'enfant et entre les différents acteurs.

L'offre éducative proposée sur les temps périscolaires et extra scolaires doit être définie en lien avec les projets d'école afin de permettre une complémentarité capable de répondre aux besoins des enfants et des différents acteurs.



### **Axe 1 : Favoriser le bien-être de l'enfant en construisant un environnement épanouissant**

La Mairie de Vandœuvre souhaite garantir à chaque enfant et chaque jeune un parcours éducatif épanouissant, cohérent et développer son bien être sur tous les temps de vie.

Le PEDT de Vandœuvre réaffirme la place centrale de l'école et de l'éducation pour acquérir des compétences, apprendre à réfléchir et s'approprier le vivre ensemble.

#### Les orientations prioritaires :

- Améliorer le bien-être des enfants
- Respecter le rythme de l'enfant en prenant en compte son cadre de vie et son environnement
- Participer à la bonne santé des enfants et développer l'éducation à la santé
- Promouvoir les loisirs comme un acte éducatif et favoriser les pratiques artistiques, culturelles et sportives.
- Développer la sensibilisation au développement durable.

## 1. Actions visant à améliorer le bien-être des enfants :

- La ville de Vandœuvre soutient matériellement les écoles en :
  - allouant chaque année plus de 14 % de son budget à l'éducation soit 5 220 000 euros en fonctionnement. Elle alloue des moyens financiers à chaque école pour garantir un bon fonctionnement et ainsi contribuer à améliorer la scolarité de chaque enfant en leur permettant d'avoir accès aux meilleures conditions possibles en terme de scolarisation. Chaque école reçoit un budget de 47 € par enfant en maternelle et de 49€ par enfant en élémentaire. A cela s'ajoute une participation de la commune pour les frais pharmaceutiques, les transports. Ainsi, la volonté politique de la commune de Vandœuvre consiste à mettre en œuvre tous les moyens possibles et à sa disposition pour assurer les mêmes opportunités de réussite à tous les élèves.
  - mettant à disposition des écoles une ATSEM par classe y compris dans les classes de GS dédoublées. Ce dispositif représente un effort important de la part de la commune.
- Un vaste plan de développement des équipements numériques est en cours dans toutes les écoles de Vandœuvre. Ce plan a permis l'installation d'Écrans Numériques Interactifs (ENI) dans toutes les classes des écoles élémentaires de Vandœuvre non équipées de TBI sur l'année 2022. L'installation de la fibre sur toutes les écoles a été finalisée en 2022. Pour les écoles maternelles, l'année 2023 permettra d'équiper les écoles de vidéoprojecteurs.
- La ville a fait l'acquisition de 24 tablettes périscolaires qui permettent une sécurisation des données et surtout de renforcer la sécurité des enfants. Cette nouvelle organisation a en effet pour but de sécuriser les enfants en accordant aux équipes encadrantes d'accéder directement aux informations nécessaires à chaque enfant et en temps réel. Ce dispositif permet également le partage de certaines données entre la mairie et les encadrants pour faciliter la prise en charge des enfants. Sans oublier que ces tablettes permettent aux référents de toutes les écoles de pointer les présences des enfants sur toutes les activités périscolaires et ainsi, vérifier si l'enfant doit être présent ou pas.
- La ville met à disposition de toutes les écoles un Environnement Numérique de Travail (ENT ONE) c'est-à-dire un espace d'échanges et de collaboration. Ce portail propose divers outils aux enseignants, élèves, et parents accessibles par internet : cahier de liaison, ressources pédagogiques, photos de travail en classe.... L'enjeu est de contribuer au rapprochement entre les familles et les écoles en favorisant l'implication des parents dans le suivi du travail des enfants, en facilitant la communication avec l'équipe éducative.
- Un audit sur les toitures et sur les problèmes énergétiques est en cours sur toutes les écoles.
- Le plan de lutte contre la chaleur estivale a permis de réduire et filtrer la chaleur notamment lors de fortes périodes caniculaires au sein des bâtiments par la généralisation dans chacune des écoles de stores extérieurs (BSO) permettant de réduire la température de plusieurs degrés.
- La ville de Vandœuvre a lancé un vaste programme de végétalisation des cours d'école et désimperméabilisation des sols et bâtiments: deux écoles ont déjà bénéficié d'aménagements de leurs cours d'école. Ces travaux permettent de répondre aux enjeux d'adaptation au changement climatique tout en redéfinissant les usages de la cour au service de l'éducation et du bien-être des enfants. La transformation des cours permet d'offrir de l'ombrage et de la

fraîcheur durant les périodes les plus chaudes. Ces projets sont effectués après consultation des enseignants pour tenir compte des usages de chaque école.

- Par ailleurs, la ville est très attentive à la qualité de l'air dans les écoles : pour ce faire, elle a déployé un plan d'actions spécifique en vérifiant la qualité de l'air dans les classes grâce à la présence de capteurs de CO2 dans toutes les écoles, en utilisant des produits ménagers adaptés, en achetant des fournitures et mobiliers limitant la présence de polluants.
- La ville de Vandœuvre a souhaité également créer des espaces sans tabac devant les écoles, à la demande des parents. Ces espaces sont effectifs sur les écoles Paul Bert et Charmois. Cette démarche va être étendue à toutes les écoles. En parallèle, un courrier est distribué aux familles pour les sensibiliser sur les dangers de la fumée pour les enfants et des actions sont mises en place avec la ligue contre le cancer dans les écoles.
- La sécurité des abords des écoles est privilégiée avec la mise en place d'agents de sécurité écoles pour assurer les traversées piétonnes.

## **2. Actions visant à respecter le rythme de l'enfant en prenant en compte son cadre de vie et environnement**

- La journée de l'enfant en école maternelle est adaptée : l'accueil des enfants de 3 à 6 ans dans les services périscolaires représente un enjeu majeur. C'est par une articulation sur mesure entre le temps scolaire et périscolaire que les enfants parviennent à instaurer des rituels et des repères. La ville propose un accueil adapté dans toutes les écoles maternelles : les locaux sont aménagés dans le respect des conditions de sécurité. Le mobilier présent ainsi que le matériel pédagogique sont adaptés à l'âge des enfants. Le personnel est qualifié et les ATSEM assurent le temps de restauration pour permettre une meilleure prise en charge des enfants. Une ATSEM par classe est mise à disposition des enseignants. Sur le temps périscolaire, les animateurs organisent des activités variées et adaptées à la tranche d'âge des moins de 6 ans.
- Un accompagnement de qualité et adapté pour les enfants ayant des particularités est assuré par la mise en place de Projets d'Accueils Individualisés (PAI) et par des rencontres fréquentes entre les ATSEM, animateurs et directeurs périscolaires.
- Une harmonisation des règles de vie sur les temps scolaire et périscolaire est recherchée. Un temps de travail à la pré-rentrée est organisé dans chaque école entre le directeur, les enseignants, ATSEM et animateurs. Les règles de vie sont affichées. Dans le cadre du périscolaire, un règlement périscolaire délimite un cadre de gestion strict et des règles communes.

## **3. Actions visant à développer l'éducation à la santé**

- Des actions de prévention de la santé dans les écoles ont lieu sous différentes formes : des actions de sensibilisation aux enjeux de la nutrition ont lieu avec le prestataire de la restauration scolaire. L'éducation à la santé s'effectue par la mise en place d'animations en lien avec le prestataire des repas pour favoriser la découverte culinaire et le goût. Ainsi, des ateliers thématiques sont organisés autour de la sensibilisation et de la découverte d'aliments variés et à l'ouverture aux diversités de traditions culinaires.

Des interventions ont lieu également avec les élèves infirmières de l'IFSI : elles sont chargées de proposer des animations sur l'alimentation, sur les bienfaits du sport.

- Des actions de lutte contre le harcèlement scolaire et les tensions entre enfants sont proposées. Le programme PHARE va être mis en place sur toutes les écoles élémentaires. Des actions telles que « les paraboleurs » vont être proposées par la commune.
- En complément de nombreuses manifestations sportives sont développées en direction des enfants (semaine olympique, ...) permettant la découverte de la pratique sportive, le développement de son autonomie et la prise de conscience de son corps et des autres enfants.
- Le permis piéton est organisé dans les écoles avec le soutien de la police municipale.
- Le projet vélo à l'école permet aux enfants de savoir rouler de manière autonome et sécurisée. 11 classes bénéficient tout au long de l'année scolaire d'interventions dispensées par le VTT club de Villers-lès-Nancy dans la cour de l'école puis en extérieur.
- Dans 6 écoles maternelles situées en réseau d'éducation prioritaire REP et QPV, la Ville organise la distribution de petits déjeuners grâce au financement du Ministère de l'Education Nationale et de l'opération « Petits déjeuners ».

#### **4. Actions visant à promouvoir les loisirs comme un acte éducatif et à favoriser les pratiques artistiques, culturelles et sportives**

- Les enfants et jeunes sont autorisés à avoir du temps pour eux, de laisser libre cours à leur imaginaire et leurs choix. Ils ont par exemple le choix des activités au périscolaire, le choix des activités pratiquées dans le cadre de leurs loisirs avec une proposition d'offre diversifiée sur la ville. Les enfants participent à la création de programme d'activités.
- Toutes les écoles de Vandœuvre bénéficient des cours des ETAPS : de nombreuses activités sportives sont ainsi dispensées aux enfants pour leur faire découvrir le sport et promouvoir ainsi les activités physiques.
- La Ville propose des visites, expositions (Blasons, Centenaire R. Pouille, etc...), des manifestations permettant aux enfants et jeunes de s'ouvrir à différentes formes artistiques et à découvrir le patrimoine culturel de la Ville. Des concerts sont régulièrement proposés par le service culture de la ville.

#### **5. Actions visant à développer la sensibilisation au développement durable**

- Sensibilisation au développement durable : en développant une pratique écologique sur tous les temps de l'enfant. Quelques exemples :
  - Déploiement de nouveaux éclairages avec des LED sont déployés dans toutes les écoles.
  - Mise en place du tri dans les écoles.
  - Visite de la forêt urbaine avec adoption d'un arbre.
- Sensibilisation au gaspillage alimentaire : la ville de Vandœuvre est soucieuse de réduire le volume des déchets dans ses restaurations scolaires. Plusieurs animations sont organisées

autour de l'alimentation et du gaspillage. Une commission « menus » fait participer les enfants pour donner leur avis et déguster de nouvelles recettes. Les enfants proposent également des menus pour leurs camarades. Cela suppose également des actions sur le comportement des enfants avec l'initiation du goût, le manger équilibré.

Lutter contre le gaspillage alimentaire est un acte citoyen, solidaire et responsable\_: des opérations contribuent à la réalisation des objectifs fixés par la commune en mobilisant différents partenaires. La démarche ORGANE0 en lien avec la Métropole a été entreprise sur le Groupe scolaire de Brabois et de Brossolette dans l'objectif de réduire les déchets alimentaires en sensibilisant les enfants et les animateurs. Cette démarche a consisté à réaliser une opération de pesées avant et après la mise en place des actions de sensibilisation auprès des enfants, du personnel d'animation, de restauration scolaire, ainsi qu'une opération de compostage réalisée conjointement avec les animateurs et les enfants. Les résultats de ces opérations sont plutôt positifs et attestent de l'adhésion de l'ensemble des acteurs du projet.

Un travail important sur les commandes de repas a également été entrepris de façon à ne commander que le nombre exact de repas pour les enfants présents. Une obligation de décommander les réservations de cantine avant le jeudi midi a été mise en place pour éviter les repas inutiles.

- La ville souhaite valoriser les produits du terroir en invitant dans les écoles des producteurs locaux. Une diététicienne du prestataire de restauration anime également des ateliers (dégustation, vélo à smoothie, équilibre alimentaire).



## **Axe 2 : Réduire les inégalités en accompagnant les enfants dans la construction de leurs parcours**

La situation de pauvreté des enfants impacte les conditions de vie des familles fragilisées sur le plan financier, culturel et social. La crise sanitaire est venue aggraver la situation pour de nombreux foyers, en particulier pour les familles monoparentales.

La mobilisation des acteurs en faveur de la lutte contre les inégalités permet de faciliter l'accès des enfants à l'éducation sous toutes ses formes et de favoriser la réussite scolaire.

A travers le projet éducatif, la ville de Vandœuvre s'engage également à agir en faveur des inégalités scolaires, sociales et culturelles dès le plus jeune âge.

La commune de Vandœuvre propose une offre associative, éducative, culturelle et sportive diversifiée et accessible à tous, notamment en faveur des jeunes.

### Les orientations prioritaires :

- Simplifier les démarches et à donner l'accès aux services au plus grand nombre
- Promouvoir des pratiques éducatives nouvelles pour responsabiliser et autonomiser les enfants.
- Garantir les mêmes chances de réussites à tous les enfants
- Favoriser l'inclusion des enfants
- Apprendre la vie en collectivité et la citoyenneté
- Permettre aux jeunes de devenir acteur et de s'ouvrir sur leur ville et le monde

## 1. Actions visant à simplifier les démarches et à donner l'accès aux services au plus grand nombre:

- La ville de Vandœuvre a souhaité simplifier les démarches administratives des familles en développant l'accès à un espace numérique sécurisé et accessible 24H/24, le Portail Famille. A partir de cet outil facilitateur, les parents peuvent procéder en ligne à la réservation et à l'inscription de leurs enfants pour l'ensemble des activités périscolaires. Ce portail permet également de procéder aux préinscriptions scolaires et périscolaires.
- La ville consacre une attention particulière aux familles ne disposant pas de ressources nécessaires pour accéder aux sports, aux loisirs, à la culture ou encore à la restauration scolaire en mettant en place des tarifs adaptés.
- Au niveau sportif :
  - Afin de permettre un accès au sport à tous les enfants et jeunes, la Ville propose également les PASS Sport, les tickets jeunes et des stages sportifs au Parc des sports pendant les vacances scolaires.
  - La ville met à disposition des écoles l'ensemble de ses installations sportives.
- Au niveau de la découverte des activités sportives proposées par le service sport, un des objectifs consiste à faire découvrir le sport en tant que jeu à travers les valeurs qui en découlent de respect, d'entraide, d'écoute, de solidarité dans l'effort et d'esprit d'équipe.
- Les activités permettent de sensibiliser les enfants au respect des règles du jeu, des éducateurs sportifs et des installations. Un travail est effectué par les éducateurs sportifs en lien avec les enseignants sur la construction du projet pédagogique afin de rendre la pratique du jeu dans le sport ludique et accessible au plus grand nombre.

## 2. Actions visant à promouvoir des pratiques éducatives nouvelles pour responsabiliser et autonomiser les enfants

- Utilisation du jeu comme moyen pédagogique et éducatif: Activités proposées par la ludothèque : « J'apprends en jouant ». Un tarif pour les familles vandopériennes est pratiqué. Certaines écoles de Vandœuvre se rendent à la ludothèque, des prêts de jouets sont également possibles. La ludothèque organise une fois par an la « Fête du jeu » en mai, en lien avec d'autres partenaires.
- Les éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) de la ville interviennent pour et avec l'Éducation Nationale pendant le temps scolaire. Ils interviennent sur différents cycles d'activités durant toute l'année pour une pratique sécurisée.
- Les parcours éducatifs sur le temps scolaire en lien avec les services culture et sports : la ville propose aux enseignants une offre élargie à la culture, aux sports et d'autres thèmes complémentaires aux projets de l'école. Ce partenariat a pour vocation de créer les meilleurs conditions d'apprentissage et d'enrichir les projets éducatifs.

Pour ce faire, la ville finance tous les déplacements intra Vandœuvre. Le service culture présente de nombreuses offres à travers le CCAM. Ce dernier met en place de nombreux ateliers de sensibilisation à destination des élèves de maternelles et élémentaires en cohérence avec la programmation jeune public. L'objectif est d'apprendre aux enfants à travers ces ateliers à entrer dans un parcours de spectateur et de les initier aux disciplines artistiques.

Des activités sont également proposées par la médiathèque ou encore les MJC.

- Les Stages de Remises à Niveaux (RAN) permettent à des enfants qui en ont besoin de revoir des notions essentielles pendant les vacances scolaires en petits groupes.

### **3. Actions visant à garantir les mêmes chances de réussite à tous les enfants**

- Le Dispositif de Réussite Éducative (DRE) permet d'accompagner dans le cadre d'un parcours individualisé les enfants et adolescents habitant dans un quartier prioritaire de la ville ou scolarisés dans un établissement REP. L'enjeu est de parvenir à surmonter les obstacles qui s'opposent à la réussite du jeune par une approche globale.
- Des ateliers autour du plaisir de la lecture sont organisés dans le cadre de l'accueil périscolaire par l'association Réciprocité et le DRE. Ces ateliers permettent d'accompagner les apprentissages scolaires en favorisant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.
- Les écoles en REP accueillent les enfants dès 2 ans pour pouvoir favoriser l'intégration, l'acquisition du langage, le développement et la socialisation dès le début de la première scolarité. La ville participe à cet engagement en mettant à disposition des écoles une ATSEM par classe.
- A la rentrée 2023, un dispositif Notre Ecole Faisons Là Ensemble (NEFLE) va se mettre en place sur l'école maternelle du Charmois pour accueillir des enfants en TPS et favoriser un dialogue et des ateliers à destination des familles.
- L'attention portée à l'accueil et à l'adaptation des petits constitue un point d'ancrage essentiel pour la suite du parcours de l'enfant. Pour cela, la ville de Vandœuvre a mis en place, conjointement avec les écoles, un accompagnement à la scolarisation des 2-3 ans en lien avec les directeurs d'école. Cette action passerelle repose sur l'organisation des visites pour les enfants en crèche dans les écoles situées à proximité des structures. L'objectif est de favoriser l'intégration de l'enfant dans sa future école. Lors des inscriptions scolaires, les directeurs d'école invitent les enfants à venir découvrir leur nouvelle école.
- Toutes les écoles en REP bénéficient du dédoublement des classes de GS, CP et CE1 pour une meilleure prise en charge des enfants par les enseignants.
- Les orchestres à l'école en REP permettent à des enfants d'apprendre un instrument de musique sur 3 ans (CE2, CM1 et CM2).

## 4. Actions visant à favoriser l'inclusion de tous les enfants

- Dans le but de favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap, la ville de Vandœuvre a des classes Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS). La Ville soutient ces classes en leur allouant un budget spécifique. Les enfants issues de ces unités peuvent être accueillis sur les temps périscolaires.
- Des classes de l'Institut Médico-Educatif (IME) de Vandœuvre sont également accueillies au sein des écoles publiques de la Ville. Les élèves et leurs encadrants peuvent bénéficier du service de restauration scolaire. Des projets sont montés en commun entre les classes IME et les autres classes de l'école où elles sont implantées.

## 5. Actions visant à apprendre la vie en collectivité et développer l'autonomie

- Les activités périscolaires favorisent la socialisation et la découverte : les enfants apprennent à vivre ensemble, doivent respecter des règles de vie en collectivité
- Des actions sont proposées aux jeunes pour les accompagner vers l'autonomie : le projet « mon école est un théâtre » permet aux enfants de découvrir le milieu de la culture en déplaçant la classe de son environnement.
- Les écoles élémentaires proposent le conseil des élèves qui peuvent ainsi recueillir leurs opinions et proposer des améliorations pour la vie en collectivité
- La semaine olympique permet de faire découvrir la non-violence dans le sport et l'entraide
- Les classes transplantées : la ville offre chaque année aux élèves de CM2 la possibilité de partir une semaine en classe découverte (classe de neige, classe de mer ou classe de découverte) avec une participation des familles en fonction de leurs revenus.

Cette expérience permet à chaque enfant de s'extraire de son école pour s'ouvrir sur le monde, partager des moments privilégiés, gagner en indépendance et faire l'expérience de la vie en collectivité.

## 6. Actions visant à permettre aux jeunes de devenir acteur et de s'ouvrir sur leur ville et le monde

De nombreuses actions sont mises en place pour favoriser la mobilité des jeunes, la découverte du vivant.

- les ateliers de « la main à la pâte » pour découvrir la culture scientifique : le Centre pilote 54 "La main à la pâte" du Grand Nancy accueille des classes des écoles de Vandœuvre-lès-Nancy. Ce dernier, intégré à la Maison de la Science, au sein de l'INSPE et de l'Université de Lorraine, est un véritable pôle disposant de ressources appropriées pour permettre la mise en œuvre d'actions particulièrement pertinentes en faveur d'une science vivante et accessible. La commune de Vandœuvre subventionne 12 classes par an.
- Les classes découvertes permettent aux enfants de s'ouvrir sur le monde et de partager des moments privilégiés
- le permis piétons pour les CE2 organisé par la police municipale



Consciente que l'épanouissement et le bien-être de la population de Vandœuvre passent par des loisirs de qualité, structurés et fondés sur le lien social, la commune a développé une politique importante de soutien à la vie associative, aux structures culturelles, sportives

Parallèlement, elle organise l'accessibilité au plus grand nombre par des tarifications adaptées (gratuité de la Médiathèque Jules Verne, tarification de l'école de musique en fonction des quotients familiaux) et le développement de dispositifs d'adhésions facilités (carte jeune (5-20 ans, adhésion au nouveau dispositif d'aide départemental aux loisirs).



### **Axe 3 : Soutenir les actions de la communauté éducative au service du parcours de l'enfant**

Le PEDT de Vandœuvre porte une conception de l'éducation dont le périmètre dépasse celui de l'école. Il prend en compte la complémentarité des apprentissages et des expérimentations. Pour favoriser la réussite éducative de l'enfant et du jeune, il est nécessaire d'avoir une vision plus large et plus englobante que la réussite scolaire.

L'éducation des enfants est de la responsabilité première des familles et ensuite de l'Éducation Nationale, notamment sur le volet formation des enfants. Cependant, la commune et le mouvement associatif jouent un rôle au travers de leurs accueils et des dispositifs mis en œuvre. Il s'agit de sensibilisation, de découverte, d'accompagnement et/ou de fixation d'un cadre de vie commun.

#### Les orientations prioritaires :

- Conforter les liens avec l'école / créer un partenariat constructif avec les écoles.
- Adapter la journée de l'enfant en maternelle notamment.
- Créer un lien de confiance et un partenariat constructif avec les familles.
- Garantir la cohérence des parcours des enfants et des jeunes.
- Développer la cohésion entre les différents acteurs de la communauté éducative.
- Encourager les parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires

## **1. Actions visant à conforter les liens avec l'école**

- La Ville développe des projets communs entre le scolaire et le périscolaire comme par exemple : la grande lessive, les kermesses communes, la création d'un journal avec l'Est des Écoliers...
- La Ville perpétue le partenariat avec l'Éducation Nationale (EN) en :
  - Étant présent à tous les conseils d'école (au moins une personne, le plus souvent un élu et une personne du service scolaire et périscolaire),
  - Entretien des liens quotidiens entre les enseignants et le service scolaire et périscolaire,
  - Participant à des rencontres régulières avec l'IEN.
- Les écoles en REP accueillent les enfants dès 2 ans pour pouvoir favoriser l'intégration, l'acquisition du langage, le développement et la socialisation dès le début de la première scolarité. La ville participe à cet engagement en mettant à disposition des écoles une ATSEM par classe.

## **2. Actions visant à adapter la journée de l'enfant en école maternelle**

La journée de l'enfant est adaptée en école maternelle notamment au niveau de l'accueil des petits :

- mobilier adapté,
- ATSEM dans chaque classe qui assure également la restauration scolaire,
- activités proposées adaptées y compris au niveau du périscolaire.

## **3. Actions visant à créer un lien de confiance et un partenariat constructif avec les familles :**

Un lien de confiance et un partenariat constructif sont créés avec les familles. L'ouverture des lieux d'accueil et la compréhension de leur fonctionnement sont facilités. La qualité de l'accueil des familles est améliorée et la communication avec les parents est renforcée en :

- les conviant aux portes ouvertes, ateliers ;
- remettant en mains propres les livrets scolaires lors de rencontres enseignants/parents.

## **4. Actions visant à garantir la cohérence des parcours des enfants et des jeunes**

Des actions passerelles entre la petite enfance, la maternelle, l'élémentaire et le collège sont également développées pour garantir la cohérence des parcours des enfants et jeunes en :

- organisant des transitions entre les Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE) et les écoles (temps d'échanges, visites) ;
- assurant un suivi lors du passage de cycle (visite de l'école élémentaire, collège)
- harmonisant des pratiques pédagogiques, actions communes
- accompagnant les enfants et les parents lors des grands changements de cycle.

Le lien entre les actions communales et les apprentissages scolaires, les projets d'écoles est garanti par la mise en place de projets pédagogiques en lien avec les projets d'école.

## **5. Actions visant à développer la cohésion entre les différents acteurs de la communauté éducative**

La cohésion entre les différents acteurs de la communauté éducative est accentuée par le développement :

- De la connaissance du PEDT
- de la communication notamment par la création d'espaces d'échanges et la mise en place d'un environnement numérique partagé (ONE).
- du partenariat entre la ville, les MJC et les associations par le biais de rencontres et d'élaboration de projets communs.

## 6. Actions visant à encourager les parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires

Les parcours éducatifs sur les temps scolaire et périscolaire sont encouragés par :

- La mise à disposition de l'ensemble des installations sportives aux écoles et les activités proposées par les ETAPS ;
- Les classes transplantées : qui permettent à tous les élèves de CM2 de partir ;
- Le périscolaire : Temps éducatif sur les 3 temps périscolaires avec de nombreuses activités qui facilite la vie des familles et constitue un lieu de partage et de respect.



### **Axe 4 : Soutenir la fonction parentale et forger la citoyenneté**

Les enfants d'aujourd'hui deviennent les adultes citoyens de demain.

Les parents sont les premiers éducateurs et leur rôle est très important dans les apprentissages, l'épanouissement et la socialisation d'un enfant.

Il est également nécessaire d'apprendre le fonctionnement démocratique de la société, développer l'autonomie et la compréhension du respect des règles sociales.

Développer la citoyenneté implique une démarche transversale à l'ensemble des pédagogies intervenant sur le temps de l'enfant. Les intervenants communaux ou associatifs devront être attentifs au respect de la laïcité, au développement de l'estime de soi, de la confiance en soi, de l'empathie, la tolérance et celui de la pensée critique. Vivre ensemble représente bien plus que l'acceptation des différences, c'est l'enrichissement d'un socle culturel commun et républicain.

Il convient donc de développer l'aide à la parentalité en favorisant l'implication des parents dans les différents temps de la journée de l'enfant, en accompagnant les parents à comprendre les grands enjeux de l'enfance.

Les orientations prioritaires :

- Affirmer la place des familles / favoriser le dialogue avec les parents.
- Développer l'aide à la parentalité et les partenariats éducatifs. (co éducation)
- Comprendre et faire vivre les diversités et favoriser la mixité entre enfants
- Construire une identité citoyenne
- Encourager le civisme et le respect de la tolérance

### **1. Actions visant à affirmer la place des familles, favoriser le dialogue**

- Favoriser le dialogue avec les familles se traduit par des projets tels que les petits déjeuners à l'école ou les cafés des parents permettant aux écoles d'accueillir les familles avec des moments

dédiés et propices pour favoriser le dialogue et les échanges entre les familles et le personnel présent au sein des écoles.

Les familles sont souvent invitées et associées pour vivre, partager les joies de leurs enfants. Le développement de la relation école-famille présent dans de nombreux projets d'école a pour objectif de permettre aux parents de comprendre et d'appréhender le fonctionnement et les spécificités de l'école notamment au niveau des apprentissages. (Place du langage, rôle du jeu...)

De nombreuses écoles impliquent pleinement les parents dans leur projet d'école en les incitant à participer à la vie de l'école via des actions. Par exemple à travers la semaine du jeu en favorisant la participation des parents à la vie de l'école par le biais du jeu, en proposant aux parents un petit déjeuner afin de favoriser un moment convivial d'échange au sein de l'école entre les parents et le personnel de l'école.

En effet, les objectifs poursuivis consistent à favoriser une implication de tous les parents d'élèves en donnant une image positive de l'école. Pour cela, il est prévu de faire des liens entre l'école et la maison (invitation des parents en classe), d'associer les parents des nouveaux élèves à la préparation de la rentrée, d'inviter les parents à l'école pour partager des moments de vie et de classe.

Le périscolaire favorise l'implication et l'accompagnement des enfants sur les différents temps périscolaires. Un grand nombre d'actions sont mises en place pour informer les parents des conditions d'accueil de leur enfant, ainsi que l'organisation du dispositif.

Les réalisations des enfants et les plannings d'activités sont communiqués aux familles par ONE très régulièrement.

Des portes ouvertes sont organisées chaque année permettant ainsi de faire découvrir les lieux de restauration et de périscolaire ainsi que les activités proposées. Les parents peuvent échanger avec les animateurs.

## **2. Actions visant à développer l'aide à la parentalité et les partenariats éducatifs**

- Le dispositif de l'OEPRE : c'est un dispositif financé par le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Education Nationale.

Il vise à favoriser l'intégration des parents d'élèves allophones.

Les formations ont pour objectif de permettre l'acquisition du français, la connaissance des valeurs de la République, ainsi que la connaissance du fonctionnement et des attentes de l'école.

Une enseignante de français au collège Simone de Beauvoir et diplômée en français langues étrangères, accueille les parents pour la deuxième année consécutive, le jeudi après-midi de 14h à 16h en période scolaire.

L'atelier se déroule au sein des locaux de l'école Paul Bert, dans une salle jouxtant l'inspection et mise à disposition par la commune de Vandoeuvre.

Chaque semaine, le dispositif accueille une douzaine de parents issus de 6 nationalités différentes.

- Le dispositif NEFLE mis en place sur l'école du Charmois maternelle dès la rentrée 2023 permettra d'améliorer l'équité du service public d'éducation, et de contribuer à un climat scolaire plus épanouissant. Ce projet permet de réunir les regards et les jugements de tous ceux qui fréquentent les établissements afin de mieux définir le projet pédagogique et de créer une dynamique collective autour de l'école. Cet accueil des élèves de TPS dans un cadre adapté favorisera la co-éducation et le partenariat. Les priorités de ce projet sont la réduction des inégalités, le bien être des élèves pour parvenir ensemble à la réussite de tous en favorisant la relation école-famille et les différents partenariats.
- Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) permettent un partage d'expérience entre parents et un soutien aux familles
- La semaine de la parentalité permet de mettre en lumière des actions autour de la parentalité (actions gratuites et ouvertes à tous : conférences, ateliers, groupes de discussion...).

### **3. Actions visant à comprendre et faire vivre les diversités, et favoriser la mixité entre enfants**

- La lutte contre les discriminations et le harcèlement scolaire est encouragée ainsi que le bien vivre ensemble : projet PHARE de l'Education Nationale proposé dans toutes les classes, projet les paraboleurs proposé par la commune visant à sensibiliser sur le cyber harcèlement
- Des projets favorisant la mixité filles garçons sont développés dans les écoles : rédaction d'une nouvelle « égalité filles/garçons, conférence organisée par le réseau CONFKID, projets et activités au quotidien
- la mixité sociale est favorisée : Les orchestres à l'école permettent aux enfants de devenir de véritables acteurs de la vie culturelle de la commune, du département. L'orchestre à l'école valorise la mixité sociale et culturelle des différentes nationalités présentes sur le territoire de la commune.

D'autres activités proposées par le service culture contribuent à valoriser la richesse du multiculturalisme, comme les ateliers participatifs pour tous, les ateliers de travail autour du langage. En effet, ces ateliers de travail autour du langage se caractérisent par la traduction de texte ou de chanson avec l'aide des élèves et des parents pour investir toutes les langues de la population.

La mixité sociale est favorisée et la diversité culturelle et linguistique des enfants et des parents est valorisée. La semaine des langues est organisée. Un projet de mobilité ERASMUS pour les enseignants est proposé. Des cours de Français Langues Etrangères (FLE) sont dispensés aux familles demandeuses.

Enfin, les ateliers de rencontre avec des artistes ou des auteurs (livre, BD) permettent un échange multiculturel lors des différentes programmations culturelles des services de la ville. Par exemple, la médiathèque organise des ateliers de rencontre avec des auteurs étrangers, ou encore des artistes musiciens de tous pays lors d'un festival (CCAM, Festival Vand'influences ou Vand'Jazz).

#### 4. Actions visant à construire une identité citoyenne

- Le respect des droits et des devoirs est valorisé tant au niveau scolaire que périscolaire ou extrascolaire. Les enfants et jeunes sont ainsi sensibilisés au respect des différences.
- Les valeurs de la tolérance, la solidarité et le respect des autres sont promues. Les intervenants communaux et associatifs devront être attentifs au respect de la laïcité, au développement de l'estime de soi, de la confiance en soi, de l'empathie, de la tolérance et de la pensée critique.

#### 5. Actions visant à encourager le civisme et le respect de la tolérance

- Le Conseil Municipal d'Enfants (CME) : ce dispositif permet de poser la place de l'enfant comme acteur de sa ville, de l'implication dans les projets communaux. Le développement de la citoyenneté passe par la promotion des valeurs de la République, moteurs de la laïcité.

Le CME a été mis en place par la commune depuis janvier 2019 et est piloté à présent par le service des affaires scolaires. Cette instance de représentation et de participation des enfants vandopériens concerne les enfants scolarisés dans les classes de CM1 et CM2. Des réunions mensuelles ont lieu au sein de la Médiathèque. Un rapport détaillant les travaux du CME fait l'objet d'une présentation aux élus lors du conseil municipal de juin. L'animation des réunions du CME est assurée par une animatrice périscolaire.

Les principaux objectifs éducatifs poursuivis par le CME sont d'initier à la vie politique locale, responsabiliser les enfants dans leur construction de projets, compléter leur éducation civique et morale.

Les activités sportives participent à la cohésion et à la mixité en facilitant l'accès au plus grand nombre par une offre d'activité riche et diversifiée quel que soit leur environnement familial et social.

Les objectifs poursuivis sont le développement de l'autonomie, la motricité, l'épanouissement individuel et collectif, découverte et passerelle vers les nombreux clubs sportifs de la commune.

Un des axes des projets d'école consiste à faire de l'école, un lieu au sein duquel les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble tout en s'ouvrant à la richesse diversifiée des cultures étrangères

- De nombreux projets permettant aux enfants et jeunes de s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle ils vivent sont proposés notamment par le biais de rencontres intergénérationnelles :
  - jeux entre les scolaires et les résidents de l'EHPAD
  - lecture de 4 ouvrages par les résidents de la maison de retraite « les jardins du Charmois »
  - lectures de contes dans le cadre du périscolaire
  - échanges de cartes de vœux entre les enfants du périscolaire et les résidents de l'EHPAD
  - partages.

**Vivre ensemble engage des savoirs, savoirs faire et savoirs être. Cela représente bien plus que l'acceptation des différences, c'est l'enrichissement d'un socle culturel commun et républicain.**

**La commune développe et soutient les partenariats avec les associations locales à destination des familles visant à développer le bien-être des enfants, à conforter et aider les parents dans leur rôle. Cela concerne leur vie quotidienne mais aussi leurs interrogations et responsabilités face à l'école.**



## Enrichissement de la réflexion

Issus du travail collectif conduit lors de l'élaboration du précédent PEDT, les 4 axes éducatifs "favoriser le bien-être des enfants", "réduire les inégalités", "soutenir les actions de la communauté éducative" et "soutenir la fonction parentale et forger la citoyenneté" restent la clef de voûte de l'action éducative commune.

L'ensemble des acteurs souhaite en réaffirmer la force et prolonger l'effort entrepris sans pour autant négliger de nouveaux sujets qui ont fait l'objet d'un travail approfondi en groupes de travail.

Les principales thématiques retenues ont fait l'objet d'un intérêt particulier, dans la phase de réflexion menée avec les représentants du COFIL du PEDT et dans les préoccupations des professionnels, des parents et des enfants.

Les 3 thématiques retenues répondent directement aux orientations éducatives du PEDT et permettront de poursuivre une action éducative concrète et durable. Elles seront bien entendu développées tout au long de ce PEDT 2023-26.



### **Transition écologique / développement durable :**

Dans le cadre du PEDT, il s'agira de sensibiliser, former, éduquer les enfants et les jeunes à cette thématique. L'approche éducative de l'écologie est une priorité qui ne devra pas ignorer les enjeux sociaux et environnementaux du sujet. Une déclinaison autour de l'éco-citoyenneté, l'environnement ou le développement durable est souhaitée.

Les propositions qui émanent du groupe de travail sont les suivants :

- Accentuer le tri dans les écoles notamment au niveau du papier. Les enseignants et les parents demandent que les enfants soient associés à cette démarche : ils peuvent sortir les cartons de tri dans les containers.
- Accentuer la sensibilisation à la sobriété énergétique, ex : lumières à éteindre le soir, ordinateurs à fermer le soir...
- Développer les projets de jardins partagés avec le périscolaire (ex : à Jeanne d'Arc maternelle, Jean Pompey, Paul Bert).
- Poursuivre les projets d'école dehors. Les parents souhaiteraient que ce projet soit prolongé en école élémentaire quand il démarre en maternelle.
- Poursuivre les actions pour la qualité de l'air : mise en place des capteurs CO<sub>2</sub>, expliquer aux enfants la démarche.

- Développer les plantations et poursuivre les projets de végétalisation des cours d'école.
- Poursuivre la mise en place des BSO : réduction notable de la température quand il y a des températures élevées.
- Poursuivre les "Petits Déjeuners" dans les écoles REP : volonté d'éduquer les enfants à bien manger du local et des fruits et les légumes de saison.
- Développer des ateliers artistiques avec de la récupération : sur le périscolaire par exemple.

Aujourd'hui, les initiatives sont déjà légion : partir en classe de découverte, jardiner à l'école, composter, bien manger et prendre soin de soi, lutter contre le gaspillage alimentaire, trier les déchets, favoriser la sobriété énergétique... Elles doivent encore s'enrichir pour aller plus loin et marquer davantage le quotidien.

De son côté, la réglementation évolue : loi sur la qualité de l'air, loi Égalim. Elle fixe de nouvelles obligations aux collectivités qui les intègrent dans leurs pratiques.

Plus que jamais l'écologie est une thématique incontournable.



Insultes, brimades, bousculades sont parfois le quotidien des enfants et des jeunes, victimes de leurs pairs. Les conséquences du harcèlement sont graves et peuvent entraîner une véritable spirale de l'échec et du renoncement.

L'institution scolaire, les collectivités territoriales et les associations multiplient leurs efforts pour lutter contre le

harcèlement scolaire.

Le Gouvernement a adopté de nouvelles mesures.

Le PEDT participe activement aux initiatives locales pour endiguer ce fléau.

Les conclusions de ce groupe de travail sont les suivantes :

- Travailler sur un "lexique". Plusieurs thèmes y seront abordés (les émotions, le vocabulaire, l'attitude). Le but serait d'aider les enfants à communiquer correctement et éviter les dérives.
- Proposer des ateliers relaxation (sophrologie). L'enfant doit apprendre à comprendre, connaître et maîtriser son état physique, morale et affectif.
- Mettre en avant le programme PHARE proposé par l'Éducation Nationale (campagne de sensibilisation non au harcèlement / Cyber harcèlement). Concernant la campagne de sensibilisation, chaque acteur ayant signé la charte se doit de participer à un concours avec des petites vidéos (type scénette) pour dénoncer ces situations. Le périscolaire pourrait également y participer et ces vidéos seraient diffusées via ONE pour sensibiliser les familles.

Les participants souhaitent mettre en avant "la bienveillance" les uns envers les autres afin d'accepter l'autre malgré les différences : religion, physique, handicap, différence d'âge ou de niveau ...





## **Mixité filles / garçons :**

Quelles soient relatives au genre, au social, à l'économique ou aux territoires, les mixités nous disent toujours quelque chose sur notre capacité à faire ensemble.

Les stéréotypes de genre peuvent influencer de façon inconsciente sur le comportement des enfants, des élèves, des citoyens et conditionner les pratiques éducatives et ce, dès le plus jeune âge. Il est donc essentiel d'agir pour mettre en œuvre une réelle égalité fille-garçon.

Les mixités sociales désignent la présence simultanée en un même lieu de personnes appartenant à des catégories socioprofessionnelles, à des cultures, à des nationalités ou des tranches d'âge différentes. Elles concernent tous les domaines de la vie sociale et de l'éducation.

Cette connaissance renforce la confiance en soi et prépare les enfants et les jeunes à vivre d'autres rencontres.

Les propositions issues du groupe de travail sont les suivantes :

### **Favoriser la mixité lors des temps de jeux sportifs :**

- Inciter les garçons à partager des jeux dits féminins : cerceau, corde à sauter, marelle...
- Veiller à la parité lors de la désignation des capitaines d'équipes et lors de la constitution.
- Instaurer des temps de partage du terrain de foot et/ou du ballon entre les groupes.
- Mettre en place une activité sur la danse pour tous.
- Promouvoir des jeux collectifs qui ne sont pas basés sur la force de l'enfant (-mettre en valeur le travail déjà réalisé dans les clubs sportifs et le service des sports sur le sujet).

### **Faciliter le libre accès aux jeux quel que soit le genre et aménager l'espace :**

- Remplacer les boîtes de jeux roses ou bleues.
- Mélanger les déguisements filles/garçon.
- Laisser la liberté de choix aux enfants, sans forcément forcer l'inversion filles/garçons.

### **Promouvoir les valeurs de tolérances, de solidarité, de respect :**

- Mettre en place de débats citoyens.
- Favoriser l'écoute et le respect des opinions de chacun.

### **Accompagnement à la coéducation :**

- Café des parents avec des conférences sur le thème des jeux non genrés et de l'éducation non genrée.
- Conférence des enseignants sur l'éducation non genrée.

### **Garantir la cohérence des parcours enfants et jeunes :**

- Mettre en place des actions sur des personnages historiques ou scientifiques hommes ou femmes.
- Faire présenter des métiers associés à un genre par des femmes et des hommes

# PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES AXES, OBJECTIFS ET ACTIONS

## DU PEDT 2023-26

### Axe 1

#### FAVORISER LE BIEN ÊTRE DE L'ENFANT EN CONSTRUISANT UN ENVIRONNEMENT EPANOUISSANT

Objectifs opérationnels / orientations éducatives	Actions	Contenu de l'action	Bilan / Données chiffrées / outil d'évaluation
Améliorer le bien-être des enfants	➤ Soutenir matériellement les écoles	Une ATSEM par classe en maternelle. Budget alloué aux écoles maternelles et élémentaires Sorties intra Vandoeuvre financées par la commune	Nombre d'ATSEM, montant du budget
	➤ Education au Numérique	ENI dans toutes les classes Tablettes périscolaires pour fiabiliser les pointages des enfants et les données ENT ONE	Taux d'équipement en ENI Nombre de tablettes numériques Nombre de classes utilisant ONE
	➤ Etude sur les bâtiments scolaires	Rénovation thermique des bâtiments : Brossolette. Rénovation des toitures. Mise en place progressive de BSO dans toutes les classes exposées au soleil pour réduire la chaleur en été	Nombre de projets
	➤ Végétalisation des cours d'école	Désimperméabilisation : Création d'espaces ombragés Îlots de fraîcheur	Nombre de projets
	➤ Qualité de l'air dans les écoles	Capteurs CO2 dans toutes les classes : amélioration de la qualité de l'air	Nombre de projets
	➤ Entrées sans tabac devant les écoles	Espaces délimités sans tabac devant les écoles	Nombre de projets
	➤ Sécurité des abords des écoles	Mise en place d'agents de sécurité écoles pour assurer la traversées piétonnes	Nombre d'écoles concernées

Objectifs opérationnels / orientations éducatives	Actions	Contenu de l'action	Bilan / Données chiffrées / outil d'évaluation
Respecter le rythme de l'enfant en prenant en compte son cadre de vie et environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accueil différencié entre maternelles et élémentaires pour le périscolaire et la restauration scolaire</li> <li>➤ Présence des ATSEM sur le temps de restauration scolaire</li> <li>➤ Mise en place d'espaces temps calmes et de la sieste</li> <li>➤ L'enfant est acteur de son temps périscolaire</li> </ul>	<p>limiter le nombre d'acteurs sur la journée</p> <p>Choix des activités, temps de repos</p>	<p>Effets sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le comportement</li> <li>• La concentration</li> <li>• La fatigue</li> </ul> <p>Opinion des parents et enfants</p>
	Assurer un accompagnement de qualité et adapté pour les enfants ayant des particularités	Mise en place des PAI (Projet d'Accueil Individualisé) Rencontre ATSEM / animateurs	Nombre de PAI Nombre de rencontres
	Harmonisation des règles de vie sur les temps scolaire et périscolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Temps de travail à la pré-rentrée entre les Directeurs, animateurs et ATSEM</li> <li>➤ Affichage des règles de vie</li> <li>➤ Règlement périscolaire avec cadre de gestion strict et règles communes</li> </ul>	Effets sur les comportements (concentration ; fatigue)

Objectifs opérationnels / orientations éducatives	Actions	Contenu de l'action	Bilan / Données chiffrées / outil d'évaluation
Développer l'éducation à la santé	Lutter contre le harcèlement et tensions entre enfants.	<p>Programme PHARE (plan de prévention du Harcèlement à destination des Écoles) : volonté d'améliorer le climat scolaire</p> <p>Cyber harcèlement : projet Molo Molo sur le Web CM1/CM2</p> <p>Travail avec les étudiants en Médecine à l'école élémentaire du Charmois sur le harcèlement, les émotions, l'empathie.</p> <p>Organiser des forums, mettre en place des ateliers sur le thème des émotions pour aider les enfants à mieux les gérer.</p>	Bilan des Conseil d'école. Ressenti des enfants
	Favoriser la pratique sportive.	Classe dehors Semaine Olympique : découvrir les bienfaits du sport – classe olympiques	Écoles Charmois et Jules Ferry
	Proposer des actions autour de l'éducation à la santé sur le temps scolaire.	Permis piétons. Rouler à vélo. Petits Déjeuner dans les écoles REP/QPV. Ateliers de coéducation parentale au Charmois sur le thème de la santé et nutrition	Nombre de projets et d'enfants concernés
	Proposer des animations sur le temps de restauration scolaire pour favoriser le goût et la découverte culinaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Diététicienne – Animations avec les producteurs locaux</li> <li>➤ Ateliers avec infirmières sur le temps périscolaire : travail sur la nutrition, équilibre alimentaire</li> <li>➤ Portes ouvertes de la restauration scolaire</li> </ul> <p>Forum au niveau du périscolaire</p>	Nombre d'animations Incidence sur le comportement
	Développer l'autonomie, l'émancipation, l'entraide	➤ Mets tes baskets : entraide et collaboration	Nombre d'écoles concernées
	Découvrir la non-violence dans le sport	Semaine olympique	Nombre d'enfants concernés

Objectifs opérationnels / orientations éducatives	Actions	Contenu de l'action	Bilan / Données chiffrées / outil d'évaluation
Promouvoir les loisirs comme un acte éducatif et favoriser les pratiques artistiques, culturelles et sportives	Permettre aux enfants d'avoir du temps pour eux, laisser libre cours à leur imaginaire et leurs choix.	Projets pédagogiques incluant la possibilité de participer ou non aux activités et de choisir les activités au périscolaire Offre diversifiée Création de programmes d'activités par les enfants Temps calmes pour les petits	Opinion des enfants, parents.  Comportements des enfants.
	Plan mercredi pour offrir un temps éducatif de qualité	Planning d'activités diversifiées	Nombre d'enfants
	Complémentarité éducative des temps périscolaires	Projets pédagogiques périscolaires offrant une grande liberté spatiale et décisionnelle pour les enfants	Incidence sur le comportement de l'enfant
	Promouvoir les activités physiques	ETAPS du parc des sports. Projet autour des JO 2024. Classes olympiques : valeurs du sport	Des activités sont proposées dans l'ensemble des structures de la ville.
	S'ouvrir à différentes formes artistiques et découvrir le patrimoine culturel de la ville.	Visites, expositions proposées par la ville (Blasons, Centenaire R. Pouille, etc...) Concerts proposés par service culture	Nombre de visites
Développer la sensibilisation au développement durable	Sensibiliser au développement durable  Développer une pratique écologique dans tous les temps de l'enfant  Sensibiliser au gaspillage alimentaire	Animation SODEXO sur le goût, les recettes cuisine. Formation des agents de restauration scolaire Actions avec Organeo sur les restaurations scolaires Inciter les enfants à goûter Donner le choix sur la quantité de nourriture Tri dans les écoles	Nombre d'animations - suivi des commissions menus.
	Mieux connaître son environnement	Visite de la forêt urbaine Adoption d'un arbre	Nombre de classes concernées

## Axe 2

### REDUIRE LES INEGALITES EN ACCOMPAGNANT LES ENFANTS DANS LA CONSTRUCTION DE LEURS PARCOURS

Objectifs opérationnels / orientations éducatives	Actions	Contenu de l'action	Bilan / Données chiffrées / outil d'évaluation
Simplifier les démarches et permettre l'accès au plus grand nombre aux services et activités de la ville	Accéder au plus grand nombre aux services et activités par la mise en place du Portail Famille	Accès 24 h/24 Formation aux familles	Nombre de connexions  Taux de recouvrement
	Proposer des tarifs adaptés pour les activités périscolaires	Nombre de tranches important pour le calcul tarifaire du périscolaire	
Promouvoir des pratiques éducatives nouvelles pour responsabiliser et autonomiser les enfants	Faciliter l'accès au sport, à la culture et aux loisirs Tarification spécifique mise en place pour les actions sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ PASS SPORT</li> <li>➤ Activités PSVN pendant les vacances, stages sportifs</li> <li>➤ MJC</li> <li>➤ Activités proposées par la Médiathèque</li> </ul>	Nombre d'activités
	Projets mis en place par le CCAM (Centre Culturel André Malraux), MJC	Mon école est un théâtre Atelier de sensibilisation mis en place par le CCAM pour initiation culturelle et artistique	Nombre de projets et incidence sur les enfants
	Stages de réussite pendant les vacances scolaires	Dispositif permettant de revoir les notions essentielles pendant les congés scolaires en petit groupe  Meilleure prise en charge des enfants en nombre restreint pour une remise à niveau des acquis	Nombre d'enfants concernés  Nombre de stages proposés
	Utilisation du jeu comme moyen pédagogique et éducatif.	Activités proposées par la ludothèque : j'apprends en jouant  Semaine du jeu – Fête du jeu en mai  Lien entre les personnes âgées et jeu de mémoire	Nombre d'activités Opérations des enfants

Objectifs opérationnels / orientations éducatives	Actions	Contenu de l'action	Bilan / Données chiffrées / outil d'évaluation
Garantir les mêmes chances de réussite à tous les enfants	Développer les actions en faveur de la réussite éducative avec le Dispositif de Réussite Éducative (DRE) pour apporter un soutien aux familles en aidant les enfants en difficulté  Prendre en charge la difficulté scolaire par le biais du DRE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Activités pour la maîtrise de la langue, apprentissage de la langue, gestion des émotions</li> <li>➤ Activités mises en place par le DRE}</li> <li>➤ Accompagnement réalisé par référente de parcours</li> <li>➤ Livret Parcours inclusif</li> </ul>	Nombre d'actions Nombre d'enfants
	Accompagner les apprentissages scolaires en favorisant l'apprentissage de la lecture et l'écriture	Sur le périscolaire, ateliers autour du plaisir de la lecture : Réciprocité, ateliers DRE	Nombres de projets sur le périscolaire favorisant la lecture
	Préscolarisation des enfants de 2 ans en REP	Accueil des TPS	
	Projet NEFLE (Notre Ecole Faisons là Ensemble)	Lien famille - enfants	
	Organisation des classes avec dédoublement des GS – CP – CE1 en REP et une ATSEM par classe en maternelle	Meilleure prise en charge des enfants	Nombre d'ATSEM et de classes dédoublées
	Proposer des sorties à la Médiathèque, des projets scientifiques, les ateliers "la main à la pâte"	Animations Médiathèque dans les écoles	
	Classes orchestres en REP	Programme sur 3 ans des CE2 – CM1 – CM2	Nombre de classes concernées
Favoriser l'inclusion des enfants	Scolarisation des enfants en situation de handicap en vue de faciliter leur inclusion	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire)</li> <li>➤ Accueil des classes de l'IME (Instituts Médico-Éducatifs) sur 4 écoles</li> <li>➤ Accueil des enfants de l'IME sur les temps de restauration scolaire</li> </ul>	Nombre d'enfants
	Favoriser la mixité sociale et valoriser la diversité culturelle et linguistique des enfants et des parents	Semaine des langues Projet de mobilité ERASMUS pour les enseignants	

Objectifs opérationnels / orientations éducatives	Actions	Contenu de l'action	Bilan / Données chiffrées / outil d'évaluation
Apprendre la vie en collectivité et développer l'autonomie	Favoriser la socialisation et la découverte	Apprendre à vivre ensemble, attitude des enfants au périscolaire	Effets sur les comportements
	Favoriser des actions pour accompagner les jeunes vers l'autonomie	Mon école est un théâtre : faire sortir la classe de son environnement, égal accès aux pratiques et œuvres culturelles, émancipation	
	Conseil des élèves	Proposer des améliorations pour la vie en collectivité	Opinion des enfants
	Classes découvertes en CM2	Expériences de la vie en collectivité et gagner de l'indépendance et la valeur du partage	
	La Semaine Olympique	Découvrir la non violence dans le sport et l'entraide	
Permettre aux jeunes de devenir acteur et de s'ouvrir sur leur ville et le monde	Favoriser la mobilité des jeunes et découverte du vivant S'ouvrir sur le monde, partager des moments privilégiés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Classes découverte des CM2 : autonomie, découverte du monde</li> <li>➤ Ateliers main à la pâte pour découvrir la culture scientifique</li> <li>➤ Mise en place du permis piétons pour les CE2 par la police municipale</li> </ul>	<p>Nombre d'enfants</p> <p>Qualité des sorties, des activités</p> <p>Effets sur les comportements</p>



**Axe 3****SOUTENIR LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE AU SERVICE DU PARCOURS DE L'ENFANT**

Objectifs opérationnels / orientations éducatives	Actions	Contenu de l'action	Bilan / Données chiffrées / outil d'évaluation
Conforter les liens avec l'école	Développer des projets communs / scolaires / périscolaires.	La grande lessive. Les kermesses communes écoles / périscolaires. L'Est des Écoliers : travail avec les écoles et le périscolaire	Nombre de projets communs avec sondage des directeurs périscolaires.
	Perpétuer le partenariat avec l'EN (Éducation Nationale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présence à tous les Conseils d'écoles du service</li> <li>➤ Liens avec les enseignants et le service</li> <li>➤ Rencontres régulières avec IEN</li> </ul>	Nombre de Conseils d'écoles
	Préscolarisation des enfants de 2 ans sur les écoles en REP et QPV	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faciliter la scolarisation</li> </ul>	Nombre d'enfants inscrits
Adapter la journée de l'enfant en école maternelle	Accueil adapté pour les petits	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mobilier adapté</li> <li>➤ ATSEM dans toutes les classes de maternelle et qui assurent la restauration scolaire</li> <li>➤ Activités proposées</li> <li>➤ Périscolaire avec une organisation adaptée</li> </ul>	Conséquences sur les enfants
Créer un lien de confiance et un partenariat constructif avec les familles	Faciliter l'ouverture des lieux d'accueil, faciliter la compréhension du fonctionnement des accueils Améliorer la qualité de l'accueil des familles	Dispositifs encourageant la préscolarisation des 2 ans Portes ouvertes, ateliers pour aider à l'utilisation du Portail Famille Remise en mains propres des livrets scolaires pour renforcer la communication avec les parents	Comportement des enfants

Objectifs opérationnels / orientations éducatives	Actions	Contenu de l'action	Bilan / Données chiffrées / outil d'évaluation
Garantir la cohérence des parcours des enfants et des jeunes	Développer des actions passerelles entre la petite enfance, la maternelle, l'élémentaire et le collège.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Transition entre EAJE et écoles</li> <li>➤ Assurer un suivi lors du passage de cycle (visite de l'école élémentaire, collège)</li> <li>➤ Harmonisation des pratiques pédagogiques, actions communes</li> <li>➤ Accompagner les enfants et les parents lors des grands changements de cycle</li> <li>➤ Transition entre les EAJE et les écoles maternelles</li> </ul>	Opinions des parents
	Garantir le lien entre les actions communales et les apprentissages scolaires, les projets d'écoles	Projets pédagogiques en lien avec les projets d'école	Tableau de suivi rempli par les responsables périscolaires
Développer la cohésion entre les différents acteurs de la communauté éducative	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faire connaître le PEDT</li> <li>➤ Développer la communication entre les acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en place d'un environnement numérique partagé : ONE</li> <li>➤ Créer des espaces d'échanges</li> </ul>	Opinion des parents
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer le partenariat avec les MJC et les associations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rencontres entre le service scolaire et les MJC</li> </ul>	Nombre de projets en lien entre les deux structures
Encourager les parcours éducatifs sur les temps scolaire et périscolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre-à disposition des écoles l'ensemble des installations sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Activités proposées avec ETAPS</li> </ul>	Nombre d'activités et de classes concernées
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les classes découvertes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Tous les élèves de CM2 partent en classes de découverte chaque année</li> </ul>	Nombre de classes Thématiques des classes découverte
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le périscolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Temps éducatif sur les 3 temps périscolaires avec de nombreuses activités qui facilite la vie des familles et constitue un lieu de partage et de respect</li> </ul>	Nombre d'enfants fréquentant le périscolaire

**SOUTENIR LA FONCTION PARENTALE ET FORGER LA CITOYENNETÉ**

Objectifs opérationnels / orientations éducatives	Actions	Contenu de l'action	Bilan / Données chiffrées / outil d'évaluation
Affirmer la place des familles et favoriser le dialogue avec les parents.	Développer des cafés des parents et les rencontres avec les familles	Échanges sur un thème particulier (ex. à Brossolette sur le thème des écrans : impacts sur la santé, cyberharcèlement, jeux vidéo... Bien manger à Paul Bert	Nombre de cafés / rencontres Tableau de suivi
	La Semaine des Parents : ouverture de l'école aux parents pour assister aux apprentissages	Découverte du milieu scolaire et des apprentissages	Nombre de parents concernés
	Accompagnement des sorties, ouverture de l'école aux parents visite de l'école, Participation des parents à des activités scolaires	Participation aux : ➤ Petits Déj. ➤ Jeux de société ➤ Semaine du jeu ➤ Goûters d'anniversaire ➤ Lien famille / école renforcé, connaissance des apprentissages	Nombre de parents Opinions des parents Analyses relations école / parents
	Lien périscolaire / famille / mairie / école	Actions pour informer les familles au périscolaire : portes ouvertes Mise en place du Portail Famille avec aide du service ONE : outil de communication principal avec les familles	Nombre d'actions
	Accompagner les parents à comprendre les grands enjeux de l'enfance	Développer l'estime de soi, la confiance en soi, la tolérance, l'empathie	Effets sur les comportements, épanouissement des enfants
	Favoriser l'implication des parents dans les différents temps de la journée de l'enfant	Echanger sur la scolarité des enfants	

Objectifs opérationnels / orientations éducatives	Actions	Contenu de l'action	Bilan / Données chiffrées / outil d'évaluation
Développer l'aide à la parentalité et les partenariats éducatifs (Coéducation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ OEPRE (Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants)</li> <li>➤ Semaine de la parentalité</li> <li>➤ LAEP (Lieu d'Accueil Parents – Enfants)</li> <li>➤ DRE : accompagnement de l'enfant par la mise en place d'un soutien familial</li> <li>➤ NEFLE</li> </ul>	<p>Partage d'expérience, de vécu...</p> <p>Réorientation des parents vers association, soutien, écoute</p> <p>Services adaptés pour accompagner les parents proposés par la Mairie</p> <p>Accompagnement à la scolarité</p>	<p>Nombre de famille fréquentant ces dispositifs</p> <p>Nombre de projets</p>
	Promouvoir l'action des associations locales / MJC	Intégrer les associations dans les écoles et le périscolaire Activités MJC avec l'école	Nombre de projets
	Accompagnement à la coéducation	Ateliers avec les parents sur le sommeil, l'alimentation, les écrans à Charmois maternelle (projet NEFLE)	Nombre d'ateliers Nombre de parents
Comprendre et faire vivre les diversités  Favoriser la mixité entre enfants	Lutter contre les discriminations, harcèlement scolaire Vivre ensemble	Projet PHARE proposé dans toutes les classes en élémentaire Projet les paraboleurs	Nombre de séances
	Promouvoir les projets favorisant la mixité filles / garçons	Conférence Jeanne d'Arc élémentaire organisée par le réseau Confkid Encourager la mixité dans les projets, activités, cours d'école Rédaction d'une nouvelle "égalité filles/garçons" Jean Macé élémentaire	Nombre de projets Effets sur les comportements
	Mettre en place un processus d'inclusion pour les enfants en situation d'handicap et favoriser leur inclusion	Formation du personnel Sur-encadrement	Arrive-t-on à encadrer les enfants pouvant s'inclure dans un processus d'inclusion ?
	Valoriser la richesse du multiculturalisme en favorisant la mixité	Orchestre à l'école Travail autour du langage Ateliers de rencontre avec artistes, auteurs Projet ERASMUS Semaine des langues Cours de Français Langues Etrangères (FLE)	Bilan et retour des animations

Objectifs opérationnels / orientations éducatives	Actions	Contenu de l'action	Bilan / Données chiffrées / outil d'évaluation
Construire une identité citoyenne	Valoriser le respect des droits et des devoirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Disposer d'un règlement commun pour le périscolaire et l'école</li> <li>➤ Sensibiliser les enfants et les jeunes au respect des différences</li> </ul>	Effets sur les comportements
	Promouvoir les valeurs de tolérance, de solidarité et de respect de l'autre	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Établir des plannings d'activités au périscolaire, volonté de construire des projets communs</li> <li>➤ Susciter l'esprit citoyen</li> <li>➤ Développer l'ouverture vers les cultures : <ul style="list-style-type: none"> <li>- CME</li> <li>- Ateliers au Charmois élém. avec des étudiants étrangers</li> </ul> </li> </ul>	Satisfaction des enfants
Encourager le civisme et le respect de la tolérance	Participation aux cérémonies commémorative  Planning d'activités constructif de projets au périscolaire	CME Participation du CME au 08 Mai <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Commémoration et visite de l'Hôtel de Ville</li> <li>➤ Développer des projets intergénérationnels <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Travail avec les étudiants étrangers sur les continents et les cultures au Charmois élémentaire</li> </ul> </li> </ul>	Nombre d'enfants concernés Effets sur les comportements  ➤ Projet de l'école du Charmois avec les Résidents du Charmois Nombre d'étudiants
	Développer les projets intergénérationnels pour permettre à l'enfant de s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle il vit	Jeu avec l'EHPAD et les scolaires Lecture de conte Partages avec les seniors	Nombre de projets



## Plan mercredi et présentation des accueils de loisirs



### **Plan Mercredi**

La commune de Vandœuvre est attentive à la qualité des activités proposées les mercredis ou pendant les vacances. Aussi, elle souhaite s'inscrire dans « le plan mercredi ». Ce plan encourage les villes à développer des activités riches et diversifiées en favorisant la pratique d'activités éducatives, artistiques, culturelles, sportives, écologiques, techniques et scientifiques.

La labellisation « plan mercredi » garantit aux familles la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels.

L'objectif principal du Plan mercredi est d'offrir aux enfants qui fréquentent les accueils de loisirs un temps éducatif de qualité.

Les objectifs du PEDT et ceux du Plan mercredi convergent parfaitement vers ce niveau d'exigence.

Les centres de loisirs de Vandœuvre offrent des projets artistiques, des jardins pédagogiques, des activités sportives.

Les accueils du « plan mercredi » doivent permettre un accueil de qualité aux enfants en situation de handicap. Dans cette démarche d'inclusion de tous les enfants, la ville accueille dans ses centres de loisirs ainsi que sur les temps périscolaires et la restauration scolaire, des enfants porteurs de handicap. Ainsi, des enfants de l'IME sont accueillis dans des classes des écoles de Vandœuvre et mangent à la restauration scolaire.

Adapté aux enfants, cet accueil permet une socialisation, une progression et une intégration à la structure tout en offrant aux familles une cohérence éducative.

Les accueils de loisirs veillent à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires (respect du rythme de l'enfant, convergence des valeurs éducatives, communication renforcée avec les familles).



## Les Accueils de loisirs :

Sur la commune de Vandœuvre, 4 associations portent des accueils de loisirs sans hébergement :

1. Club Arlequin
2. MJC ETOILE
3. MJC Lorraine
4. MJC Nomade

Une convention d'objectifs et de moyens est mise en place entre la ville et ces associations pour apporter un concours financier de ces accueils.

### Accueils de loisirs des mercredis : 3 – 11 ans

Les accueils de loisirs du mercredi sont portés par les 3 MJC qui accueillent entre 150 et 200 enfants.

#### ➤ Les grands objectifs

- Développer l'autonomie de l'enfant et sa socialisation pour favoriser son épanouissement.
- Développer sa capacité d'agir pour devenir un citoyen actif : l'enfant acteur de ses loisirs, de la vie du centre, découverte et ouverture.
- Développer la confiance en soi et permettre l'expression individuelle au sein du collectif en tenant compte des besoins et attentes de chacun, en respectant son rythme et en lui permettant de se construire des repères.
- Soutenir la fonction parentale.

#### ➤ Implantation et locaux

Les MJC se répartissent sur le territoire de la commune dans 3 quartiers bien distincts. Si la proximité géographique peut être un choix pour certaines familles, d'autres peuvent faire le choix, également, de la structure dans la continuité des activités auxquelles l'enfant est amené à participer au cours de l'année.

Ainsi, la MJC Étoile se situe au cœur du quartier Vand'Est dans le QPV ; la MJCCS Nomade située dans le quartier du Charmois est dans la ZFU et la MJC Lorraine située à proximité de la Mairie (quartier Lorraine) organise son accueil de loisirs sur le plateau de Brabois, à l'espace Prévert.

Chaque MJC dispose de locaux mis à disposition par la commune dans lesquelles elle organise ses activités, dont l'accueil de loisirs. Elles ont la possibilité de solliciter la commune pour disposer des installations spécialisées à titre ponctuel ou régulier tel que les équipements sportifs, culturels...

### ➤ **Le public – écoles concernées**

Les enfants fréquentant les accueils de loisirs sont majoritairement scolarisés sur la ville. Chaque structure, du fait de son emplacement et de ses actions accueille une mixité de population issue de groupes scolaires différentes.

Ils sont accessibles à tous les publics sans distinction, et favorise l'accueil d'enfants porteurs de handicap.

### ➤ **Implantation de la journée**

De manière générale, les accueils de loisirs sont ouverts toute la journée, de 8h à 18h.

Différents temps sont organisés, selon l'âge des enfants, visant à respecter leur rythme et leurs besoins :

- Temps d'accueil échelonné le matin.
- Temps d'activité le matin.
- Temps libre avant le repas.
- Temps de restauration.
- Temps calme, de sieste après le repas selon l'âge des enfants.
- Temps d'activité de l'après-midi.
- Temps de départ échelonné des enfants, selon les besoins des familles.

### ➤ **Activités pratiquées sur les accueils de loisirs**

Les MJC favorisent différents types d'activités en lien avec leurs projets et selon les périodes de l'année. Activités physiques et sportives, Activités manuelles ou créatives, Activités artistiques et culturelles, Activités scientifiques et techniques, Activités autour de la lecture, de l'écriture, Jeux de société, Jeux de stratégie, Jeux collectifs et extérieurs, Grands jeux, Citoyenneté et développement durable, Jeux calme, repos, détente.

Ces activités peuvent s'inscrire dans un projet lié à une thématique, s'articuler autour de sorties pédagogiques, et/ou être une réponse aux demandes et attentes des enfants. Des activités sur plusieurs mercredis peuvent être réalisées en reprenant les différents champs et visant à une découverte ou un thème précis.

Les accueils de loisirs de la ville de Vandœuvre ont accès à différentes structures culturelles présentent sur la commune (Médiathèque, CCAM, École de Musique...) La proximité de ces structures et leurs accès privilégiés sont de véritables outils de développement de leurs activités et d'inclusion sociale.

### ➤ **La complémentarité éducative – le lien avec les projets d'école**

Les principaux axes des projets d'écoles visent à améliorer les difficultés rencontrées par les élèves selon 4 grands axes :

- Développer le langage oral et écrit
- Favoriser la citoyenneté, le respect de soi et d'autrui
- Favoriser l'ouverture culturelle
- Soutenir la fonction parentale et valoriser l'enfant



Les accueils collectifs de mineurs du fait de leur fonctionnement permettent à tout enfant de développer des connaissances et compétences psychosociales. C'est un véritable outil qui permet de confronter l'individu au collectif et de se construire en tant que citoyen.

Les accueils de loisirs portés par les MJC concrétisent leurs objectifs institutionnels en objectifs opérationnels soit dans le déroulement de la journée et les différents temps que ceux-ci engendrent, ou plus particulièrement à travers une activité spécifique.

Ainsi le cadre collectif, implique de fait de nombreux échanges sur lesquels les équipes d'animation veillent à une qualité d'échange et de respect mutuel. Que cela soit lors des temps de vie quotidienne, que d'activités ou à travers les forums, les enfants prennent part à la vie du centre, son fonctionnement, et ses règles.

De manière transversale, les activités, qu'il s'agisse de jeux, de sorties ou de constructions, permettent à l'enfant de développer ses connaissances, de découvrir de nouvelles choses, de laisser place à son imaginaire, d'apporter son regard sur de nouvelles pratiques et de les confronter avec ses pairs, ainsi qu'avec l'équipe ; puis avec sa famille.

## Activités proposées à destination des enfants dans le cadre d'ASH



**MJC Lorraine** : L'accueil de loisirs proposé par la MJC Lorraine a pour finalité d'offrir à l'enfant la possibilité de prendre conscience de ses aptitudes, de développer sa personnalité et de se préparer à devenir un citoyen actif et responsable dans une communauté vivante.

Cet accueil de loisirs se situe à Brabois au sein de l'espace Jacques Prévert et est composé de 6 salles d'activités, d'une salle de dortoir et d'activités calme, d'une infirmerie. Cet accueil regroupe des enfants âgés de 3 à 11 ans venant de toutes les origines sociales.

Pour l'organisation des activités, les enfants sont réparties en 3 groupes d'âges distincts :

- Les grands de 7 à 11 ans
- Les moyens de 5 à 6 ans
- Les petits de 3 à 4 ans

Les effectifs d'enfants accueillis les mercredis sont de 30 enfants au maximum pour les moins de 6 ans et 40 enfants pour les 6 – 11 ans.

L'équipe pédagogique sera formée d'un directeur, d'un directeur adjoint et de 6 à 11 animateurs selon les effectifs et la période. Les mercredis récréatifs sont mis en place durant toute l'année scolaire avec un accueil des enfants de 8h00 à 18h00.

### ➤ **Les objectifs pédagogiques :**

- Permettre de développer l'autonomie de l'enfant
- Permettre de développer le lien social
- Permettre la découverte/sensibiliser à des notions citoyennes

L'objectif de ce centre est de permettre aux enfants de la ville de Vandœuvre de sortir de leur contexte quotidien. S'amuser, apprendre, découvrir, se sociabiliser sont les mots clés de projet pédagogique.

➤ **Cet accueil de loisirs est :**

- Un lieu de partage de connaissances ou les activités proposées permettront à l'enfant d'apprendre et de comprendre tout en s'amusant et découvrant de nouvelles choses.
- Un lieu d'épanouissement individuel, car chaque activité permettra à l'enfant de prendre conscience de ses capacités à inventer, à créer...
- Un lieu d'échange par la mise en place de groupes de paroles permettant à l'enfant de partager ses avis, ses propositions et ses idées, afin de développer sa personnalité et sa confiance en lui.
- Un lieu de sécurité où l'équipe devra veiller à l'intégrité physique et psychologique de chaque enfant durant leur séjour (consignes, règlement, encadrement)
- Un lieu communautaire et de citoyenneté pour faire prendre conscience à chaque enfant ses droits et ses devoirs, tout en rappelant qu'il fait partie d'un collectif, d'une société et qu'il doit prendre en compte l'environnement qui l'entoure.

L'accueil de loisirs fonctionne autour de plusieurs activités, culturelles ou sportives. Une « thématique » peut être donnée selon le choix des animateurs, ce thème à la semaine (ou à la journée) n'est ni obligatoire ni imposé.

De plus pour ne pas imposer totalement les animations aux enfants, la MJC Lorraine propose des ateliers ouverts permettant d'exploiter les idées d'activités proposées. Un animateur est chargé de récolter les idées proposées par les enfants et de mettre en place les différentes animations avec le groupe.

Chaque semaine, des regroupements d'enfants (sous forme d'un conseil de jeunes) sont mis en place pour permettre de répondre à leurs attentes.

Le groupe total d'enfants est séparé en 3 groupes d'âges distincts (selon l'année de naissance) et les animateurs proposent des activités adaptées et variées durant la semaine (activités d'expression, de création, sportives, en intérieur et en plein air). Enfin, une sortie extérieure (parc d'attraction, ferme pédagogique, visite à thème...) est prévue 1 fois par mois les mercredis, une fois par semaine pendant les petites vacances en 2 groupes d'âges (3/6 ans et 7/11 ans).



**MJC Nomade :** Les enfants qui fréquentent cet accueil de loisirs proviennent des groupes scolaires suivants : Brossolette, Charmois, Jean Macé, Paul Bert, Jeanne d'Arc, Europe Nations et Jean Pompey.

Les effectifs d'enfants accueillis par groupe d'âge les mercredis sont de 32 enfants au maximum pour les 3-5 ans et de 36 enfants au maximum pour les 6-11 ans.

La MJC Nomade compte 9 collectifs de Contrat Local d'accompagnement à la scolarité. Aussi, elle appuie son action dans le choix des thématiques sur les contrats partagés pour les parents, les enseignants et l'équipe éducative dans ce cadre

➤ **Les objectifs pédagogiques :**

Promouvoir la rencontre des cultures.

Valorisation des savoir être et savoir-faire, Encourager et accompagner l'émergence de projets.

➤ **Soutenir la fonction parentale :**

Informar les familles des différents projets, les accompagner dans leur rôle éducatif, favoriser la rencontre et le partage, donner une place au sein des actions

➤ **Encourager l'insertion sociale et professionnelle :**

Accès à la culture, donner une place à la créativité, accompagner l'accès à l'outil informatique et numérique, favoriser la formation des jeunes ou toute personne souhaitant découvrir le domaine d'intervention de la MJC Nomade.

➤ **L'équipe d'animation de la MJC Nomade fixe des intentions éducatives pour son accueil de loisirs :**

• L'enfant, acteur de ses loisirs

• Laisser une place à la créativité, en ne présentant pas de modèle pour une activité manuelle par exemple.

• Mettre en place une boîte à idée pour les activités, mais également les améliorations possibles du centre, pour une implication totale des enfants dans leurs loisirs. Des temps de discussion devront être animés pour faire vivre cet outil. Les enfants doivent être entendus et comprendre pourquoi nous ne pouvons pas assouvir l'ensemble de leurs souhaits.

• Laisser une place pour l'évolution des règles des jeux sportifs et l'auto-arbitrage.

• L'accueil de loisirs comme lieu de socialisation

• Proposer des jeux de présentation (en début de session) et des jeux coopératifs.

• Instaurer des temps de discussion collective quotidien lors du goûter

• Mettre en place des activités de création collective

• Faire accepter l'autre dans ses différences.

• Prise en compte des besoins et des attentes des enfants :

• Mettre en place un dispositif d'accueil avec un rituel précis

• Responsabiliser l'enfant en lui confiant des missions : le désigner responsable du jour du matériel, chef rangement, chef de convoi, responsable lumière...

• Permettre aux petits, en concertation avec leur parent, d'avoir un temps de sieste qui sera suivi d'ateliers calmes et en semi autonomie, gérés et animés par l'animateur.

• Être à l'écoute de l'enfant dans tous les moments de la journée pour mieux évaluer ses besoins et les prendre en compte dans toutes les actions menées. Un tableau d'expression pourra être mis en place et une discussion autour de celui-ci sera proposée en fin de journée.

• Adapter les activités aux rythmes, âges et compétences des enfants.

• Les activités proposées sont des Activités physiques et sportives, Activités manuelles ou créatives, Activités artistiques et culturelles, Activités scientifiques et techniques, Jeux de société, Jeux de stratégie, Jeux collectifs et extérieurs, Grands jeux, Développement durable, Jeux calme, repos, détente



**MJC Étoile :** Les effectifs d'enfants accueillis par groupe d'âge les mercredis sont de 16 enfants au maximum pour les 3-5 ans et de 12 enfants au maximum pour les 6-11 ans.

➤ **Les objectifs pédagogiques :**

- Permettre à chaque enfant d'être acteur de ses loisirs en donnant le choix dans la mesure du possible de son activité, de faire ou de ne pas faire l'activité proposée.
- Permettre à chaque enfant de se construire différents repères comme les repères spatio-temporels. La journée d'activité est structurée de manière à ce que les enfants repèrent les différents moments de la journée : activités, temps calmes, repas...
- Permettre à chaque enfant de vivre à son rythme par la prise en compte de son âge, de son état de santé, de sa fatigue à travers un aménagement des temps calmes et en adaptant la durée et le choix des activités proposées.
- Développer l'autonomie de chaque par le biais de la responsabilisation et par la participation des enfants au rangement des activités.
- Favoriser le bien-être de l'équipe en favorisant l'expression et en développant l'esprit critique pour mieux construire les activités.
- Les activités proposées sont Activités physiques et sportives, Activités manuelles ou créatives, Activités artistiques et culturelles, Activités scientifiques et techniques, Activités autour de la lecture, de l'écriture, Jeux de société, Jeux de stratégie, Jeux collectifs et extérieurs, Grands jeux, Citoyenneté et développement durable, Jeux calme, repos, détente, Inter-centres et mini-séjours

## Activités proposées à destination des enfants hors ASH



**Le club Arlequin :** Les accueils des vacances scolaires concernent les enfants âgés de 4 à 17 ans. Depuis le changement de rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2018, le Club Arlequin a mis en place des ateliers le mercredi matin à destination des enfants de 5 à 12 ans.

- **Les ateliers proposés les mercredis matins hors période de vacances pour une trentaine de séances sur l'année**
- **Les arts plastiques à travers des ateliers "Petits pinceaux" pour les enfants de 5 à 10 ans de 9h30 à 11h00 et de 11h00 à 12h30**

Les ateliers « Petits Pinceaux » sont encadrés par une photographe plasticienne, Madame Alice MEYER

Chaque enfant est amené à explorer différents univers afin d'épanouir sa créativité et à développer un univers personnel autour d'un thème proposé. Ces ateliers sont nourris de découvertes d'artistes, de spectacles ou encore d'expositions.

- **La danse à travers trois ateliers : "Éveil à la danse" pour les enfants de 4 à 6 ans de 10h30 à 11h30, "Initiation à la danse" pour les 6 à 8 ans de 11h30 à 12h30 et "danse contemporaine" pour les 9 à 12 ans de 12h30 à 13h30**

Les ateliers « Danse » sont encadrés par une intervenante professionnelle, Madame Marion De PRUGNEY.

Ces ateliers permettent aux plus jeunes un apprentissage et un travail des bases techniques dansées et rythmées, une découverte du corps et de l'espace sous forme ludique et musicale. Pour les plus âgés, ces ateliers permettent de découvrir la danse moderne, la danse jazz en passant par quelques bases de classique

Le Club Arlequin essaye de favoriser au maximum les échanges avec les familles à chaque fin d'atelier. Par exemple, pour les ateliers « Petits Pinceaux », les parents sont invités à rencontrer l'intervenante et à regarder les réalisations de l'atelier qui vient de se finir.

Pour valoriser le travail réalisé par les enfants, à la fin de chaque année scolaire, les réalisations sont exposées lors d'une exposition éphémère mi-juin.

- **Ateliers proposés sur la journée : (58 enfants)**

- LE MATIN :

- ✓ Arts Plastiques : Atelier « Petits Pinceaux » 5/10 ans de 9h30 à 11h00,
- ✓ Danse : Atelier « Eveil à la danse » 4/6 ans de 10h30 à 11h30,
- ✓ Arts Plastiques : Atelier Petits Pinceaux » 5/10 ans de 11h00 à 12h30,
- ✓ Danse : Atelier « Initiation à la danse » 6/8 ans de 11h30 à 12h30,
- ✓ Danse : « Danse contemporaine » 9/12 ans de 12h30 à 13h30

- L'APRES MIDI :

- ✓ « Gym en anglais » 4/7 ans de 15h00 à 16h00,
- ✓ « Eveil musical » 4 ans de 15h45 à 16h45,
- ✓ « Théâtre et découverte de la marionnette » 6/12 ans de 16h15 à 17h45,
- ✓ « Eveil musical » 5/6 ans de 16h45 à 17h45,
- ✓ « Initiation musicale » 6/11 ans de 17h45 à 18h45,
- ✓ « Guitare » 8 ans et + cours individuels



## Évaluation et suivi du PEDT

### ➤ **Comité de pilotage et membres**

Les membres du comité de pilotage assurent le suivi de la mise en œuvre du PEDT et valident les objectifs et orientations prises pour le développement du PEDT.

### ➤ **Élus :**

- Maire
- Élus Délégués à l'Enseignement et au Périscolaire
- Élus Délégués à la Petite Enfance, à la Jeunesse, aux Sports et à la Culture

### ➤ **Personnel communal :**

- Directeur Général des Services
- Directeur Général Adjoint des Services
- Directrice du Service Affaires Scolaires et Périscolaires
- Adjointe à la Direction du Service Affaires Scolaires et Périscolaires
- Responsable restauration scolaire
- Responsable des ATSEM
- Agents d'accueil du service Affaires Scolaires et Périscolaires
- Directeurs Périscolaires

### ➤ **Écoles et Associations :**

- Directrices et directeur de chaque école publique
- 1 représentant des parents d'élèves par école
- Directeurs de MJC
- Directrice du Club Arlequin

### ➤ **Institutions :**

- Inspecteur de l'EN
- Délégué du préfet
- Représentant de la SDJES
- Représentant de la CAF

➤ **Évaluation et suivi du projet :**

L'évaluation du PEDT est une étape essentielle pour apporter un regard correcteur sur les orientations décidées et mises en place, dans l'optique d'apporter un jugement de leur efficacité et de permettre si nécessaire de nouvelles orientations ou des compléments. Dans ce cas, il fera l'objet d'avenants pour prendre en considération les ajustements nécessaires. Cette évaluation est à minima annuelle.

➤ **Suivi du projet :**

La finalité de ce suivi au travers de l'évaluation est multiple :

- S'assurer de la complémentarité des différents temps entre les temps scolaires et
- Définir l'épanouissement de l'enfant à travers le ressenti des enfants sur l'impact des activités proposées.
- Assurer une communication claire et concise des objectifs partagés du présent PEDT auprès des familles. Cette communication passe par des outils d'information comme la presse locale, le magazine municipal de la Ville le 54 500, le site internet et les réseaux sociaux de la Ville, ainsi que les panneaux d'information lumineux.
- Réaliser un bilan global du taux de fréquentation des activités par tranches d'âges.

➤ **Les éléments quantitatifs de l'évaluation sont les suivants :**

- Nombre d'enfants inscrits et participants aux différents temps périscolaires.
- Nombre d'enfants inscrits et participants sur les centres de loisirs du mercredi.
- Evolution de la fréquentation des associations par les enfants en particulier sur le temps du mercredi.
- Formation des animateurs.
- Nombre d'enfants concernés par trimestre par l'accompagnement éducatif.

➤ **Les éléments qualitatifs de l'évaluation sont les suivants :**

- Retour sur expérience des enseignants (niveau d'attention des enfants vis-à-vis des apprentissages, progrès dans l'acquisition du langage...).
- Retour sur expérience des intervenants périscolaires, CLAS et DRE en termes d'assiduité des enfants, de progression vis-à-vis des axes éducatifs du présent projet et d'acquisition du langage.
- Retour sur expérience des parents via un questionnaire.
- Développement des pratiques éducatives communes au travers des liens entre animateurs et enseignants, entre projets d'école et projets pédagogiques périscolaires.

<p>Pour la Ville de Vandœuvre-lès-Nancy, Le Maire,</p> <p>Monsieur Stéphane HABLOT</p>	<p>Pour l'État, Le Préfet de Meurthe-Et-Moselle</p> <p>Monsieur Arnaud COCHET</p>
<p>Pour l'Éducation Nationale, Le DASEN</p> <p>Monsieur Emmanuel BOUREL</p>	<p>Pour la CAF de Meurthe-Et-Moselle Le Directeur,</p> <p>Monsieur Elie ALLOUCH</p>
<p><input type="checkbox"/> Labellisation Plan Mercredi</p>	<p>Pour le SDJES, La Cheffe de service</p> <p>Madame Anne-Christine STEIN</p>

**Vandœuvre**  
LÈS-NANCY





## **ANNEXES :**

**1 - Tableau des actions du DRE**

**2 - Tableau des activités périscolaires 2022-2023**

**3 - Projets pédagogiques 2022-2023**

**4 - CR des réunions pour l'élaboration du PEDT**

# 1 - Tableau des actions du DRE

Actions menées par le Programme de Réussite Éducative de la ville de Vandoeuvre - Année scolaire 2022/2023 -						
	Nom de l'action	Objectifs	Public concerné	Intervenants	Déroulement	lieu
ACTIONS PROPOSÉES AUX ÉLÈVES DE PRIMAIRE	<b>Club Lecture Ecriture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'entrée dans la lecture et l'écriture</li> <li>- Prévenir l'échec scolaire</li> <li>- Favoriser la réussite des élèves</li> <li>- Renforcer l'estime de soi et la confiance en soi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 enfants de CP par Club reprérés par les enseignants</li> <li>- 4 clubs : écoles élémentaires Charmois et Brossolette</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 animateurs pour 5 enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 soirs dans la semaine, les lundis et jeudis de 16h30 à 18h pour les écoles élémentaires CHARMOIS et BROSSOLETTE.</li> <li>- Tout au long de l'année : possibilité d'intégrer de nouveaux élèves en cours d'année, si les progrès réalisés sont importants.</li> <li>- Début de l'action : le 3 octobre 2022 jusqu'au 30/06/2023.</li> </ul>	Ecoles élémentaires : BROSSOLETTE CHARMOIS
	<b>Atelier "Art visuel"</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une ouverture culturelle à travers l'expression artistique.</li> <li>- Favoriser la confiance en soi par la réalisation de différentes oeuvres.</li> <li>- Développer l'écoute et le respect de la parole d'autrui.</li> <li>- Apprendre les règles du "vivre ensemble"</li> <li>- Favoriser la concentration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 enfants du CP au CM2</li> <li>- les parents des enfants seront invités à participer régulièrement à l'activité et aux sorties.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une plasticienne-céramiste : Sylvie JABOT.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- stage de 5 séances de 2 heures durant les vacances scolaires.</li> <li>La thématique développée : "les contes africains".</li> <li>Les stages auront lieu :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Du 24 au 28 octobre 2022.</li> <li>- Du 20 au 24 février 2023.</li> <li>- Du 17 au 21 avril 2023.</li> </ul> </li> </ul>	Espace Yves COPPENS 54 Allée de Marken
	<b>ATELIERS "Théâtre"</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'oralité</li> <li>- Favoriser la confiance en soi, la prise de parole</li> <li>- Développer l'écoute et le respect de la parole d'autrui</li> <li>- Prévenir la violence</li> <li>- Favoriser la concentration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 enfants scolarisés en élémentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- animateur théâtre rattaché à la MJCCS Nomade : Olivier ARNOULD.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours de théâtre à la MJCCS Nomade, les mercredis de 16h à 18h.</li> </ul>	- à la MJCCS Nomade 8 rue de Norvège
ACTIONS PROPOSÉES AU SEIN DES ÉCOLES MATERNELLES	<b>Ateliers langage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entraînement au langage</li> <li>- Favoriser l'entrée dans l'écrit</li> <li>- Développer la maîtrise de la langue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- enfants de grande section voir moyenne section de maternelle repérés par les enseignants</li> <li>- les 6 écoles du Quartier Prioritaire de la Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- bénévoles formés par l'AsFoReL</li> <li>- AsFoReL : formation, visites sur sites</li> <li>- MJC Lorraine, sophie MILLIAT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 soirs dans la semaine, les enfants sont pris en charge par les bénévoles.</li> <li>- Tout au long de l'année avec les mêmes enfants, de 16h45 à 17h45.</li> <li>- Début de l'action : le mardi 15 novembre 2022.</li> <li>- Fin de l'action : le mardi 30 mai 2023.</li> <li>- Formation obligatoire des bénévoles par l'AsFoReL, le mercredi 12 octobre 2022.</li> </ul>	Ecoles maternelles : EUROPE NATIONS CHARMOIS JEAN POMPEY JEANNE D'ARC BROSSOLETTE PAUL BERT
	<b>Atelier "Petites histoires pour grandir"</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Familiariser les enfants avec le Livre</li> <li>- Stimuler le langage chez les enfants</li> <li>- Développer leurs capacités d'écoute, d'attention et de compréhension des enfants</li> <li>- Favoriser une plus large ouverture culturelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 élèves de GS de maternelle d'Europe Nations et Paul BERT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- conteuses de l'association RÉPONSE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un soir par semaine, 2 bénévoles interviennent durant 1H.</li> <li>- lecture d'histoires à 2 voix, contes.</li> <li>- 2 cycles :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Paul BERT, le mardi et Europe Nations, le</li> </ul> </li> </ul>	Ecoles maternelles : EUROPE NATIONS JEAN POMPEY

				jeudi : du 8 novembre 2022 au 10 mars 2023. - Jean Pompey, le mardi et Brossolette, le jeudi, du 14 mars 2023 au 29 juin 2023.	BROSSOLETTE PAUL BERT	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stimuler les capacités d'apprentissage</li> <li>- Gérer ses émotions et/ou son stress</li> <li>- Développer la concentration des enfants</li> <li>- Favoriser l'écoute, le respect des consignes</li> <li>- Prendre conscience de son corps, de l'espace</li> </ul>	- 1 groupe de 4 enfants de GS de 6 maternelles pris en charge sur 2 cycles de 14 semaines, soit 24 enfants sur l'année scolaire.	- Sophrologue : Caroline CAUDRON.	- 1er cycle du 7 novembre 2022 au 6 février 2023 : une séance d'1h, le lundi, de 16H30 à 17h30, pour Jeanne d'Arc, le mardi pour Jean POMPEY (16h15 à 17h15) et le jeudi, pour Brossolette. - 2ème cycle : du 27 février 2023 au 26 juin 2023. une séance d'1h, le lundi, de 16H30 à 17h30, pour Europe Nations, le mardi pour Paul Bert et le jeudi, pour Charmois.	Ecoles maternelles : EUROPE NATIONS CHARMOIS JEAN POMPEY JEANNE D'ARC BROSSOLETTE PAUL BERT	
TOUT ÉLÈVE DU DISPOSITIF	Atelier de Langue Française	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la maîtrise du français</li> <li>- Lutter contre l'échec scolaire</li> <li>- Favoriser la réussite scolaire</li> </ul>	- enfants d'élémentaire, par groupe de 6 à 8 enfants	- enseignant : Laurent BATT.	- une heure par semaine / groupe, tous les mercredis exceptés des périodes scolaires. De 10h à 12h à compter du 5 octobre 2022. - 2 groupe de niveau différent.	- Ecole élémentaire Paul BERT
	La FABRIQUE DES POSSIBLES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les parents sur le temps d'exposition des enfants aux écrans.</li> <li>- La nécessité de mettre en place un contrôle parental.</li> </ul>	- Tout parent et enfant entrés dans le DRE	- Formation possible par Vanessa ROLLIN	Formation des référentes de parcours ou autre pour tout ce qui a trait au numérique afin de mieux informer les parents et les enfants sur le monde du numérique. Utilisation d'Educawa (plateforme destinée aux accompagnants de l'aide aux devoirs). Utilisation de la valise Educonum de Fréquence Ecoles par M.BATT.	La Fabrique des Possibles 164 avenue du général Leclerc
	Accompagnement Individuel par un bénévole	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'ouverture culturelle</li> <li>- Permettre un accompagnement à la scolarité</li> <li>- Favoriser un lien particulier dans une relation duelle</li> <li>- Favoriser la réussite scolaire</li> </ul>	- tout profil d'enfant	- bénévoles recrutés et gérés par le DRE.	- les accompagnements se font, après présentation de chacune des parties, soit à domicile, soit à l'extérieur du domicile - signature de contrat, d'engagement entre les différents protagonistes - accompagnement hebdomadaire de 1 à 2h, les jours et horaires sont à décider entre les 2 parties	- au domicile ou à l'extérieur - Médiathèque : 2 rue de Malines - à définir ensemble
	Accompagnements individuels par l'équipe du DRE	<p>Mise en œuvre d'un parcours individualisé pour l'enfant, suivi et évaluation de celui-ci en lien avec les partenaires et en collaboration avec les parents. Prise de RDV en mairie, au sein du service de Réussite éducative : 7 rue de Parme ou au domicile de la famille</p>				

## 2 - Tableau des activités périscolaires 2022-2023

<u>Nom de l'activité</u>	<u>Lieu</u>	<u>Public Concerné</u>	<u>Les Objectifs Educatifs</u>	<u>Les Critères d'Evaluation</u>
Portes ouvertes	Toutes les écoles	3 - 6 ans 6 - 11 ans	.Faire découvrir aux parents l'environnement dans lequel est accueilli leur(s) enfants(s) .Faire goûter les plats aux parents	.Nombre de personnes présentes .Retour des parents
Activités manuelles	Charmois Jean Macé	3-11 ans	.Développer l'imagination .Découverte de soi (compétences) .Décorer les différents salles d'activités et de repas	.S'amuser .Participer aux activités
Mario Kart Kermesse	Jean Macé элем	8 - 11 ans	.Travailler en équipe .Créer une course (décors, kart,...)	.Jouer les uns contre les autres .Retour des parents lors de la kermesse
Création d'un jeu vidéo	Jean Macé элем	6 - 11 ans		
Prévention nutrition	Charmois Jean Macé	6-11 ans	Sensibiliser les enfants aux bienfaits d'une bonne nutrition	.Avoir un plateau repas équilibré .Avoir un goûter pas très gras, ni sucré
Le Tri Porteur (association réponse)	Charmois Jeanne d'Arc Elémentaire Europe-Nations Elémentaire	6 – 11 ans	- Développer le langage et le vocabulaire des enfants. -.Favoriser l'échange entre adultes et enfants. -.Développer la capacité d'écoute des enfants. -.Développer l'imagination et la créativité des enfants	.Permettre à l'activité d'avoir un retour au calme des enfants apprécié par le corps enseignants.
Santé	Charmois Jeanne d'Arc Elémentaire Europe-Nations Elémentaire	6 - 11 ans	.Sensibiliser les enfants aux dangers des écrans, à la malnutrition, du manque d'hygiène, des nuisances sonores, du sucre et du stress	.Répondre correctement aux différents questionnaires .Intégrer ces nouvelles informations dans les activités
Olympiade périscolaire	Charmois Jean Macé	6-11 ans	.Vivre en collectivité .Intégration et le partage	.Cohésion entre les enfants des différents groupe scolaires
Kermesse	Charmois Jean Macé	3-11 ans	.Participer à la vie du périscolaire et de l'école .Montrer l'entente entre le scolaire et le périscolaire	.Implication des enfants dans l'organisation de l'évènement .Etre présent le jour J
Jeux de coopération	Charmois Jean Macé	6-11 ans	.Développer son esprit coopératif .Apprendre à vivre ensemble et jouer ensemble	.S'intégrer et participer au jeu

<u>Nom de l'activité</u>	<u>Lieu</u>	<u>Public Concerné</u>	<u>Les Objectifs Educatifs</u>	<u>Les Critères d'Evaluation</u>
L' Ecologie	Jeanne d'Arc Maternelle	Grande section de Maternelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modifier le comportement des élèves vis-à-vis de l'environnement.</li> <li>- Les réconcilier avec la nature.</li> <li>- Encourager leur autonomie.</li> <li>- Développer et éveiller leur créativité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découvrir le jardinage.</li> <li>- Offrir des vrais moments de complicités.</li> </ul>
Spectacle de Gymnastique	Europe-Nations Elémentaire	6 – 11 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre les règles de la gymnastique.</li> <li>-Travailler le respect entre les élèves avec un esprit de groupe.</li> <li>- S'investir dans un projet commun.</li> <li>- Former à la maîtrise et à l'acceptation de son corps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un spectacle de fin d'année.</li> </ul>
Volley en musique	Brossolette Brabois elem Charmois	6 – 11 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>.Initier les enfants au Volleyball</li> <li>.Travailler en coopération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>.Implication des enfants</li> <li>.Progression des enfants</li> <li>.Demande des enfants à refaire l'activité</li> </ul>
Débat Citoyen	Jeanne d'Arc Elémentaire Europe-Nations Elémentaire Charmois Jean Macé	6 – 11 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entraîner les élèves à la prise de parole dans le cadre d'un débat en choisissant un thème de leur choix.</li> <li>- Apprendre à débattre et débattre pour apprendre.</li> <li>- Construction collective d'une pensée.</li> <li>- Approfondissement d'un thème.</li> <li>- Maîtrise du langage</li> <li>- Formuler et apprendre à justifier un point de vue, respect dans le débat, prise en compte des idées d'autrui.</li> <li>- Participer aux échanges de manière constructive.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappeler les règles de vie en société</li> <li>- Encourager le « vivre ensemble » et transmettre la citoyenneté</li> <li>- Encourager les réflexions et le débat sur des thématiques citoyennes.</li> <li>- Favoriser la mixité fille/garçon.</li> </ul>
Langue des signes Françaises	Jeanne d'Arc Elémentaire	6 – 11 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir se présenter.</li> <li>- Connaître l'alphabet.</li> <li>- Reconnaître les signes important.</li> <li>- Traduire les mots essentiels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir raconter une petite histoire.</li> <li>- Tenir une petite discussion.</li> </ul>
Création d'une Histoire	Europe-Nations Elémentaire	6 – 11 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'imagination de l'enfant.</li> <li>- Développer sa créativité.</li> <li>- Donner la possibilité de s'exprimer et d'échanger le point vue des enfants.</li> <li>- Renforcer l'estime de soi.</li> <li>- Développer le sens de l'écriture et le sens des mots.</li> <li>- Responsabiliser les enfants dans la création d'un projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dialoguer avec les enfants sur ce qu'ils savent d'une histoire, de sa construction.</li> <li>- Trouver des idées de construction.</li> <li>- Liés les idées et faire en sorte que tout soit cohérent.</li> <li>- Création des dessins correspondant aux idées.</li> </ul>

<u>Nom de l'activité</u>	<u>Lieu</u>	<u>Public Concerné</u>	<u>Les Objectifs Educatifs</u>	<u>Les Critères d'Evaluation</u>
Projet Sportif Sensibilisation au vivre ensemble (football masculin et féminin)	Jeanne d'Arc Elémentaire	6 – 11 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre de concilier la pratique du football et la communication entre les garçon et les filles.</li> <li>- Favoriser le respect et la formation du futur citoyen.</li> <li>- Responsabiliser les enfants, donner du sens et mettre en avant les répercussions d'un mauvais comportement ou langage sur le groupe.</li> <li>- Mettre en avant la politesse, le respect et le fair-play.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le comportement des enfants (notation bon et mauvais).</li> <li>- L'engagement des enfants (investissement ou non).</li> <li>- Le niveau des enfants (Progression, difficultés, aide).</li> </ul>
Le Harcèlement	Jeanne d'Arc Elémentaire	6 – 11 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discuter de leur définition de ce mot et leur en donner une plus générale et complète.</li> <li>- Favoriser les échanges entre pairs sans discriminer.</li> <li>- Apprendre à exprimer son ou ses avis oralement.</li> <li>- Apprendre à accepter l'autre avec ses différences.</li> <li>- Mettre en commun ses idées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débat ouvert sur le harcèlement.</li> <li>- Trouver une définition complète et la mémoriser.</li> <li>- Compléter une carte mentale à grand format.</li> <li>- Visionner un petit film sur le harcèlement scolaire puis les commenter.</li> <li>- Invention d'un script de court métrage sur le harcèlement.</li> <li>- Tournage et visionnage.</li> </ul>
Spectacle de Danse	Jeanne d'Arc Maternelle	3 – 6 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les enfants à la danse.</li> <li>- Développer la motricité de l'enfant.</li> <li>- Développer la confiance en soi, la volonté, la persévérance.</li> <li>- Echanger, collaborer et de se confronter aux autres.</li> <li>- Développer le respect, la tolérance et la solidarité.</li> <li>- Se socialiser, et s'intégrer socialement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un spectacle de fin d'année.</li> </ul>

<u>Nom de l'activité</u>	<u>Lieu</u>	<u>Public Concerné</u>	<u>Les Objectifs Educatifs</u>	<u>Les Critères d'Evaluation</u>
La Santé	Jeanne d'Arc Elémentaire  Europe-Nations Elémentaire	6 – 11 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les enfants au sucre et aux danger sur les dents.</li> <li>- Sensibiliser les enfants aux bruits.</li> <li>- Sensibiliser les enfants à la gestion du stress et à la relaxation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capable d'expliquer les risques du sucre sur les dents</li> <li>- Capable de réaliser un brossage de dents dans les règles de bonnes pratiques et de limiter leur consommation de sucres.</li> <li>- Savoir évaluer quels types d'aliments sont nocifs (en termes de sucre) sur les dents. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir repérer et comprendre les émotions principales ( joie, surprise, peur, colère, dégoût, tristesse).</li> <li>- Etre en mesure d'identifier le stress et mettre en place les méthodes de relaxation.</li> </ul> </li> <li>- Capable de citer les aspects bénéfiques d'une diminution du bruit.</li> <li>- Capable de citer les risques liés au bruit à l'issue de l'activité proposée.</li> <li>- Savoir identifier les moments propices au calme et à l'extériorisation.</li> <li>- Respecter les temps à la cantine en limitant leur volume sonore.</li> </ul>
Réalisation d'une fresque sur l'histoire du football	Jeanne d'Arc Elémentaire	6 – 11 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les connaissances du football.</li> <li>- Rechercher l'épanouissement individuel et collectif dans le projet.</li> <li>- Mettre en avant le plaisir dans la réalisation de la fresque.</li> <li>- Développer la coopération entre enfants pour favoriser l'esprit d'équipe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher les différentes coupe du monde sur internet</li> <li>- Réaliser la fresque avec les enfants.</li> <li>- Travailler sur un quiz.</li> </ul>
Kermesse	Jeanne d'Arc Maternelle Europe-Nations Maternelle Jean Pompey	3 – 6 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à la vie Scolaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer le périscolaire dans l'organisation de l'évènement.</li> </ul>

<b><u>Nom de l'activité</u></b>	<b><u>Lieu</u></b>	<b><u>Public Concerné</u></b>	<b><u>Les Objectifs Educatifs</u></b>	<b><u>Les Critères d'Evaluation</u></b>
Journée Portes ouvertes	Brabois Paul bert Jules ferry Bellevue Brossolette	3-11 ans	Développer le lien avec les familles Favoriser la rencontre et l'échange	Nombre de parents présents Satisfaction des parents
Le Tri Porteur (association réponse)	Paul Bert	6-8 ans	Développer l'imaginaire de l'enfant Développer le langage et le vocabulaire de l'enfant Développer le lien intergénérationnel	Satisfaction des enfants Le nombre d'enfants qui ont participé Retour positif des enseignants
Service Sanitaire IFSI Le danger des écrans	Jules Ferry Brabois	8-11 ans	Sensibiliser les enfants aux écrans, leurs effets néfastes sur la santé ainsi que leurs différents dangers	Capacité des enfants à repérer les dangers des écrans Le nombre d'enfants qui ont participé
Service Sanitaire IFSI L'alimentation	Jules Ferry Brabois	8-11 ans	Sensibiliser les enfants à l'importance d'une bonne alimentation	Capacité des enfants à comprendre l'intérêt d'une bonne alimentation Le nombre d'enfants qui ont participé
Service Sanitaire IFSI L'activité Physique	Jules Ferry Brabois	8-11 ans	Sensibiliser les enfants aux bienfaits de l'activité physique	Capacité des enfants à comprendre l'intérêt de la pratique de l'activité physique Le nombre d'enfants qui ont participé
Le gaspillage alimentaire	Brossolette Brabois	3-11 ans	Réduire le gaspillage alimentaire Participer à la valorisation des déchets Développer l'autonomie de l'enfant	Capacité des enfants à comprendre l'intérêt de réduire le gaspillage alimentaire Suivi des pesées Suivi de l'utilisation des bacs de compost
Le café des parents	Brossolette	3-11 ans	Développer le lien avec les familles Favoriser la rencontre et l'échange	Nombre de parents présents Satisfaction des parents



<b><u>Nom de l'activité</u></b>	<b><u>Lieu</u></b>	<b><u>Public Concerné</u></b>	<b><u>Les Objectifs Educatifs</u></b>	<b><u>Les Critères d'Evaluation</u></b>
Activités manuelles	Brabois Paul Bert Brossolette Jules Ferry Bellevue	3-11 ans	Favoriser l'expression et l'imaginaire  Développement du sens créatif  Développer l'autonomie de l'enfant	Réalisations affichées dans les salles périscolaires  Satisfaction des enfants sur leurs réalisations
La grande lessive	Brossolette Jules Ferry	6-11 ans	Développer la créativité chez l'enfant  Favoriser le développement du lien social  Favoriser l'esprit de coopération	Nombre de réalisation à afficher  Satisfaction des enfants sur leurs réalisations  Satisfaction des parents le jour du rendu de l'action
Volley en Musique	Brossolette Brabois	6-11 ans	Découverte de nouvelles activités  Initier l'enfant à l'activité physique	Satisfaction des enfants  Participation des enfants
Animations Sodexo	Brabois Brossolette Jules ferry Paul Bert	6-11 ans	Favoriser la rencontre et l'échange  Sensibiliser les enfants à l'intérêt d'une bonne alimentation  Développer le lien avec le prestataire et les différents fournisseurs	Participation des enfants  Satisfaction des intervenants
Jeux sportifs	Brabois Brossolette Jules ferry Paul Bert	6-11 ans	Développer l'esprit d'équipe  S'initier et participer au jeu  Développer la motricité de l'enfant	Respect des consignes et des règles du jeu  Participation des enfants
Tennis	Brabois	6-11 ans	Initier l'enfant à l'activité physique	Satisfaction des enfants  Participation des enfants

# Projet pédagogique 2022/2023



**École Maternelle et Élémentaire  
Pierre Brossolette**

**École Maternelle Bellevue**

**École Élémentaire Jules Ferry**

**Directeur du Multi site : KHELOUFI Abdelbasset**

## INTRODUCTION

Avec environ 30000 habitants en 2022, Vandœuvre-lès-Nancy est la deuxième ville du département de Meurthe-et-Moselle et de la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

La ville est marquée par des ruptures urbaines et sociales importantes, avec une population concentrant un certain nombre de difficultés au sein de la Zone Urbaine Sensible de la commune. Le nombre d'élèves y représente 64% de l'effectif total des élèves scolarisés sur la commune.

Les enjeux éducatifs sont donc centraux et représentent une priorité de l'action des services périscolaires. Pour se faire, en plus de répondre au besoin de garde des familles, les accueils se doivent d'apporter aux enfants une proposition riche en terme de découverte d'un maximum d'activités ainsi qu'en terme de valeurs partagées, telles que l'expression de sa singularité, l'apprentissage de la vie en collectivité, le respect mutuel, l'acceptation de l'autre et l'ouverture au monde.

17 écoles sont implantées sur le territoire de Vandœuvre-lès-Nancy, dont 9 écoles maternelles et 8 écoles élémentaires, ce qui représente environ 2650 élèves. Les accueils périscolaires sont quant à eux fréquentés régulièrement par plus de 1200 enfants, la restauration scolaire restant l'accueil le plus fréquenté avec environ 950 enfants chaque midi.

Bénéficier d'un repas équilibré dans un cadre convivial, se reposer, jouer, mettre pleinement à profit ce temps de midi : voilà les enjeux essentiels de la pause méridienne instituée par la municipalité. Un moment de la journée qui a fait l'objet d'attentions particulières afin d'enrichir la journée des enfants tant sur le plan de la détente en pratiquant des activités adaptées que de l'équilibre en proposant des repas sains, intégrant des produits bio, locaux et de saison.

L'ensemble de ces temps doivent permettre aux enfants de maternelle d'être accompagnés dans des temps d'éveil adaptés à leur rythme, et aux enfants d'élémentaire des temps d'échange, d'apprentissage, de découverte et d'initiation à des activités permettant leur épanouissement.

## ÉTAT DES LIEUX ET MOYENS

### ***1\* Public accueilli***

Le Multi-site BROSSOLETTE / JULES FERRY / BELLEVUE accueille en moyenne le nombre d'enfants suivant :

École	Accueil Matin	Restauration scolaire	Accueil Soir
Brossolette Maternelle	11	60	18
Brossolette Élémentaire	15	115	38
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>175</b>	<b>60</b>

École	Accueil Matin	Restauration scolaire	Accueil Soir
Bellevue Maternelle	7	30	25
Jules Ferry Élémentaire	10	60	30
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>90</b>	<b>55</b>

Les enfants accueillis sont âgés de 3 à 11 ans.

## ***2\* Conditions d'accueil***

Les agents arrivent sur place 10 minutes avant l'heure de début de l'accueil.

Les enfants, qu'ils soient en maternelle ou en élémentaire, sont accueillis les matins de 7h30 à 8h20, en temps de restauration de 11h45 à 13h35 et les soirs de 16h30 à 18h30.

Les enfants peuvent donc être accueillis sur 3 temps périscolaires :

Accueils du matin : du lundi au vendredi de 7h30 à 8h20.

Restauration scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h45 à 13h35.

Accueil du soir : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h. (voir 18h30 pour certaines écoles dont les parents ont fait la demande)

Par ailleurs, seuls les enfants scolarisés peuvent bénéficier de ces accueils.

### **École Brossolette - Élémentaire et Maternelle**

Le groupe scolaire de Brossolette se situe 9 Rue du Général Frère, à proximité de la Mairie de Vandoeuvre-les-Nancy.

L'école est composée de 3 bâtiments, 3 cours de récréation, d'un gymnase et d'un terrain extérieur.

L'école élémentaire : elle est composée de deux bâtiments.

Le premier situé au niveau supérieur, accueille 5 classes (CP / CE1/CM2) plus une salle BCD ainsi qu'une salle informatique.

Le deuxième bâtiment, qui se trouve lui au niveau inférieur, se compose de 6 classes de cycle 3 (CE2 / CM1 / CM2) ainsi que du bureau de la directrice de l'école.

Les élèves se restaurent dans un troisième bâtiment, lequel est composé d'un espace de restauration pour les élémentaires (58 places), et d'un autre espace pour les maternelles (40 places au total).

L'école maternelle : elle est composée d'un bâtiment sur deux niveaux.

Les petites et moyennes sections se situent au niveau inférieur du bâtiment. Le bâtiment se compose de quatre salles de classes, d'un dortoir, d'un bureau pour les ATSEM, d'une salle de goûter et du bureau du directeur.

Au niveau supérieur on trouve les classes de grandes sections qui sont au nombre de trois ainsi qu'une salle d'activité qui se situe entre les deux niveaux.

Les sanitaires sont adaptés.

Les élèves se restaurent dans le même bâtiment que les élémentaires au sein duquel est aménagé un espace de restauration (60 places) dédié aux maternelles.

### **École Élémentaire Jules Ferry**

L'école se situe 4 place de la République, au cœur du vieux village de la ville. Elle est composée d'un bâtiment dans lequel se trouvent les 4 salles de classes (CP, CE1, CE2/CM1 et CM2), la salle de BCD, une cour de récréation ainsi qu'une salle polyvalente servant pour les activités.

Les enfants se restaurent à l'étage de la salle de cantine du village (capacité d'accueil de 38 places) situé à proximité de l'école. Pour s'y rendre les enfants effectuent le chemin à pied depuis l'école en compagnie des animateurs.

Deux services de restauration sont mis en place afin de respecter les règles de sécurité pendant le trajet.

Le premier service d'une trentaine d'enfants environ est pris en charge par 3 animateurs tandis que le deuxième service est quant à lui assuré par deux animateurs pour une vingtaine d'enfant au total.

### **École Maternelle Bellevue**

L'école se situe Rue de Bellevue, au cœur du vieux village de la ville. Elle est composée d'un bâtiment dans lequel se situent les 2 salles de classes (1 classe de Petits et Moyens et 1 autre classe de Moyens et Grands), la salle de BCD, une cour de récréation ainsi qu'une salle polyvalente servant à la fois de salle d'activités et de dortoir. On y trouve également le bureau de la directrice.

Les enfants se restaurent au rez-de-chaussée de la salle de cantine du village (30 places) située à proximité de l'école. Pour s'y rendre les enfants effectuent le chemin à pied depuis l'école en compagnie des animateurs et d'une Atsem.

## **3\* Déroulement des accueils et du temps de restauration**

### **3,1 Les accueils du matin et du soir**

#### **Le matin :**

Les enfants arrivent de manière échelonnée à partir de 7h30. Des activités leurs sont proposées, mais ils ont la possibilité de « ne rien faire », car il s'agit de laisser l'enfant commencer sa journée en douceur. A 8h15, les enfants se préparent avec l'aide des animateurs pour aller dans leur classe.

#### **Le soir :**

A 16h30, les enseignants remettent les enfants aux animateurs périscolaires qui se trouvent dans les différents points d'accueils (Accueil Périscolaire du soir). Un enfant qui n'est pas inscrit ne peut rester sauf cas exceptionnel.

En maternelle : En Maternelle, les animateurs regroupent les enfants pour un passage aux toilettes, le lavage de main puis le goûter. Les enfants ont ensuite la possibilité de réaliser des activités et des jeux avec les animateurs. Leurs parents viennent les rechercher de manière échelonnée jusqu'à 18h. (voir 18h30)

En élémentaire : Le temps du soir est ici consacré aux activités. Les enfants restent jusqu'à 18h (voir 18h30) afin de pouvoir travailler dans les meilleures conditions.

A 18h ou 18h30, les encadrants remettent aux parents les enfants qui sortent les derniers, les élémentaires pouvant rentrer seuls chez eux.

Ces temps ne doivent en aucun cas être des temps d'obligation à participer aux activités. Il s'agit d'accompagner les enfants, de leur proposer des choses, mais également d'accepter qu'ils choisissent de jouer seuls ou en autonomie.

La prise en compte du déroulé de l'année scolaire, du rythme de l'enfant et de son état physique et émotionnel est primordial afin d'adapter ses attentes et comportements le la manière la plus juste.

### **3,2 Le temps de restauration**

Le passage aux toilettes est indispensable avant et après la restauration, avec notamment le lavage des mains avec du savon.

La pause méridienne démarre à 11h45 avec la prise en charge des enfants par les animateurs et se termine à 13h35 lorsque ceux-ci sont repris en main par les enseignants.

- Les maternelles disposent d'un temps de restauration d'environ 45 minutes. Ils sont servis par les animateurs et les ATSEM qui mangent à table avec eux afin de les aider, de veiller à leur sécurité et d'échanger. De retour sur l'école ou en fin de repas, ils disposent d'un temps

d'activités. L'animateur veillera dans la mesure du possible à mener des jeux et des temps calmes avant la passation des enfants au corps enseignant afin de ne pas les surexciter avant le retour en classe ou l'endormissement.

- Les élémentaires mangent en deux services : Le premier à 12h, composé des CP/CE1, et le deuxième à 12h45, composé de CM1/CM2. Les enfants de CE2 font la « balance » afin d'équilibrer les services et de respecter le taux d'encadrement. Les enfants d'élémentaire disposent de 30 minutes pour manger, le quart d'heure supplémentaire étant réservé au déshabillage, à l'habillage et au passage aux toilettes.

#### ***4\* Qualité des repas et diversité des menus.***

A travers ce projet pédagogique et les activités mises en place, l'équipe d'animation et de direction souhaite mettre l'accent sur la qualité des repas.

En effet, le projet de la ville de Vandœuvre est de proposer des repas équilibrés et de qualité aux enfants.

Pour ce faire, SODEXO Restauration propose :- des aliments biologiques tels que les légumes et les laitages

- des viandes Label Rouge pour les volaille
- des viandes Label Qualité Lorraine
- des produits locaux tels que des yaourts, fromages, etc.

Ces repas sont supervisés et vérifiés par une diététicienne, ce qui permet aux enfants d'avoir les apports nécessaires à une bonne croissance et de lutter contre des phénomènes de surcharge pondérale.

Ainsi, les enfants ont chaque jour dans leur assiette :

- des produits laitiers, qui leurs apportent des matières grasses, du calcium, du fer et de la vitamine A
- des viandes, poissons, œufs, pour le fer et les protéines
- des corps gras pour leur permettre de disposer de l'énergie indispensable au bon fonctionnement du corps
- des féculents pour les apports en sucres lents
- des fruits et légumes cuits ou crus qui apportent les vitamines et les fibres nécessaire à l'organisme.

Les enfants boivent exclusivement de l'eau pour éviter une glycémie trop importante par rapport aux autres boissons, mais également pour les besoins du corps en hydratation régulière. Le sucre comme le sel sont retrouvés en quantité suffisante dans d'autres aliments pour l'organisme de l'enfant et son équilibre interne.

Enfin, les aliments sont soigneusement dosés, ainsi, tout ce qui constitue le repas est bénéfique à l'équilibre de l'enfant et lui permet d'avoir une énergie suffisante pour le reste de la journée.

Les enfants sont également sensibilisés au fait de se servir en petite quantité pour éviter le gaspillage, quitte à se resservir après s'ils ont encore faim.

Étant en liaison froide depuis l'année 2016/2017, les plats sont directement apportés par le prestataire sur les sites, puis chauffés et servis sur place par des agents de cuisine qui sont régulièrement formés aux normes HACCP.

## **5\* Équipe d'animation et de direction.**

Le multi-site regroupant Brossolette, Jules Ferry et Bellevue, compte sur le temps de restauration 22 animateurs, 7 ATSEM, 1 directeur et 4 référents.

Brossolette élémentaire : 10 animateurs

Brossolette maternelle : 5 animateurs + 6 ATSEM

Jules Ferry : 5 animateurs

Bellevue : 2 animateurs + 1 ATSEM

Les effectifs totaux peuvent varier d'un jour à l'autre selon le nombre d'enfants inscrits.

La ville de Vandœuvre-les-Nancy disposant d'un PEDT, les taux d'encadrement officiels sont les suivant : 1 pour 14 en Maternelle et 1 pour 18 en Élémentaire.

Cependant, par soucis de sécurité et de bonne prise en charge de l'enfant nous privilégions dans la mesure du possible le taux d'encadrement plus restreint de 1 pour 10 en Maternelle et 1 pour 14 en Élémentaire (et même 1 pour 8 et 1 pour 12 lors des temps de trajet).

### **5.1 Le rôle du directeur**

Le directeur est le responsable de l'équipe d'animation. Sur le terrain, il est l'interlocuteur privilégié des parents, des directeurs d'écoles, des enseignants et des enfants :

Il assure la sécurité physique, morale et affective des enfants

Il veille au bon fonctionnement des accueils, garderie et temps de restauration

Il forme, aide et accompagne l'équipe éducative

Il est le référent à l'intérieur ou à l'extérieur de la structure pour les différents acteurs éducatifs et institutionnels (parents, mairie, enseignants etc.)

Il est le garant du respect et de la bonne application projet pédagogique de la structure dans le cadre de la réglementation de la DDCS.

### **5.2 Le rôle de l'animateur**

<b>Missions</b>
Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants
Assurer le développement et l'épanouissement physique, psychologique et affectif de l'enfant
Respecter le rythme de l'enfant



Accueillir les enfants et les familles  
Responsabilité du pointage  
Encadrer et animer des activités pour les enfants  
Animer, construire et maintenir la dynamique de groupe  
Planifier, organiser et évaluer les projets d'activités socio-éducatives sur l'ensemble du déroulement, dès le temps de transfert jusqu'à la restitution du groupe  
Éduquer, transmettre des connaissances, des savoirs, des valeurs  
Gérer les conflits  
Assurer l'organisation pratique matérielle de la prestation  
Maîtriser les méthodes et les outils pédagogiques d'animation  
Participer aux réunions et à des actions de formation

### **Compétences**

Bonne maîtrise des techniques d'animation (ludisme, créativité)  
Travailler en équipe  
Savoir anticiper et s'adapter  
Avoir un vocabulaire adapté : langage animateur/enfant, animateur/corps enseignant, animateur/animateur  
Connaissance des publics enfants et adolescents pour impulser une dynamique de groupe  
Capacité à contribuer à un projet multi partenarial  
Maîtrise des techniques d'éveil de l'enfant et d'expression corporelle  
Maîtrise des tâches matérielles de préparation et de logistique  
Sens des responsabilités  
Résistance à la fatigue physique et au bruit

### **Les qualités humaines essentielles**

Remise en question et autocritique  
Patience  
Autonomie  
Créativité  
Dynamisme  
Disponibilité  
Sens relationnel et empathie  
Écoute  
Compréhension  
Impartialité  
Enthousiasme  
Pédagogie  
Confidentialité

L'animateur représente l'image du service. Sa conduite doit donc être adaptée et il se doit de respecter le droit de réserve.

Des formations qualifiantes ainsi que des apports pédagogiques seront proposés aux animateurs pour étoffer leur panel de compétence et de techniques d'animation.

# LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS POUR 2022 / 2023

## **1\* Rappel des objectifs fixés dans le projet éducatif**

Les temps périscolaires sont des temps spécifiques et précieux parce qu'ils sont de courte durée et touchent un grand nombre d'enfants. Ils s'intègrent dans l'emploi du temps journalier de l'enfant et doivent en tenir compte car ce sont des temps éducatifs et également un mode de socialisation pour les enfants.

Le projet éducatif comporte quatre axes :

### **Respecter les rythmes de l'enfant et son individualité**

Les enfants ont des journées chargées et sont parfois porteur de fatigue où de problèmes personnels ramenés de la maison. Il est donc primordial d'accorder toute notre attention aux variations horaires, aux périodes de changement comme le moindre ensoleillement en hiver. De plus, il existe un monde entre le rythme d'une maternelle et d'un CM2, et la vigilance et de mise pour s'adapter au mieux aux capacités des enfants, ainsi qu'à leur spécificités individuelles.

### **Favoriser la socialisation et la découverte**

Le temps périscolaire est un temps éducatif qui contribue à la continuité de l'apprentissage de la vie en collectivité et des comportements citoyens. Il se doit d'être un lieu d'ouverture sur le monde pour enrichir l'horizon des enfants.

### **Le rendre acteur, autonome et responsable**

Nous essayons de proposer un large panel d'activités afin que l'enfant puisse effectuer des choix et le sensibilisons aux problématiques de respect du matériel et de rangement. Le temps de restauration est également un lieu d'apprentissage et de responsabilisation via les chefs de table, le service, le fait de débarrasser et le tri des déchets sous la vigilance et l'accompagnement des animateurs.

### **Créer et favoriser le lien avec les familles**

Les directeurs de multi-site sont disponibles au quotidien pour assurer la liaison avec les familles. Des commissions « menus » réunissent parents d'élèves, enfants délégués, municipalité et prestataire de service de restauration scolaire plusieurs fois dans l'année. Des journées Portes Ouvertes sont organisées sur chaque site de restauration scolaire et permettent d'aborder toutes les questions des parents. Par ailleurs, les familles peuvent retrouver les menus des repas sur le site internet de la ville. D'autres initiatives ou retour sur les activités réalisées par les enfants peuvent être mis en place tout au long de l'année afin d'inscrire pleinement les parents dans le projet éducatif construit autour de leurs enfants.

## **2\* Objectifs du projet pédagogique**

Les objectifs sont au nombre de trois et doivent permettre de s'assurer de la sécurité et du bien-être de tous les enfants :

Apprendre la vie en collectivité et la citoyenneté  
Être acteur de ses loisirs et de son temps périscolaire  
Placer l'enfant au cœur du projet éducatif du service.

## **2.1 Apprendre la vie en collectivité et la citoyenneté.**

### **Faire attention à l'autre**

Vivre ensemble, c'est être conscient de l'importance de l'autre, préserver son intégrité physique et morale et respecter ses différences. C'est en étant attentif à son comportement, à ses paroles et à son attitude que l'on peut être disponible pour l'autre.

- En établissant, avec les enfants, des règles de vie communes, connues et acceptées de tous.
- En étant, en tant qu'animateur, vigilant à l'attitude des enfants entre eux et en ne pratiquant soit même aucune forme de favoritisme ou de préjugés sur des comportements.

### **Favoriser la rencontre et l'échange**

Vivre ensemble, c'est également favoriser la rencontre et l'échange entre les enfants, mais aussi entre les enfants et les adultes, qu'il s'agisse des animateurs ou des différentes personnes rencontrées dans le cadre de nos activités. C'est en permettant ces temps de rencontre que l'enfant apprendra à connaître l'autre, au travers de ses différences, de ses richesses, et que les personnes s'enrichiront mutuellement de leurs compétences et connaissances.

### **Favoriser l'écoute**

Vivre ensemble, c'est aussi savoir écouter les autres, leurs idées, leurs envies, et respecter cette parole. C'est en valorisant l'écoute que nous permettrons à l'enfant de s'exprimer et d'être entendu.

- Par le biais de jeux collectifs ou d'activités manuelles.
- Mise en place ludique de règles de vie.
- Par des temps d'échanges ou des activités d'expression.

### **Favoriser le sens civique**

Vivre ensemble, c'est enfin partager des moments de vie collective. C'est en faisant de ces temps des moments où la politesse est de rigueur que l'enfant prend conscience de la notion de respect.

- En insistant lors des accueils sur l'importance du « bonjour » et du « au revoir ».
- En insistant lors des repas sur l'importance du « merci » et du « s'il te plaît ».
- En respectant ces règles en tant qu'animateur.

## **2.2 Être acteur de ses loisirs et de son temps périscolaire**

### **L'enfant sera capable de choisir ses activités**

Donner à l'enfant la possibilité de choisir ses activités, c'est aussi lui permettre de décider lui-même de son temps libre. C'est en lui donnant l'occasion de faire ce choix que l'enfant apprendra que « choisir » nécessite une certaine liberté, mais également une certaine obligation : celle d'aller au bout de ses choix.

- Choix parmi les activités proposées
- Mise à disposition des jeux, jouets, coloriages, du petit matériel...
- Lors des activités manuelles, l'animateur prépare le matériel et l'enfant choisit ses couleurs, ses formes, ses matériaux...
- Dans tous les cas, l'animateur accompagne l'enfant et ne fait pas à sa place.

### **Favoriser l'expression et l'imaginaire**

Laisser l'enfant s'exprimer, c'est surtout lui permettre de trouver sa place au sein du groupe. Laisser son esprit vagabonder, créer, développer son imaginaire, rêver, ou même ne rien faire font partie des passages essentiels à la construction de l'enfant.

- Laisser le matériel à disposition.
- Encourager l'enfant dans ses créations et ne pas l'orienter avec notre vision d'adulte.
- Proposer des moments et des activités qui vont solliciter l'imagination, la créativité...

### **Vivre pleinement son temps périscolaire**

Plaisir, distraction, amusement, temps libre, découverte, repos ... autant de temps que chaque enfant doit pouvoir expérimenter.

- En respectant les temps de repos et le « rythme de l'enfant ».
- En proposant des activités ludiques où le plaisir de jouer et de participer soit une priorité.
- En adaptant les animations (âge, horaires, durée...).
- En proposant de redécouvrir des jeux simples et collectifs.

## **2.3 Placer l'enfant au cœur du projet éducatif**

### **Favoriser l'ouverture à la société**

Faire que l'enfant s'ouvre à la société et au monde qui l'entoure est essentiel à sa construction personnelle. Il doit être pris en compte en tant qu'individu, avec ses besoins, ses envies et son histoire.

- Par différentes activités de découverte.
- Par l'organisation d'animations spécifiques.
- par le renouvellement régulier de nos propositions.

## **Aider l'enfant à grandir**

C'est en accompagnant l'enfant, en lui expliquant, en lui montrant, en le guidant et non en faisant à sa place, qu'il pourra apprendre, expérimenter, faire seul et réinvestir ces nouvelles compétences

- Par le biais des activités quotidiennes (repas, rangement, toilettes...).
- Grâce aux règles de vie établies ensemble.
- En favorisant son autonomie lors des activités.

## **Se respecter mutuellement**

On attend de l'enfant du respect envers les adultes qu'il côtoie et envers les autres enfants. Il faut également que l'adulte en fasse preuve envers l'enfant.

- Grâce aux règles de vies communes.
- Être en cohérence avec notre façon de nous comporter avec lui et nos attentes ou nos exigences.
- Expliquer à l'enfant le motif d'une décision, d'un refus ou d'une sanction.
- Être à son écoute.

## **3\* Les moyens mis en œuvre**

### **3.1 Les moyens pédagogiques**

Nous favoriserons la vie de groupe où se développent la solidarité et l'esprit d'équipe autour du projet d'activité.

Nous développerons des espaces de discussions et de décisions qui permettent à l'enfant de s'exprimer et d'émettre ses désirs en terme d'activités.

Nous leur permettrons d'appréhender les différences sociales et culturelles afin d'éviter des phénomènes d'exclusion.

Nous favoriserons des activités permettant de mettre en place et d'exploiter une dynamique de groupe (projets collectifs) et ainsi créer un lien social.

L'enfant pourra choisir ses activités, en proposer d'autres et participer à l'élaboration et à la préparation de celles-ci.

En établissant des relations de plus en plus nombreuses, l'enfant reconnaîtra l'autre, le respectera, l'écouterà et prendra la parole sans difficulté et sans peur du jugement.

Un permis de bonne conduite sera mis en place pour les enfants dont le comportement est inadapté. Ce permis permettra de les sensibiliser et d'améliorer ce comportement

Un temps de forum sera mis en place avant ou après le temps de restauration. Il a pour but d'écouter les enfants, de les laisser s'exprimer en respectant les droits de l'enfant (liberté d'expression) et enfin de mettre en place par la suite les propositions faites par les enfants réalisables.

Nous permettrons aux enfants de donner leurs avis sur les repas lors de commission de restauration ou les enfants élus délégués de restauration représenteront leurs camarades. Ils auront pour rôle de donner leurs ressentis, de proposer des améliorations...

Des journées portes ouvertes seront mises en place, elles ont pour but d'inviter les parents des enfants inscrits en restauration à venir découvrir le fonctionnement de la cantine et cela permet aussi de leur rendre compte de ce que font leurs enfants lors de ce temps. (Activités mise en place...)

### **3.2 Les moyens matériels**

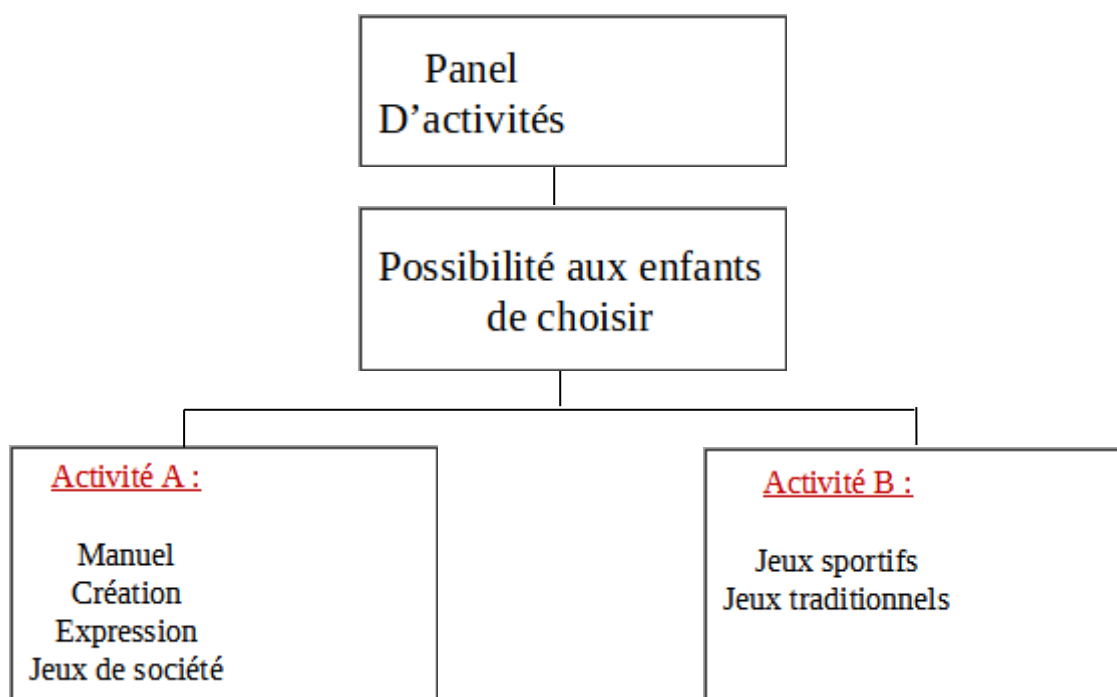
Le matériel pédagogique « classique » sera acheté en tenant compte des vœux des intervenants périscolaires en terme d'activités et le stock sera renouvelé au fur et à mesure.

Ce matériel sera utilisé pour les activités culturelles (feutres, feuilles, peinture...).

Une malle pédagogique de jeux de société est mise en place sur chaque école, de même que du matériel sportif (ballons en mousse, plots, chasubles, cordes à sauter...).

## **4\* Le projet d'animation**

Les activités découlent du projet d'animation vu avec l'ensemble des animateurs sur chaque site.



Le planning d'activités est ensuite créé suite aux propositions et choix des enfants.

Les animateurs peuvent proposer des thématiques plus particulières ou décider d'agir en prolongement d'un projet d'école intéressant.

Exemples :

- Créer pour jouer
- Le jeu coopératif sous toutes ses formes
- La bande-dessinée, ses codes, ses icônes, sa réalisation
- La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) -cf concours d'affiche.
- Le tour du monde des écoles, l'école en Finlande, en Inde ... lecture, reportages, différences et ressemblances, mon école idéale ...

## CONCLUSION ET EVALUATION DU PROJET

Pour conclure, ce projet devra être :

**Un lieu de partage de connaissances :** les activités proposées permettront à l'enfant d'apprendre et de comprendre.

**Un lieu d'épanouissement individuel :** chaque activité permettra à l'enfant de prendre conscience de ses capacités à inventer, à créer...

**Un lieu d'échange :** nous favoriserons le dialogue et le partage au sein de la communauté entre enfants, animateurs et parents.

**Un lieu de liberté :** nous favoriserons des instants de temps libres durant la journée, ainsi que des groupes de parole permettant à l'enfant de partager ses avis, ses propositions et ses idées.

**Un lieu de sécurité :** l'équipe devra veiller à l'intégrité physique de chaque enfant durant leur séjour (consignes, règlement, encadrement).

**Un lieu communautaire et de citoyenneté :** l'équipe devra amener l'enfant à prendre conscience du fait qu'il a des droits, mais aussi des devoirs pour permettre l'intégration de chacun.

L'évaluation de ce projet pédagogique sera réalisée en comparant le projet initial avec la réalité, par le biais notamment de questionnements, de réunions entre l'équipe de direction mais aussi de réunions entre le directeur/directeur adjoint et les animateurs (problèmes rencontrés, les volontés des enfants, les améliorations du fonctionnement, et les nouveaux projets d'animation proposés par les animateurs...)

Des forums seront également mis en place afin de rendre les enfants acteurs de leur temps périscolaire. Les enfants pourront prendre part activement à l'élaboration des plannings d'animation en fonction des thèmes proposés par les animateurs. Ces thèmes sont choisis en fonction des objectifs à atteindre. Les activités sont choisies par les enfants.

Un planning mensuel des projets d'animation sera mis en place par l'équipe d'animation lors de la réunion de préparation.

Enfin, une évaluation des animateurs permettra également de voir leur évolution dans les différents projets d'animation mis en place.

Les animateurs stagiaires bénéficieront d'un accompagnement et d'un entretien intermédiaire régulièrement afin qu'ils puissent évoluer dans les meilleures conditions.

Ce projet est modulable et susceptible d'évoluer au cours de l'année scolaire.

**Vandœuvre**  
LÈS-NANCY





**Groupe Scolaire Jean Macé  
Groupe Scolaire du Charmois**

# **PROJET PEDAGOGIQUE**

**Accueil Périscolaire de Vandœuvre-lès-Nancy**

**Année scolaire 2022 / 2023**



**Directeur Multi sites Périscolaire  
OZKAN Ferdi**

# **SOMMAIRE**

## ***Introduction***

## ***Etats des lieux et moyens***

### ***Le public accueilli***

### ***Les conditions d'accueil***

### ***Déroulement des différents temps périscolaires***

#### ***Les accueils du matin***

#### ***Les accueils du soir***

#### ***Le temps de restauration et son déroulement***

### ***Qualité des repas***

### ***L'équipe d'animation et de direction***

#### ***Le rôle du directeur***

#### ***Le rôle de l'animateur***

## ***Objectifs éducatifs pour l'année 2022-2023***

### ***Rappels des objectifs du projet éducatifs***

### ***Thème du projet pédagogique***

#### ***Objectifs généraux***

#### ***Objectifs secondaires***

#### ***Objectifs opérationnels***

### ***Projet d'animation et activités***

## ***Evaluation du projet***

### ***Moyens mis en place***

### ***Moyens d'évaluation***

## ***Introduction***

La ville de Vandœuvre est la 2<sup>ème</sup> commune de la Communauté Urbaine du Grand Nancy (CUGN) et du département.

En 2017, Vandœuvre compte environ 30 000 habitants, dont 30% sont âgés entre 15 et 29 ans. Les 0-14 ans étaient légèrement plus de 5000 en 2007.

Au vu des caractéristiques démographiques, la ville de Vandœuvre est très marquée par des ruptures urbaines et sociales, avec une population concentrant un certain nombre de difficultés sociales au sein de la Zone Urbaine Sensible (ZUS) de la commune. Le nombre d'élèves scolarisés en Zone urbaine sensible représente 64% du total d'élèves scolarisés sur la commune.

17 écoles sont implantées à Vandœuvre : 9 écoles maternelles et 8 écoles élémentaires.

Les enjeux éducatifs et sociaux sont donc primordiaux au vu des caractéristiques des publics accueillis.

Les temps périscolaires, en plus de répondre à un besoin d'accueil des familles, est porteur d'objectifs essentiels au niveau de l'égalité d'accès des enfants à des temps d'activités favorisant la détente, le développement individuel, les loisirs éducatifs et l'apprentissage de la vie en société.

La ville accueille au niveau du système scolaire environ 2650 élèves.

Le périscolaire est quant à lui fréquenté par plus de 1200 enfants : 950 enfants se rendent quotidiennement à la restauration scolaire, ce qui est notre accueil périscolaire le plus fréquenté.

# Etats des lieux et moyens

## Public accueilli

Le site CHARMOIS / JEAN MACE accueille en moyenne le nombre d'enfants ci-après :

Ecole	AP Matin	Restauration Scolaire	AP Soir
Charmois maternelle	10	50	25
Charmois Elémentaire	10	80	40
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>130</b>	<b>65</b>

Ecole	AP Matin	Restauration Scolaire	AP Soir
Jean Macé maternelle	20	65	25
Jean Macé Elémentaire	10	100	40
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>165</b>	<b>65</b>

Les enfants accueillis sont âgés de 3 à 11 ans.

## Les conditions d'accueil

Les enfants, qu'ils soient en maternelle ou en élémentaire, sont accueillis les matins de 7h20 à 8h20, en temps de restauration de 11h45 à 13h35, les soirs de 16h30 à 18h30.

Les enfants sont donc accueillis sur 3 temps périscolaires :

Accueil du matin : du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h20 à 8h20.

Restauration scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h45 à 13h35.

Accueil du soir : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30.

Par ailleurs, seuls les enfants scolarisés peuvent bénéficier de ces accueils.

**Le Groupe scolaire CHARMOIS** se situe avenue du Charmois et est composé d'une partie élémentaire et d'une partie maternelle :

L'école élémentaire : elle se compose de 2 bâtiments. Historiquement appelé le bâtiment garçon (cycle 3) et bâtiment fille (cycle 2 /3+ ULIS).

L'école maternelle : bâtiment maternelle + 2 classes qui se trouvent au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment fille de l'élémentaire.

La salle de restauration se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment garçon. Le repas en maternelle et élémentaire se passe en 2 services. Les maternelles et les élémentaires sont séparés par des claustras.

Pendant la pause méridienne, nous avons accès au gymnase, au city-stade et aux salles d'activités de l'école.

Les accueils périscolaire maternelles et élémentaire sont séparés mais se trouvent dans les salles d'activités du bâtiment fille.

**Le Groupe Scolaire JEAN MACE** se situe Rue Jean Macé pour l'élémentaire et Rue Gabriel Péri pour la maternelle.

Les salles de restauration se trouvent dans leurs bâtiments respectifs (maternelle et élémentaire). Le repas se passe en 2 services pour tout le monde.

Pendant la pause méridienne, nous avons accès au club ARLEQUIN et aux salles d'activités de l'école.

Les accueils périscolaire du matin et du soir en maternelle ont lieu dans la salle périscolaire de l'école maternelle.

Les accueils périscolaire du matin en élémentaire ont lieu dans la salle Arts Plastiques du club ARLEQUIN (pour le matin), et dans les salles de classes et périscolaires (pour le soir).

## ***Déroulement des différents temps périscolaires***

### ***3.1 Les accueils du matin et du soir***

Les enfants arrivent de manière échelonnée à partir de 7h30 (7h20 sur dérogation accordée par la mairie). Les enfants de l'élémentaire et de la maternelle ne sont plus accueillis dans la même salle.

Nous avons séparés les 2 écoles : l'accueil de la maternelle se fait dans la garderie de la maternelle, et celle des élémentaire pour le matin se fait dans la salle du club Arlequin. Les enfants sont accueillis dans des locaux qui peuvent les accueillir correctement.

Des activités leurs sont proposées, mais ils ont la possibilité de « ne rien faire », car il s'agit d'éveiller l'enfant en douceur. A 8h15, les enfants se préparent avec l'aide des animateurs pour aller dans leurs classes respectives.

## 3.2 Les accueils du soir

A 16h30, les enseignants remettent les enfants aux animateurs périscolaires qui se trouvent dans les différents points d'accueils (Accueil Périscolaire du soir). Un enfant qui n'est pas inscrit ne peut rester en garderie sauf cas exceptionnel et sur accord de la mairie et du DMS.

En Maternelle, les animateurs regroupent les enfants pour un passage aux toilettes, lavage de main puis goûter. Quand ceci est terminé, les enfants ont la possibilité de réaliser des activités et des jeux avec les animateurs. Leurs parents viennent les récupérer de manière échelonnée jusqu'à 18h. Cette garderie peut durer jusqu'à 18h30 seulement pour les enfants inscrits.

En élémentaire, il est permis à l'enfant de faire ses devoirs en autonomie. Pour ceux qui le souhaitent, des activités sont mis en place par les animateurs.

Deux sorties sont proposées aux parents : 17h30 et 18h. A 17h30, un enfant n'est pas autorisé à rentrer seul sauf si cette information a été communiquée au directeur de site ou au service. A 18h, les enfants sont autorisés à rentrer seul.

De 18h à 18h30, un temps d'accueil supplémentaire est mis en place pour les enfants inscrits. Les enfants font des activités calmes en attendant l'arrivée de leurs parents. La sortie des enfants de manière échelonnées entre 18h et 18h30.

Ces temps doivent tenir compte de l'état de fatigue de l'enfant et permettre de proposer des activités ludiques favorisant la détente et le plaisir. L'animateur est présent pour permettre aux enfants de choisir de faire ce qu'ils désirent (ne rien faire si l'enfant en manifeste le besoin ou l'envie). L'enfant doit pouvoir jouer de façon autonome s'il le souhaite.

Cette prise en compte des rythmes de l'enfant doit se faire à l'échelle de son année scolaire. La durée et le découpage de l'année ont une incidence sur la fatigue de l'enfant (fin de journée, de semaine, de trimestre, périodes hivernales ...)

## 3.3 Le temps de restauration et son déroulement

Le temps de restauration se déroule sur les écoles où un self a été mis à disposition. Les enfants de l'élémentaires bénéficient du self alors que les maternelles sont servis par les animateurs.

Le passage aux toilettes est indispensable avant et après la restauration, avec notamment le lavage des mains avec du savon.

**La pause méridienne** dure de 11h45 à 13h35.

Elle est divisée en 2 temps ; le temps du repas et le temps d'activités.

Pour les enfants de maternelles, le temps du repas est d'environ 45 minutes. A 11h45, les enfants allant en restauration scolaire sont pris en charge par les animateurs et les atsems qui préparent les enfants à se rendre au réfectoire pour prendre leurs repas. L'animateur s'installe à table avec les enfants afin de rendre ce temps le plus agréable possible. L'animateur veille à la sécurité physique, morale et affective de l'enfant. Au retour du repas sur l'école, l'animateur propose un temps calme, de chansons et d'histoire ou de petits jeux dans la cour ou les salles mises à disposition afin que l'enfant puisse se détendre avant de partir à la sieste.

Pour les enfants d'élémentaire, le temps du repas dure environ 30 minutes. Etant dans un self pour les 2 écoles, les enfants prennent en charge seuls leurs plateaux et s'installent à table avec leurs camarades. Les animateurs sont présents à table et partagent le repas avec les élèves afin d'assurer la sécurité du groupe et montrent la ligne de conduite à avoir pendant ce temps. Le repas se déroule en 2 services : au 1<sup>er</sup> service, nous avons les maternelles avec le cycle 2 (CP / CE1), au 2<sup>e</sup> service, nous avons le cycle 3 (CE2 / CM1 / CM2). Nous procédons de cette manière au vu des contraintes de la capacité d'accueil de la salle de restauration.

## Qualité des repas

A travers ce projet pédagogique et les activités mises en place, l'équipe (d'animation et de direction) veut mettre l'accent sur la qualité des repas.

En effet, le projet de la ville de Vandœuvre est de proposer des repas équilibrés et de qualité aux enfants.

Pour ce faire, SODEXHO propose :

- des aliments biologiques tels que les légumes et les laitages
- des viandes Label Rouge pour les volailles
- des viandes Label Qualité Lorraine
- des produits locaux tels que des yaourts, fromages, etc.

Comme nous l'avons dit précédemment, les repas sont équilibrés, vérifiés et élaborés par une diététicienne, ce qui permet aux enfants d'avoir leurs apports nécessaires pour une journée chargée.

Ainsi, les enfants ont chaque jour dans leur assiette :

- des produits laitiers, qui leur apportent des matières grasses, du calcium, du fer et de la vitamine A
- des viandes, poissons, œufs, pour le fer et les protéines
- des corps gras pour leur permettre de disposer de l'énergie indispensable au bon fonctionnement du corps
- des féculents qui représentent les sucres lents
- des fruits et légumes cuits ou crus qui apportent beaucoup de vitamines et qui sont évidemment très bons pour la santé

Les enfants boivent exclusivement de l'eau pour éviter non seulement une glycémie trop importante par rapport aux autres boissons mais également parce que le corps humain est

composé à 75% d'eau. Le sucre est, comme le sel, retrouvé dans d'autres aliments en quantité suffisante pour l'organisme de l'enfant et son équilibre interne.

Il faut également souligner le fait que chaque aliment est dosé, ainsi tout ce qui constitue le repas est bénéfique à l'équilibre de l'enfant et lui permet d'avoir une énergie suffisante pour le reste de la journée.

## ***Equipe d'animation et de direction***

Concernant les taux d'encadrement, nous respecterons les taux imposés que ce soit pour les activités (1 pour 14 en Élémentaire et 1 pour 10 en Maternelle) ou pour les temps de trajet (1 pour 12 en Élémentaire et 1 pour 8 en Maternelle). Cependant, avec le PEDT fait par la Ville, il est possible d'augmenter ces effectifs : 1 pour 14 en Maternelle et 1 pour 18 en Élémentaire

### Groupe scolaire JEAN MACE

Au niveau de l'école maternelle, les enfants sont encadrés par 5 ou 6 animateurs sur le temps de la pause méridienne. 2 à 3 animateurs prennent en charge l'accueil périscolaire du matin et du soir.

Les enfants de l'école élémentaire sont répartis en 2 services. Le cycle 2 (CP ; CE1 + quelques CE2) sont encadrés par 4 ou 5 animateurs, le 2<sup>nd</sup> service concerne les enfants du cycle 3 (reste des CE2 ; CM1 ; CM2). 4 ou 5 animateurs sont également avec ce groupe. Les enfants de la classe ULIS sont répartis dans les 2 services.

### Groupe scolaire du CHARMOIS

Les enfants de l'école maternelle sont pris en charge par 5 animateurs.

2 à 3 animateurs prennent en charge les enfants d'élémentaire et de maternelle pendant l'accueil du matin, et uniquement les enfants de maternelles pendant l'accueil du soir.

Les élémentaires sont répartis en 2 services. Chaque service est encadré par 3 animateurs.

Les effectifs d'animateurs varient selon les effectifs des enfants accueillis chaque jour.

Des formations BAFA, BAFD, PSC1, sensibilisation aux handicaps, peuvent être proposées aux animateurs. Des conférences sont également proposées sur des sujets d'actualités concernant les enfants (violences, abus, animations, ...). Des formations en partenariat



avec différents services de la Ville sont également mises en place afin de varier les compétences des animateurs en matière d'animation (Médiathèque, Ludothèque, Service des Sports, Développement durable).

#### - Rôle du Directeur

- Il est garant de la sécurité des enfants (Physique, Morale et Affective).
- Il doit accompagner les animateurs au quotidien
- Il doit assurer

#### - Rôle de l'Animateur

- Accueillir les enfants et les familles.
- Encadrer et animer des activités pour les enfants.
- Assurer le développement physique, psychologique et affectif de l'enfant.
- Animer, construire et maintenir la dynamique de groupe
- Appliquer et contrôler les règles de sécurité
- Assurer l'organisation pratique matérielle de la prestation
- Maîtriser les méthodes et les outils pédagogiques d'animation
- Participer à des actions de formation
- Planifier, organiser et évaluer les projets d'activités socio-éducatives sur l'ensemble du déroulement, dès le temps de transfert jusqu'à la restitution du groupe.

## **Objectifs éducatifs pour l'année 2022-2023**

### **Rappels des objectifs du projet éducatifs.**

La Ville de Vandœuvre a le désir de travailler en continuité et en adéquation avec les rythmes de l'enfant. Pour cela, elle propose pendant les différents temps (garderie du matin, pause méridienne et garderie du soir) des activités adaptées à l'âge, le niveau et l'envie des enfants par des personnes compétentes et formées.

Le projet éducatif propose 4 axes :

- a. Respecter les rythmes de l'enfant et son individualité.
- b. Favoriser la socialisation et la découverte.
- c. Le rendre acteur, autonome et responsable.
- d. Créer et favoriser le lien avec les familles.

#### a - Respecter les rythmes de l'enfant et son individualité.

C'est un choix stratégique du projet éducatif car il se pense à l'échelle de la journée de l'enfant mais aussi de l'année scolaire. Cet axe a la volonté d'équilibrer au mieux la

journée afin que l'enfant ne soit pas exténué en rentrant à la maison (garderie du matin, pause méridienne et garderie du soir).

Malgré que les activités périscolaires s'articulent au temps d'école, il est nécessaire de rappeler qu'il n'est pas synonyme d'activité de type scolaire.

#### b - Favoriser la socialisation

Le temps périscolaire est un temps éducatif qui permet d'inviter l'enfant à participer à la vie de groupe afin de trouver sa place et de le sensibiliser à la vie collective non scolaire.

#### c - Rendre l'enfant acteur, autonome et responsable.

Les choix de l'enfant sont respectés dans le choix de ses activités. En élémentaires, la mise en place d'une restauration de type self permet de favoriser l'autonomie en le forçant à faire des choix concernant ce qu'il va manger. A la fin, il se devra débarrasser son plateau en respectant les différents compartiments de déchets et vaisselles.

Les animateurs l'aident, l'accompagnent et le guident dans cette démarche qui se veut responsable et autonome pour l'enfant.

Par ailleurs, l'enfant est appelé à respecter son environnement (matériel et locaux)

#### d - Créer et favoriser le lien avec les familles.

Les directeurs de multi sites périscolaires doivent assurer au quotidien la liaison avec les familles. Des commissions « menus » réunissent parents d'élèves, enfants délégués, municipalité et prestataire de service de restauration scolaire plusieurs fois dans l'année. Des journées Portes Ouvertes sont organisées sur chaque site de restauration scolaire et permettent d'aborder toutes les questions des parents.

Par ailleurs, les familles peuvent retrouver les menus des repas sur le site internet de la ville.

## ***Objectif du projet pédagogique***

Respecter les rythmes de l'enfant et son individualité.

Favoriser la socialisation

Rendre l'enfant acteur, autonome et responsable.

Créer et favoriser le lien avec les familles

## **Projet d'animation et activités**

Les temps dédiés à l'animation et aux activités est encadrés par des personnes compétentes, formées et volontaires. Nous aurons la volonté de proposer des activités adaptés aux enfants tout en se préoccupant de la journée et des envies de l'enfant.

Nous gardons en tête qu'un esprit ludique est nécessaire à la cohésion du groupe afin d'être différencié du groupement scolaire.

Le planning est organisé par les animateurs en prenant en compte les désirs des enfants et les axes de travaux du projet pédagogique. Par ailleurs, il peut y avoir une constante évolution des plannings en fonction des différents événements (au sein de la ville, de l'école ...)

Chaque animateur met en place une activité fil rouge tout au long de l'année. Cette activité a lieu le même jour (mardi ou jeudi) avec le même groupe. Voici quelques exemples :

- Jeux de rôle : l'animateur initie les enfants aux jeux de rôle.

- Projet « jeux de société » : Création jeux de société par les enfants (échiquiers, jeux de l'oie, jeux en bois ...).

- Projet Danse : Chorégraphie pour une représentation.

- Projet Arts Plastiques : Dessin sur T-shirt, création, ...

- Olympiade Inter 'école : tournoi entre 2 classes de chaque école élémentaire

-

## **Moyens mis en place et évaluation du projet**

### **Moyens mis en place**

A partir de forums mis en place de manière hebdomadaire, les enfants pourront prendre part activement à l'élaboration des plannings d'activités en fonction des thèmes proposés par les animateurs (sans oublier l'activité fil rouge.)

Ces thèmes sont choisis en fonction des objectifs à atteindre. Les activités sont choisies par les enfants. Un planning hebdomadaire des activités mises en place à chaque réunion d'équipe d'animation.

La participation de services de la Ville comme la Médiathèque, la ludothèque ou encore le service des sports permet d'apporter des ressources supplémentaires aux animateurs pour la mise en place de ces projets. Ces partenariats se font sous forme d'intervention direct sur le terrain auprès des enfants et des animateurs pour prendre en charge un temps d'animation ou les accompagner dans la gestion de ces mêmes temps, ou encore sous forme de temps de formation entre animateurs et intervenants des différentes structures.

## **Moyens d'évaluation**

Des évaluations régulières des objectifs sont prévues par l'intermédiaire des réunions d'équipe où sont abordés les problèmes rencontrés, les volontés des enfants, les améliorations du fonctionnement, et les nouveaux projets d'animation proposés par les animateurs selon les retours des enfants pendant les forums quotidiens ou bimensuels.

Les forums entre les enfants et l'équipe d'animation ont lieu 1 à 2 fois par mois. Il s'agit d'un moment d'échange et de proposition quant aux futures animations mises en place, le fonctionnement du temps de la pause méridienne, les relations entre enfants et enfants, enfants et animateurs, enfants et directeur.

Une évaluation des animateurs permet également de voir leur évolution dans les différents projets d'animation mis en place. La participation aux temps de formations permet de faire évoluer ces projets.

**Vandœuvre**  
LÈS-NANCY



## Projet pédagogique

### Accueil Périscolaire - Vandœuvre-lès-Nancy

**2022/2023**



**Écoles Maternelle et Élémentaire Europe Nations**

**Écoles Maternelle et Élémentaire Jeanne d'Arc**

**École Maternelle Jean Pompey**

# SOMMAIRE

## 1. Le public accueilli 3

## 2. Les conditions d'accueil 4

## 3. Le déroulement des accueils et du temps de restauration 4

3.1 Les accueils du matin et du soir 4

3.2 Le temps de restauration et son déroulement 4-5

## 4. La qualité des repas 6

## 5. L'équipe d'animation et de direction 7

5.1 Le rôle du directeur 7

5.2 Le rôle de l'animateur 7-8

### *I. Etat des lieux et moyens 3*

### *II. Les objectifs éducatifs pour 2021-2022 8*

#### 1. Rappel des objectifs fixés dans le projet éducatif 8

#### 2. Objectifs du projet pédagogique 9

2.1 Apprendre la vie en collectivité et la citoyenneté 9

2.2 L'enfant sera acteur de son temps périscolaire 9-10

2.3 L'enfant au cœur du projet 11

2.4 Les mesures envisagées pour les enfants atteints de trouble de la santé ou de handicaps.....11-12

#### 3. Les moyens 12

3.1 Les moyens pédagogiques 12

3.2 Les moyens matériels 13

#### 4. Le projet d'animation 13

### III. Conclusion et évaluation du projet 14

## Introduction

Vandœuvre-lès-Nancy est la deuxième ville de Meurthe-et-Moselle située dans la banlieue de Nancy, offrant une grande mixité à travers sa population de 30 100 habitants.

La ville est très marquée par des ruptures urbaines et sociales, avec une population concentrant un certain nombre de difficultés sociales au sein de la zone urbaine sensible de la commune. Le nombre d'élèves y représente 64% des effectifs des élèves scolarisés sur la commune.

Au vu des caractéristiques démographiques et sociales de la population de Vandœuvre, les enjeux éducatifs y sont centraux.

A cet égard, le temps périscolaire, en plus de répondre à un besoin d'accueil des familles, est porteur d'enjeux essentiels en matière d'égalité d'accès des enfants à des propositions de loisirs éducatifs favorisant la détente, l'exercice de choix, le développement de la personnalité et l'apprentissage de la vie en société.

17 écoles sont implantées à Vandœuvre-lès-Nancy. 9 écoles maternelles et 8 écoles élémentaires, (en 2022-2023, 874 élèves en maternelles, et 1457 en élémentaire)

Les enjeux éducatifs et sociaux sont donc primordiaux au vu des caractéristiques des publics accueillis.

La commune de Vandœuvre-lès-Nancy a mis en place, en 2014 un projet éducatif de territoire (PEDT) afin de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires et de ce fait mettre en place les différents temps périscolaires. Ces temps se doivent en premier lieu de répondre à un besoin de garde mais ils ont aussi pour objectifs de permettre l'égalité de chacun face à la découverte d'activités culturelles, sportives ou encore éducatives. Ces activités se déroulent à travers des pratiques diverses et variées autour du loisir, en favorisant les aspects ludique et de détente.

# I. État des lieux et moyens

## 1. Le public accueilli

Le site Europe Nations/Jeanne d'Arc et Jean Pompey accueille en moyenne le nombre d'enfants ci-après :

École	Accueil du Matin	Restauration scolaire	Accueil du Soir
Europe Nations élémentaire	5	70	46
Europe Nations maternelle	6	35	26
Jeanne d'Arc élémentaire	10	100	28
Jeanne d'Arc maternelle	12	40	25
Jean Pompey	6	50	24
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>295</b>	<b>149</b>

**École Maternelle Jean Pompey** : elle se situe allée de Cologne.

**Groupe scolaire Europe Nations** : il se situe rue de Hollande et est composé d'une partie élémentaire et d'une partie maternelle.

**Groupe scolaire École Jeanne d'Arc** : il se situe allée de Fribourg et est composé d'une partie élémentaire et d'une partie maternelle.

## 2. Les conditions d'accueil

Les agents arrivent sur place 10 à 15 minutes avant l'heure citée.

Les enfants, qu'ils soient en maternelle ou en élémentaire, sont accueillis les matins de 7h30 à 8h20, en temps de restauration de 11h45 à 13h35 et les soirs de 16h30 à 18h.

Les enfants sont donc accueillis sur 3 temps périscolaires :

Accueil du matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h20.

Restauration scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h45 à 13h35.

Accueil du soir : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h.

Possibilité de rajouter 30 min de plus soit de 18h à 18h30 sur demande des parents

Par ailleurs, seuls les enfants scolarisés entre 3 et 12 ans, peuvent bénéficier de ces accueils.

## 3. Le déroulement des accueils et du temps de restauration

### 3.1 Les accueils du matin et du soir



Le matin : les enfants arrivent de manière échelonnée à partir de 7h30. Des activités leur sont proposées, mais ils ont la possibilité de « ne rien faire », car il s'agit d'éveiller l'enfant en douceur. A 8h15, les enfants se préparent avec l'aide des animateurs pour aller dans leur classe.

Le soir : à 16h30, les enseignants remettent les enfants concernés par cet accueil aux encadrants du temps périscolaire. Ils les regroupent pour un passage aux toilettes, lavage de main puis goûter. Quand ceci est terminé, les enfants ont la possibilité de réaliser des activités et des jeux. Leurs parents viennent les rechercher de manière échelonnée jusque 18h.

Cette année, les parents ont la possibilité de récupérer leurs enfants à 18h30 à la condition que la demande soit faite en Mairie.

A 18h ou 18h30, les encadrants remettent aux parents les enfants qui sortent les derniers, les élémentaires pouvant rentrer seuls chez eux.

### 3.2 Le temps de restauration et son déroulement

Le temps de restauration scolaire est centralisé sur le parc des sports de la ville. L'école Europe-Nations élémentaire se restaure dans la salle VIP et, l'école élémentaire Jeanne d'Arc et l'école Europe-Nations maternelle dans la cuisine centrale. Elle se situe rue de Gembloux, où un restaurant est mis à disposition avec notamment un self pour les élémentaires. Les écoles maternelles Jeanne d'Arc et Jean Pompey se restaurent sur leurs écoles.

Le restaurant a une capacité de 36 places en maternelle, avec des tables de 6 adaptées, et 92 places pour les élémentaires avec des tables de 4, soit au total 128 places.

Le passage aux toilettes est indispensable avant et après la restauration, avec notamment le lavage des mains avec du savon (COVID-19).

Pour chaque école, un trajet à pied est nécessaire avec le port de gilets de sécurité obligatoire pour les animateurs.

Les maternelles disposent de 45 minutes (1h avec le protocole sanitaire), pour se restaurer et sont servis par les animateurs, les plats étant directement apportés par le personnel de SODEXO Restauration. Après avoir mangé, les enfants repartent avec les agents jusqu'à leur école où ils ont la possibilité de jouer, faire des activités, etc. jusqu'au transfert avec l'école à 13h35.

Les élémentaires, plus autonomes avec le système de self, peuvent compter sur une plage entre 30 minutes et 45 minutes (protocole sanitaire).

=> Arrivés au restaurant, ils se lavent les mains (COVID-19), prennent un plateau et se rendent à une des deux dessertes où sont présents les couverts, le pain avec une pince pour se servir et les verres. Ils choisissent l'entrée, le fromage et le dessert qui sont sur une grande desserte réfrigérée et vont choisir une place. Après avoir mangé l'entrée, ils laissent leur plateau et ce qu'il y a dessus sur la table pour aller chercher leur assiette servie chaude par le personnel de cuisine.

Le débarrassage s'effectue progressivement où les enfants déposent en premier les papiers et emballages divers dans une poubelle dédiée, vident leur assiette dans une autre poubelle

assignée aux déchets organiques, déposent leurs couverts puis leur verre, et pour finir placent la vaisselle restante (assiette, ramequin) sur un chariot. Les plateaux sont ensuite posés et empilés sur une table.

Pour éviter l'entassement de la vaisselle, tout est régulièrement enlevé par le personnel de cuisine.

École Europe Nations élémentaire : passage à la salle VIP en deux service. Au 1<sup>er</sup> service les CP-CE1 se restaurent de 12h à 12h45 et, le 2<sup>ème</sup> service de 12h50 à 13h35.

École Jeanne d'Arc élémentaire : passage à la cuisine centrale en deux service. Au 1<sup>er</sup> service les CP-CE1 se restaurent de 12h à 12h45 et, le 2<sup>ème</sup> service de 12h50 à 13h35.

École Europe Nations maternelle : passage à la cuisine centrale en un service de 12h à 13h.

Si deux services sont nécessaires, le premier va se restaurer tandis que le second pratique les activités mises en place par les animateurs dans leur école ou au parc des sports. Vers 12h45, le premier service qui a terminé monte dans les salles du parc des sports ou retourne sur l'école et le second vient manger.

École maternelle Jeanne d'Arc : Les enfants se restaurent dans la salle de cantine située au sein même de l'école.

École maternelle Jean Pompey : Les enfants se restaurent dans la salle de cantine située au sein même de l'école.

#### 4. La qualité des repas

A travers ce projet pédagogique et les activités mises en place, l'équipe d'animation et de direction veut mettre l'accent sur la qualité des repas.

En effet, le projet de la ville de Vandœuvre est de proposer des repas équilibrés et de qualité aux enfants.

Pour ce faire, SODEXO Restauration propose :

- des aliments biologiques tels que les légumes et les laitages
- des viandes Label Rouge pour les volailles
- des viandes Label Qualité Lorraine
- des produits locaux tels que des yaourts, fromages, etc.

Comme nous l'avons dit précédemment, les repas sont équilibrés, vérifiés par une diététicienne, ce qui permet aux enfants d'avoir leurs apports nécessaires pour une bonne croissance.

Ainsi, les enfants ont chaque jour dans leur assiette :

- des produits laitiers, qui leurs apportent des matières grasses, du calcium, du fer et de la vitamine A
- des viandes, poissons, œufs, pour le fer et les protéines
- des corps gras pour leur permettre de disposer de l'énergie indispensable au bon fonctionnement du corps
- des féculents qui représentent les sucres lents

- des fruits et légumes cuits ou crus qui apportent beaucoup de vitamines et qui sont évidemment très bon pour la santé

Les enfants boivent exclusivement de l'eau pour éviter non seulement une glycémie trop importante par rapport aux autres boissons mais également parce que le corps humain est composé à 75% d'eau. Le sucre est, comme le sel, retrouvé dans d'autres aliments en quantité suffisante pour l'organisme de l'enfant et son équilibre interne.

Il faut également souligner le fait que chaque aliment est dosé, ainsi tout ce qui constitue le repas est bénéfique à l'équilibre de l'enfant et lui permet d'avoir une énergie suffisante pour le reste de la journée.

## 5. L'équipe d'animation et de direction

Le multi-site qui regroupe Europe Nations, Jeanne d'Arc, et Jean Pompey compte 21 animateurs, 18 Atsem et 1 directeur périscolaire.

En détail :

Europe Nations maternelle : 7 Atsem (cantine) et 4 Animateurs ( 1 cantine + 3 garderie).

Europe Nations élémentaire : 7 Animateurs (cantine) et 5 Animateurs (étude).

Jeanne d'Arc élémentaire : 10 Animateurs (cantine) et 4 Animateurs (étude).

Jeanne d'Arc maternelle : 7 Atsem (cantine) et 4 Animateurs ( 1 cantine + 2 garderie).

Jean Pompey maternelle : 4 Atsem (cantine) et 2 Animateurs (cantine + garderie).

### 5.1 Le rôle du directeur

Le directeur est le responsable de l'équipe d'animation sur le terrain et l'interlocuteur privilégié des parents, des directeurs d'écoles, des enseignants et des enfants :

Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants

Veiller au bon fonctionnement des accueils, garderie et temps de restauration

Former, aider et être disponible pour l'équipe éducative

Être le référent à l'intérieur ou à l'extérieur de la structure envers les différents acteurs (parents, mairie, etc.)

Être garant du projet pédagogique de la structure

### 5.2 Le rôle de l'animateur

<b>Missions</b>
Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants
Assurer le développement et l'épanouissement physique, psychologique et affectif de l'enfant
Respecter le rythme de l'enfant
Accueillir les enfants et les familles
Responsabilité du pointage
Encadrer et animer des activités pour les enfants
Animer, construire et maintenir la dynamique de groupe
Planifier, organiser et évaluer les projets d'activités socio-éducatives sur l'ensemble du déroulement, dès le temps de transfert jusqu'à la restitution du groupe
Éduquer, transmettre des connaissances, des savoirs, des valeurs

<p>Gérer les conflits Assurer l'organisation pratique matérielle de la prestation Maîtriser les méthodes et les outils pédagogiques d'animation Participer aux réunions et à des actions de formation</p>
<p><b>Compétences</b></p> <p>Bonne maîtrise des techniques d'animation (ludisme, créativité) Travailler en équipe Savoir anticiper et s'adapter Avoir un vocabulaire adapté : langage animateur/enfant, animateur/corps enseignant, animateur/animateur Connaissance des publics enfants et adolescents pour impulser une dynamique de groupe Capacité à contribuer à un projet multi partenarial Maîtrise des techniques d'éveil de l'enfant et d'expression corporelle Maîtrise des tâches matérielles de préparation et de logistique Sens des responsabilités Résistance à la fatigue physique et au bruit</p>
<p><b>Les qualités humaines essentielles</b></p> <p>Remise en question et autocritique Patience Autonomie Créativité Dynamisme Disponibilité Sens relationnel et empathie Écoute Compréhension Impartialité Enthousiasme Pédagogie Confidentialité</p>

L'Animateur reflète et représente l'image de tout le système périscolaire.

## II. Les objectifs éducatifs pour 2022-2023

### 1. Rappel des objectifs fixés dans le projet éducatif

Les temps périscolaires sont des temps spécifiques et précieux, parce qu'ils sont de courte durée et touchent un grand nombre d'enfants. Ils s'intègrent dans l'emploi du temps journalier de l'enfant et doivent en tenir compte car ce sont des temps éducatifs et également un mode de socialisation pour les enfants.

Le projet éducatif comporte quatre axes :

Respecter les rythmes de l'enfant et son individualité  
Favoriser la socialisation et la découverte  
Le rendre acteur, autonome et responsable  
Créer et favoriser le lien avec les familles

Le tout dans un environnement matériel et moral assurant la sécurité et le bien-être des enfants.

## 2. Objectifs du projet pédagogique

Les objectifs sont au nombre de trois et vont permettre de s'assurer que la sécurité et le bien-être de l'enfant seront respectés.

### 2.1 Apprendre la vie en collectivité et la citoyenneté

#### **Faire attention à l'autre**

Vivre ensemble, c'est être conscient de l'autre, de son intégrité physique et morale, de ses différences. C'est en faisant attention à son comportement, à ses paroles, à son attitude que l'on peut être attentif à l'autre.

- En établissant, avec les enfants, des règles de vie communes et connues de tous.
- En étant, en tant qu'animateur, vigilant à l'attitude des enfants entre eux.

#### **Favoriser la rencontre et l'échange**

Vivre ensemble, c'est favoriser la rencontre et l'échange entre les enfants, mais aussi entre les enfants et les adultes, qu'il s'agisse des animateurs ou des différentes personnes rencontrées dans le cadre de nos activités. C'est en permettant ces temps de rencontre que l'enfant apprendra à connaître l'autre, au travers de ses différences, de ses richesses...

#### **Favoriser l'écoute**

Vivre ensemble, c'est apprendre à écouter les autres, ses idées, ses envies et à respecter cette parole. C'est en valorisant l'écoute que nous permettrons à l'enfant de s'exprimer et à être entendu.

- Par le biais de jeux collectifs ou d'activités manuelles.
- Mise en place ludique de règles de vie.

#### **Favoriser le sens civique**

Vivre ensemble, c'est aussi partager des moments de vie collective. C'est en faisant de ces temps des moments où la politesse est de rigueur que l'enfant prend conscience de la notion de respect.

- En insistant lors des accueils sur l'importance du « bonjour » et du « au revoir ».
- En insistant lors des repas sur l'importance du « merci » et du « s'il te plaît ».
- En respectant ces règles en tant qu'animateur.

## 2.2 L'enfant sera acteur de son temps périscolaire

### **L'enfant sera capable de choisir ses activités**

Donner à l'enfant la possibilité de choisir ses activités, c'est aussi lui permettre de décider lui-même de son temps libre. C'est en lui donnant l'occasion de faire ce choix que l'enfant apprendra que « choisir » nécessite une certaine liberté, mais également une certaine obligation : celle d'aller au bout de ses choix.

#### Pour les maternelles :

- Mise à disposition des jeux, jouets, coloriages, du petit matériel...
- Lors des activités manuelles, l'animateur prépare le matériel et l'enfant choisit ses couleurs, ses formes, ses matériaux...
- Dans tous les cas, l'animateur accompagne l'enfant et ne fait pas à sa place.

#### Pour les élémentaires :

- Plusieurs activités peuvent être proposées en même temps.
- Mise à disposition de jeux ou du matériel nécessaire, de malles pédagogiques.

### **Favoriser l'expression et l'imaginaire**

Laisser l'enfant s'exprimer, c'est surtout lui permettre de trouver sa place au sein du groupe. Laisser son imaginaire vagabonder, créer, rêver ou ne rien faire fait partie des passages essentiels à la construction de l'enfant.

#### Pour les maternelles :

- Laisser le matériel à disposition.
- Encourager l'enfant dans ses créations et ne pas l'orienter avec notre vision d'adulte.
- Proposer des moments et des activités qui vont solliciter l'imagination, la créativité...

#### Pour les élémentaires :

- Être à l'écoute de leurs demandes et essayer d'y répondre.
- Proposer des grands jeux où leur imaginaire est sollicité.
- Essayer de les impliquer dans la préparation des jeux ou des spectacles.

### **Vivre pleinement son temps périscolaire**

Plaisir, distraction, amusement, temps libre, découverte, repos ... autant de temps que chaque enfant doit pouvoir expérimenter.

- En respectant les temps de repos et le « rythme de l'enfant ».
- En proposant des activités ludiques où le plaisir de jouer et de participer soit une priorité.

- En adaptant les animations (âge, horaires, durée...).
- En proposant de redécouvrir des jeux simples et collectifs.

### 2.3 L'enfant au cœur du projet

#### **Favoriser l'ouverture à la société**

Faire que l'enfant s'ouvre à la société, au monde qui l'entoure est essentiel dans sa construction. Il doit être pris en compte en tant qu'individu, avec ses besoins, ses envies et son histoire.

- Par différentes activités de découverte.
- Par l'organisation d'animations spécifiques.

#### **Aider l'enfant à grandir**

C'est en accompagnant l'enfant, en lui expliquant, en lui montrant, en le guidant et non en faisant à sa place, qu'il pourra apprendre, expérimenter, faire seul...

- Par le biais des activités quotidiennes (repas, rangement, toilettes...).
- Grâce aux règles de vie établies ensemble.
- En favorisant son autonomie lors des activités.

#### **Se respecter mutuellement**

On attend de l'enfant du respect envers les adultes qu'il côtoie, envers les autres enfants. Il faut également que l'adulte en fasse preuve envers l'enfant.

- Grâce aux règles de vies communes.
- Être en cohérence avec notre façon de nous comporter avec lui et nos attentes ou nos exigences.
- En expliquant à l'enfant le motif d'une décision, d'un refus ou d'une sanction.
- Être à son écoute.

### 2.4 Les mesures envisagées pour les enfants atteints de trouble de la santé ou de handicaps

#### **- ENFANT PORTEUR D'UN HANDICAP**

Lorsqu'une famille informe la mairie son intention d'inscrire son enfant souffrant d'un handicap dans le système scolaire, la famille est reçue en mairie par la directrice des affaires scolaires et périscolaires et le directeur périscolaire, à chaque nouvelle rentrée scolaire.

Les problématiques sont évoquées afin de connaître les conditions d'accueil de l'enfant et de nous y adapter. Un lien est également établi avec l'équipe enseignante pour garantir la continuité pédagogique dans l'accueil de ces enfants.

#### - PRISE DE MÉDICAMENTS

Le service n'est pas autorisé à administrer des médicaments ou des soins particuliers courants, sauf si un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) le prévoit. Aussi les parents veilleront à ne pas confier au service un enfant malade.

#### - ENFANT SOUFFRANT D'UNE ALLERGIE

Lorsqu'un enfant souffre d'une allergie alimentaire ou non, la famille ou le tuteur légal doit informer la directrice de l'école pour mettre en place un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et signer une autorisation de partage de PAI afin que le PAI soit transmis au service périscolaire.

Le PAI est un dossier fourni par la collectivité et à compléter par le médecin traitant ou l'allergologue suivant l'enfant atteint d'allergie. Il doit être accompagné de médicaments et de l'ordonnance signalant la posologie à suivre en cas de problème. Ce document doit être signé par l'équipe enseignante, le médecin et la collectivité territoriale. La société de restauration a également besoin d'avoir les dossiers complets pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires.

### 3. Les moyens

#### 3.1 Les moyens pédagogiques

Nous favoriserons la vie de groupe où se développent la solidarité et l'esprit d'équipe autour du projet d'activité.

Nous développerons des espaces de discussions et de décision qui permettent à l'enfant de s'exprimer et d'émettre ses désirs en termes d'activités.

Nous leur permettrons d'appréhender les différences sociales et culturelles afin d'éviter des phénomènes d'exclusion.

Nous favoriserons des activités permettant de mettre en place et d'exploiter une dynamique de groupe (projets collectifs) et ainsi créer un lien social.

L'enfant pourra choisir ses activités, en proposer et participer à l'élaboration et à la préparation de celles-ci.

En établissant des relations de plus en plus nombreuses, l'enfant reconnaîtra l'autre, le respectera, l'écouterà et prendra la parole à bon escient.

Un permis de bonne conduite sera mis en place pour les enfants dont le comportement est inadapté. Ce permis permettra de les sensibiliser et d'améliorer ce comportement.

#### 3.2 Les moyens matériels

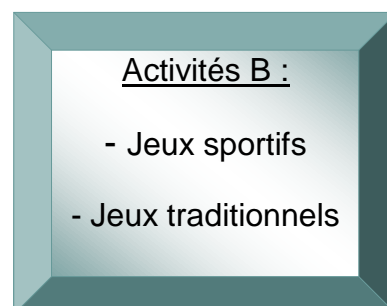
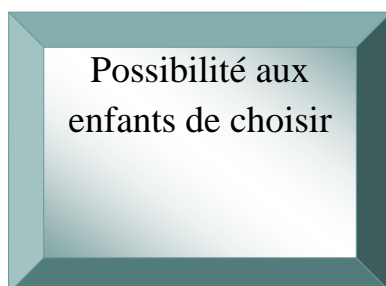
Le matériel pédagogique « classique » sera acheté en tenant compte des vœux des intervenants périscolaires en termes d'activités et le stock sera renouvelé au fur et à mesure.



Ce matériel sera utilisé pour les activités culturelles (feutres, feuilles, peinture, etc.) et sportives (ballons, raquettes, boules, etc.).

#### 4. Le projet d'animation

Les activités découlent du projet d'animation vu avec l'ensemble des animateurs sur chaque site.



### III. Conclusion et évaluation du projet

Pour conclure, ce projet devra être :

Un lieu de partage de connaissances : les activités proposées permettront à l'enfant d'apprendre et de comprendre.

**Un lieu d'épanouissement individuel :** chaque activité permettra à l'enfant de prendre conscience de ses capacités à inventer, à créer...

**Un lieu d'échange :** nous favoriserons le dialogue et le partage au sein de la communauté entre enfants, animateurs et parents.

**Un lieu de liberté :** nous favoriserons des instants de temps libres durant la journée, ainsi que des groupes de parole permettant à l'enfant de partager ses avis, ses propositions et ses idées.

**Un lieu de sécurité :** l'équipe devra veiller à l'intégrité physique de chaque enfant durant leur séjour (consignes, règlement, encadrement).

**Un lieu communautaire et de citoyenneté :** l'équipe devra amener l'enfant à prendre conscience du fait qu'il a des droits, mais aussi des devoirs pour permettre l'intégration de chacun.

L'évaluation de ce projet pédagogique sera réalisée en comparant le projet initial avec la réalité, par le biais notamment de questionnements, de réunions entre l'équipe de direction mais aussi de réunions entre le directeur et les animateurs (problèmes rencontrés, les volontés des enfants, les améliorations du fonctionnement, et les nouveaux projets d'animation proposés par les animateurs...)

Des forums seront également mis en place afin de rendre les enfants acteurs de leur temps périscolaire. Les enfants pourront prendre part activement à l'élaboration des plannings d'animation en fonction des thèmes proposés par les animateurs. Ces thèmes sont choisis en fonction des objectifs à atteindre. Les activités sont choisies par les enfants.

Un planning mensuel des projets d'animation sera mis en place par l'équipe d'animation lors de la réunion de préparation.

Enfin, une évaluation des animateurs permettra également de voir leur évolution dans les différents projets d'animation mis en place.

Les animateurs stagiaires bénéficieront d'un accompagnement et d'un entretien intermédiaire régulièrement afin qu'ils puissent évoluer dans les meilleures conditions.

Ce projet peut être modulable et évolutif durant l'année scolaire.

## 4 - CR des réunions pour l'élaboration du PEDT

### Compte rendu du comité de pilotage du PEDT 2023-2026 du 27mars 2023

#### Étaient présents :

- VUILLAUME Marilène, Adjointe aux affaires scolaires
- STEPHANUS Nicole, conseillère au périscolaire
- DESBORDES Anne, Directrice des affaires scolaires et périscolaires
- KRUMMENACKER Christelle, Directrice Adjointe des affaires scolaires et périscolaires
- ANDRE Jonathan, MJC Etoile
- MESSIN Anne Laure, MJC Nomade
- RAUCH Stephane, MJC Lorraine

#### Étaient excusées :

- LEMOY Véronique, Club Arlequin

Madame Vuillaume ouvre la réunion en remerciant l'ensemble des participants et en rappelant l'importance du PEDT. Elle retrace l'historique du PEDT en insistant sur son intérêt.

Ce dernier est en effet conçu dans l'intérêt de l'enfant, il prévoit un cadre formalisé qui garantit une poursuite collective d'amélioration durable des conditions et des contenus de l'éducation des enfants. Il offre ainsi à chaque enfant, dès le plus jeune âge jusqu'à l'adolescence, une continuité éducative à travers un parcours éducatif cohérent et de qualité, sur tous les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires en prenant en compte ses besoins et son rythme.

Il favorise une synergie entre tous les acteurs : l'école, le périscolaire, les MJC...

Il est élaboré sur la base des échanges constants conduits avec les enfants, les parents d'élèves, les directeurs d'école, la mairie, les MJC et les partenaires institutionnels que sont l'État (jeunesse et sport) les services de l'Éducation nationale (l'IEN) et la CAF.

La commune de Vandœuvre s'est ainsi dotée de son premier PEDT en application du décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 : il a été signé pour 3 ans et 2014 à 2017 pour formaliser les objectifs locaux de la mise en œuvre des rythmes scolaires.

Au cours du précédent PEDT, la commune avait fait le choix du passage à la semaine de 4 jours et demi avec classe le mercredi matin dans le souci de la régularité de la semaine scolaire et de la mise en place des nouveaux Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

L'année 2017-2018 s'est présentée comme une année de transition en raison de la mise en place d'une évaluation des nouveaux rythmes scolaires (conseil municipal du 25 septembre 2017) et d'une réflexion permise par le décret du 27 juin 2017 portant la possibilité de dérogation à la semaine scolaire de 9 demi-journées.

La commune a ensuite adopté le PEDT actuel lors du conseil municipal de juin 2019 pour une durée de 3 ans. Il s'achevait le 31 décembre 2022.

Une évaluation a été faite de ce PEDT et il convient à présent de relancer le PEDT 2023-2026.

Anne Desbordes explique que pour le renouvellement de ce PEDT et au regard de l'évaluation faite en octobre dernier, il a été considéré que les enjeux proposés lors des précédents PEDT restaient cohérents ainsi que les objectifs définis en 2019.

Issus des précédents PEDT, le concept de l'enfant et du jeune, à la fois élève et citoyen reste au cœur du projet. Le PEDT est ainsi construit sur 3 axes stratégiques :

1. Construire un environnement éducatif épanouissant tout au long du parcours de l'enfant et favoriser le bien-être des enfants.
2. L'appui à l'éducation.
3. Soutenir et accompagner la fonction parentale et forger la citoyenneté.

Ces 3 axes éducatifs sont la clef de voûte de l'action éducative commune.

Les 3 axes structurants sont ainsi prorogés et associés à des orientations éducatives déclinées en actions.

La mairie souhaite en réaffirmer la force et prolonger l'effort sans pour autant négliger de nouveaux sujets tels que la transition écologique, la mixité ou le harcèlement scolaire.

Il est rappelé aux MJC l'intérêt d'intégrer le plan Mercredi de manière à pouvoir répondre à des appels à projets et de pouvoir bénéficier d'un taux assoupli au niveau de l'encadrement.

Par ailleurs, l'évaluation du PEDT a permis de reconnaître leur valeur en termes de continuité, de complémentarité et de cohérence éducative. La complémentarité des temps scolaires et extra scolaires passe par la convergence des valeurs éducatives défendues par les projets d'école et les projets pédagogiques des MJC. Ainsi, les directeurs des accueils de loisirs s'assurent que les orientations des projets d'école résonnent dans leurs choix éducatifs. Il ressort la nécessité de proposer des activités complémentaires à ce que l'école peut proposer, notamment les sorties culturelles sur le territoire ou des activités ludiques à portée éducative.

Il s'agit de renforcer la capacité d'apprentissage des enfants d'une manière ludique. Ainsi, la place du jeu est particulièrement importante de même que le module lié à la citoyenneté.

Pour garantir la complémentarité des temps périscolaires et familiaux, les MJC favorisent une communication de qualité avec les familles. Les parents sont invités à entrer dans les structures et à dialoguer avec les animateurs au sujet de leurs enfants et des activités qu'ils pratiquent.

Cette continuité éducative est apportée dans les projets des MJC qui ont des attentes communes avec les actions des écoles et de la commune. Aussi, il convient de les intégrer dans le PEDT.

Après un échange constructif avec les MJC, il apparaît que ces dernières intègrent déjà dans leurs projets les nouveaux thèmes du PEDT mais souhaitent approfondir leurs actions:

### **Thème sur la transition écologique / développement durable**

De nombreuses actions sur le développement durable sont déjà entreprises par les MJC :

Jardin écologique à Brabois avec la MJC Lorraine

Découverte du jardin, du compost avec un service civique avec la MJC Etoile qui a créé un club nature

Coin nature et ateliers à la ferme à la MJC Nomade

Récupération et ateliers avec objets de récupération sur les MJC

Ateliers pour réalisation de lessive naturelle à la MJC Etoile

Axe d'amélioration : Le tri est compliqué à mettre en place sur toutes les MJC car pas de bacs de tri et surtout de containers adaptés

### **Thème sur la mixité :**

Cette thématique ne semble pas poser de problème particulier dans les centres de loisirs : la mixité se fait naturellement, en laissant le choix aux enfants de participer aux jeux ou activités souhaités. Les responsables veillent à la bonne égalité filles/garçons.

L'activité foot fait participer autant de filles que de garçons.

Il n'y a pas d'observations particulières car pas de difficultés rencontrées dans les accueils de loisirs jusqu'à 12 ans.

A partir de 12 ans, il y a beaucoup plus de garçons dans les centres de loisirs car les filles gardent leurs petits frères ou sœurs.

En ce qui concerne l'inclusion des enfants en situation de handicap, ceux-ci sont accueillis normalement sur les centres de loisirs. La MJC Lorraine accueille également une animatrice en situation de handicap. Des enfants autistes sont également présents sur les centres de loisirs de la ville de Vandoeuvre.

### **Thème sur le harcèlement scolaire**

Les centres de loisirs ne sont pas concernés mais restent bien entendu très vigilants à toute forme d'exclusion ou de brimades.

Les pistes de travail pour les années à venir concernent la volonté des MJC de travailler ensemble avec la mairie de Vandoeuvre pour avoir des animateurs communs de manière à proposer aux agents des conditions de travail améliorées et surtout permettre un lien entre les différents temps périscolaires et extra scolaires.

De la même manière, des projets inter associatifs sont en projet sur le thème des droits de l'enfant avec tous les enfants des accueils de loisirs.

Madame Vuillaume remercie les membres de cette réunion pour la richesse des débats et les propositions intéressantes qui ont émané des ateliers.

Anne Desbordes explique qu'une nouvelle réunion aura lieu avant le 15 mai, date de remise du nouveau PEDT, pour restituer le PEDT finalisé.

Il conviendra ensuite d'en assurer un suivi régulier chaque année.



Marilène VUILLAUME  
Adjointe aux affaires scolaires

## **Compte rendu du comité de pilotage du PEDT 2023-2026 du 30 mars 2023**

Étaient présents :

### **Pour la commune :**

- VUILLAUME Marilène, Adjointe aux affaires scolaires
- GRAF Chabha, Adjointe aux sports
- DESBORDES Anne, Directrice des affaires scolaires et périscolaires
- POIRSON Bruno, Responsable service des sports
- RAMBOUR Francine, Responsable service petite enfance
- MERLAND Virginie, Responsable Ludothèque municipale
- KRUMMENACKER Christelle, Directrice Adjointe des affaires scolaires et périscolaires
- BENARIBA Abdelrahman, Directeur multi sites
- OZKAN Ferdi, Directeur multi sites
- MUNSCH Jonathan, Directeur multi sites
- CHAVES Rica, Gestionnaire administrative des affaires scolaires et périscolaires
- GOMEZ Solène, Chargée de la réalisation et du suivi de la Convention Territoriale Globale

### **Pour les écoles :**

- IZDDINE Fatiha, Directrice de l'école élémentaire Jeanne d'Arc
- QUESTE Marie, Directrice de l'école maternelle Jeanne d'Arc
- BRONNER Christine, Directrice de l'école maternelle Paul Bert
- ROSSANO Carole, Directrice de l'école élémentaire Charmois
- AUBERT Emmanuelle, Directrice de l'école élémentaire Jean Macé
- BUCQUET Cécile, Directrice de l'école maternelle Brabois
- FABRIS Aurélie - Directrice de l'école maternelle Jean Pompey
- DESTOMBES Xavier - Directeur de l'école maternelle Brossolette

### **Pour les Parents d'élèves :**

- COLLET-GARCIA Annie, Parent d'élèves à l'école Jeanne d'Arc
- DURIN Julie, Parent d'élèves à l'école Brossolette
- OUBALKHIR Halima, Parent d'élèves à l'école Jeanne d'Arc
- ZEDDAME Boukhalfa, Parent d'élève à l'école Charmois
- LEROUX Mélanie, Parent d'élèves à l'école Brossolette
- GDIH Ayoub, Parent d'élèves à l'école Charmois

Étaient excusées :

- ZITOUNI Souad, Parent d'élèves à l'école Jeanne d'Arc
- BACHA Jacqueline, Directrice de l'école élémentaire Brossolette
- KOENIG Aude, Directrice de l'école maternelle Europe Nations
- SIMON Laurence, Directrice de l'école maternelle Charmois
- BAUDROUX Sylvana, Directrice de l'école élémentaire Europe Nations
- BROS Émilie, Directrice de l'école maternelle Bellevue
- MONTACIÉ Isabelle, Directrice de l'école maternelle Jean Macé
- DOAN Maryline, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- QUILLERE David, Directeur de Cabinet
- HAAS Sandra, Coordinatrice Dispositif de Réussite Éducative

Madame Vuillaume ouvre la réunion en remerciant l'ensemble des participants et en rappelant l'importance du PEDT. Elle retrace l'historique du PEDT en insistant sur son intérêt.

Ce dernier est en effet conçu dans l'intérêt de l'enfant, il prévoit un cadre formalisé qui garantit une poursuite collective d'amélioration durable des conditions et des contenus de l'éducation des enfants. Il offre ainsi à chaque enfant, dès le plus jeune âge jusqu'à l'adolescence, une continuité éducative à travers un parcours éducatif cohérent et de qualité, sur tous les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires en prenant en compte ses besoins et son rythme.

Il favorise une synergie entre tous les acteurs : l'école, le périscolaire, les MJC...

Il est élaboré sur la base des échanges constants conduits avec les enfants, les parents d'élèves, les directeurs d'école, la mairie, les MJC et les partenaires institutionnels que sont l'État (jeunesse et sport) les services de l'Éducation nationale (l'IEN) et la CAF.

Le projet mobilise l'ensemble des ressources du territoire afin de donner une nouvelle cohérence à la journée de l'enfant et de garantir la continuité éducative entre le projet des écoles et l'offre de services proposés en dehors du temps scolaire. L'enjeu est de rechercher une meilleure articulation et une complémentarité entre les dispositifs éducatifs en place. C'est ainsi que chaque DMS construit en début d'année un projet pédagogique pour chaque site qui tient compte des objectifs du PEDT.

Le PEDT contribue à la lutte contre les inégalités sociales et culturelles. Les activités proposées dans le cadre du projet éducatif de territoire ont vocation à s'adresser à tous les enfants. L'objectif est de garantir l'accès aux savoirs et aux loisirs dans leurs diversités, de favoriser le développement personnel de l'enfant, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité.

L'implication de la commune de Vandœuvre dans le secteur éducatif vise à répondre à cette demande, avec la volonté de conjuguier égalité des chances et justice sociale.

De 2014 à 2022, le PEDT a évolué à travers les réformes successives : pour mémoire, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, réorganisant la journée et la semaine des enfants : école sur 5 jours et mise en place des TAP.

En 2017, les communes ont été autorisées à déroger à l'organisation du temps scolaire sur 5 jours : une large concertation a eu lieu avec les parents d'élèves, les écoles, les enseignants pour faire le bilan de cette à 5 jours : dès 2017, la commune a fait le choix de revenir à la semaine de 4 jours.

La commune de Vandœuvre s'est ainsi dotée de son premier PEDT en application du décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 : il a été signé pour 3 ans et 2014 à 2017 pour formaliser les objectifs locaux de la mise en œuvre des rythmes scolaires.

Au cours du précédent PEDT, la commune avait fait le choix du passage à la semaine de 4 jours et demi avec classe le mercredi matin dans le souci de la régularité de la semaine scolaire et de la mise en place des nouveaux Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

L'année 2017-2018 s'est présentée comme une année de transition en raison de la mise en place d'une évaluation des nouveaux rythmes scolaires (conseil municipal du 25 septembre 2017) et d'une réflexion permise par le décret du 27 juin 2017 portant la possibilité de dérogation à la semaine scolaire de 9 demi journées.

Après conclusion, le passage à la semaine de 4 jours a été validé par la majorité des représentants des parents d'élèves et des enseignants.

La commune a ensuite adopté le PEDT actuel lors du conseil municipal de juin 2019 pour une durée de 3 ans. Il s'achevait le 31 décembre 2022.

Une évaluation a été faite de ce PEDT et il convient à présent de relancer le PEDT 2023-2026.

Anne Desbordes explique que pour le renouvellement de ce PEDT et au regard de l'évaluation faite en octobre dernier, il a été considéré que les enjeux proposés lors des précédents PEDT restaient cohérents ainsi que les objectifs définis en 2019.

Issus des précédents PEDT, le concept de l'enfant et du jeune, à la fois élève et citoyen reste au cœur du projet. Le PEDT est ainsi construit sur 3 axes stratégiques :

1. Construire un environnement éducatif épanouissant tout au long du parcours de l'enfant et favoriser le bien être des enfants.
2. L'appui à l'éducation.
3. Soutenir et accompagner la fonction parentale et forger la citoyenneté.

Ces 3 axes éducatifs sont la clef de voûte de l'action éducative commune.

Les 3 axes structurants sont ainsi prorogés et associés à des orientations éducatives déclinées en actions.

La mairie souhaite en réaffirmer la force et prolonger l'effort sans pour autant négliger de nouveaux sujets tels que la transition écologique, la mixité ou le harcèlement scolaire.

Les axes et les orientations sont retracés dans le livret remis à tous les partenaires. Anne Desbordes explique que chacun pourra ainsi compléter par des actions complémentaires le document.

Il est ensuite proposé de créer 3 ateliers de travail sur les 3 sujets cités ci-dessus.

La restitution des groupes de travail permet ainsi de dégager des actions nouvelles qui seront à travailler tout au long des 3 ans du PEDT :

### **Atelier 1 : transition écologique / développement durable**

Les propositions qui émanent de ce groupe de travail sont les suivantes :

- Accentuer le tri dans les écoles notamment au niveau du papier. Les enseignants et les parents demandent que les enfants soient associés à cette démarche : ils peuvent sortir les cartons de tri dans les containers.
- Accentuer la sensibilisation à la sobriété énergétique, ex : lumières à éteindre le soir, ordinateurs à fermer le soir...
- Développer les projets de jardins partagés avec le périscolaire (ex : à Jeanne d'Arc maternelle, Jean Pompey, Paul Bert).
- Poursuivre les projets d'école dehors. Les parents souhaiteraient que ce projet soit prolongé en école élémentaire quand il démarre en maternelle.
- Poursuivre les actions pour la qualité de l'air : mise en place des capteurs CO<sub>2</sub>, expliquer aux enfants la démarche.
- Développer les plantations et poursuivre les projets de végétalisation des cours d'école. La Forêt Urbaine est un projet qui permet d'éduquer les enfants.
- Poursuivre la mise en place des BSO : réduction notoire de la température quand il y a des températures élevées.
- Poursuivre les "Petits Déjeuners" dans les écoles REP : volonté d'éduquer les enfants à bien manger du local et des fruits et les légumes de saison.
- Développer des ateliers artistiques avec de la récupération : sur le périscolaire par exemple.



## **Atelier 2 : la mixité**

Les propositions issues du groupe de travail sont les suivantes :

### **Favoriser la mixité lors des temps de jeux sportifs :**

- Inciter les garçons à partager des jeux dits féminins : cerceau, corde à sauter, marelle...
- Veiller à la parité lors de la désignation des capitaines d'équipes et lors de la constitution.
- Instaurer des temps de partage du terrain de foot et/ou du ballon entre les groupes.
- Mettre en place une activité sur la danse pour tous.
- Promouvoir des jeux collectifs qui ne sont pas basés sur la force de l'enfant (-mettre en valeur le travail déjà réalisé dans les clubs sportifs et le service des sports sur le sujet).

### **Faciliter le libre accès aux jeux quel que soit le genre et aménager l'espace :**

- Remplacer les boîtes de jeux roses ou bleues.
- Mélanger les déguisements filles/garçon.
- Laisser la liberté de choix aux enfants, sans forcément forcer l'inversion filles/garçons.

### **Promouvoir les valeurs de tolérances, de solidarité, de respect :**

- Mettre en place de débats citoyens.
- Favoriser l'écoute et le respect des opinions de chacun.

### **Accompagnement à la coéducation :**

- Café des parents avec des conférences sur le thème des jeux non genrés et de l'éducation non genrée.
- Conférence des enseignants sur l'éducation non genrée.

### **Garantir la cohérence des parcours enfants et jeunes :**

- Mettre en place des actions sur des personnages historiques ou scientifiques hommes ou femmes.
- Faire présenter des métiers associés à un genre par des femmes et des hommes (parents d'élèves ?).

## **Atelier 3 : harcèlement scolaire**

Les conclusions de ce groupe de travail sont les suivantes :

- Travailler sur un "lexique". Plusieurs thèmes y seront abordés (les émotions, le vocabulaire, l'attitude). Le but serait d'aider les enfants à communiquer correctement et éviter les dérives.
- Proposer des ateliers relaxation (sophrologie). L'enfant doit apprendre à comprendre, connaître et maîtriser son état physique, morale et affectif.
- Mettre en avant le programme PHARE proposé par l'Éducation Nationale (campagne de sensibilisation non au harcèlement / cyber harcèlement). Concernant la campagne de sensibilisation, chaque acteur ayant signé la charte se doit de participer à un concours avec des petites vidéos (type scénette) pour dénoncer ces situations. Le périscolaire pourrait également y participer et ces vidéos seraient diffusées via ONE pour sensibiliser les familles.

Au final, la volonté des participants étaient de mettre en avant "la bienveillance" les uns envers les autres afin d'accepter l'autre malgré les différences : religion, physique, handicap, différence d'âge ou de niveau ...

Madame Vuillaume remercie les membres de cette réunion pour la richesse des débats et les propositions intéressantes qui ont émané des ateliers.

Anne Desbordes explique qu'une nouvelle réunion aura lieu avant le 15 mai, date de remise du nouveau PEDT, pour restituer le PEDT finalisé.

Il conviendra ensuite d'en assurer un suivi régulier chaque année.

La séance est levée à 19h00

**P.J.:** - La carte d'identité du PEDT de la Ville de Vandœuvre  
- Le tableau récapitulatif du PEDT 2023-2026



Marilène VUILLAUME  
Adjointe aux affaires scolaires